

L'OBSERVATEUR de l' OCDE

**West to reduce
oil demands 5%**

Invito a tagliare i consumi di petrolio
L'AIE ha indicato un 5 per cento e consigliato fonti alternative

Pétrole: l'austérité

Consommation réduite de 5%
dans les pays industrialisés

Die Internationale Energieagentur hält
die Versorgungslage für ernst

石油、各国一律に5%節約

IEA理で合意

Sommaire

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION:
Service de l'information de l'OCDE,
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de L'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement (un an):
F 30; £ 3,60; \$ 7,50.

Le numéro:
F 6,00; £ 0,75; \$ 1,50.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jane Bussièrre

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT:
Ulla Ranhall-Jeanneney

DIRECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE:
Marc Delemme

ASSISTANT: Gérald Tingaud

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE:
Silvia Lépot

Toute la correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

PHOTOS: Couverture: Henri Pribik — CEE; page 3: Central Office of Information, Londres; page 8: Yan — Rapho; page 10: J.P. Laffont — Sygma; page 13: NASA; page 14: délégation du Japon auprès de l'OCDE; page 17: Central Office of Information, Londres; page 30-31: Janine Niepce — Rapho; page 35: ministère danois des Affaires étrangères; page 39: Goldberg — Sygma; page 40-41: Kuhn — Rapho.

ÉNERGIE

IMPORTATIONS DE PÉTROLE: DÉCISION DE L'AIE	3
L'AUSTRALIE ADHÈRE A L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE	5
LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LES ÉCONOMIES DE PÉTROLE, 1973-78	7

INDUSTRIE

L'INDUSTRIE PÉTROCHIMIQUE: PERSPECTIVES JUSQU'EN 1985	8
LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE: QUELQUES CHIFFRES	10
ÉVOLUTION DE LA R-D INDUSTRIELLE	12
LE PROBLÈME DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL	15

STATISTIQUES DES PAYS MEMBRES DE L'OCDE

Édition 1979 — 15^e année 19

MAIN-D'ŒUVRE ET AFFAIRES SOCIALES

LES FEMMES DANS LA VIE ÉCONOMIQUE Politiques pour l'égalité	27
MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE: LE POINT DE LA SITUATION	33

AGRICULTURE

L'AGRICULTURE — ÉLÉMENT ESSENTIEL DE L'AMÉNAGEMENT DES RÉGIONS PERI-URBAINES <i>par Yves Cathelinaud, Direction de l'agriculture de l'OCDE</i>	35
PRODUITS LAITIERS ET VIANDE BOVINE EN 1982	38

ENVIRONNEMENT

PÉRIODE DE TRANSITION POUR LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT <i>par Jim MacNeil, Directeur de l'environnement</i>	40
--	----

NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE

42



PETROLE: MESURES ADOPTÉES PAR L'AIE

A la suite de l'interruption de dix semaines des exportations de pétrole iranien, les vingt pays membres de l'Agence internationale de l'énergie de l'OCDE (1) ont décidé, le 2 mars, de réduire de 5 % leur consommation de pétrole et ainsi atténuer les pressions qui s'exercent sur le marché.

L'analyse des informations obtenues grâce au système confidentiel de communication de données de l'AIE, qui depuis décembre fonctionne sur une base mensuelle, a en effet clairement montré la nécessité de cette action concertée. Les informations recueillies par télex auprès des gouvernements et des compagnies sur les mouvements pétroliers de décembre et de janvier et l'évolution projetée pour février, mars et avril indiquaient que pour l'ensemble de 1979 un déficit de plus de 2 millions de barils par jour (mbj) risquait de se produire, si les tendances de la demande observées en 1978 et les provisions relatives à l'offre faites début 1979 devaient se confirmer (voir le scénario page 5).

Le déficit réel prévu dans ce scénario, soit 2,3 mbj, représente moins de 5 % de la demande mondiale de pétrole en 1978, et n'est pas suffisant pour déclencher le système de répartition du pétrole en cas d'urgence qui est un des principaux éléments de la coopération convenue entre les pays de l'AIE. Mais il n'en est pas moins assez prononcé pour susciter des préoccupations dans les pays membres, notamment à cause de son incidence possible sur l'activité économique.

En outre, comme l'a déclaré Niels Ersbøll, sous-secrétaire d'État au Commerce extérieur du Danemark et président de l'AIE, dans une conférence de presse qui a suivi la décision: «Bien entendu, nous ne nous sommes pas uniquement préoccupés de l'offre en tant que telle mais aussi des incidences de la situation de l'offre sur les prix».

La réduction de 5 % décidée lors de la

(1) L'Australie est récemment devenue le vingtième membre de l'AIE, voir page 5.

Le marché pétrolier en 1979

Mesures adoptées par le Conseil de direction de l'AIE les 1^{er} et 2 mars 1979

LE CONSEIL DE DIRECTION

Ayant examiné la situation difficile qui règne actuellement sur le marché mondial du pétrole et étant parvenu à la conclusion que, en raison du déficit actuel de l'offre, les approvisionnements pétroliers risquent fort en 1979 d'être inférieurs de quelque 2 millions de barils par jour (mbj) à la demande pétrolière prévue

Ayant reconnu que l'avenir de la situation du marché pétrolier comporte de grandes incertitudes qui rendent nécessaire un examen continu et régulier de la situation

Étant parvenu à la conclusion que si les mesures qui s'imposent n'étaient pas prises à temps, il pourrait se produire une nouvelle dégradation de la situation au cours des mois qui viennent

Considérant que le déficit potentiel de l'offre pourrait, si rien n'est fait pour y remédier et pour prévenir ses effets sur les prix, notamment sur le marché *spot*, entraîner de graves dommages pour l'économie mondiale

Convient que les pays participants devraient entreprendre une action énergique, rapide et coordonnée

- pour améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande
- pour mettre en œuvre des politiques souples en matière de stocks tout en assurant un niveau suffisant avant l'hiver prochain
- pour remédier aux conditions anormales du marché qui règnent actuellement ainsi qu'aux pressions qu'elles exercent sur les prix

Convient que les pays de l'AIE contribueront à la stabilisation de la situation pétrolière dans le monde en réduisant leur demande de pétrole sur le marché mondial. Cette réduction sera de l'ordre de 2 mbj ce qui correspond à environ 5 % de la consommation de l'AIE. Chaque pays participant aura ces chiffres comme critère pour déterminer les mesures qu'il prendra afin de contribuer à cette réduction. Ces mesures devraient donner des résultats équivalents dans tous les pays participants.

Convient en conséquence que chaque pays participant prendra des mesures à court terme en appliquant rapidement des méthodes adéquates et efficaces, adaptées à sa situation particulière, pour:

- réduire la demande de pétrole
 - en utilisant l'énergie de façon plus efficace et en évitant toute consommation d'énergie non indispensable au maintien d'un haut niveau d'activité économique

- en utilisant les possibilités qui existent de réduire à court terme la part du pétrole dans la consommation d'énergie en le remplaçant chaque fois que possible par d'autres formes d'énergie

- maintenir la production nationale d'énergie et la porter à un niveau élevé
- tenir compte des possibilités qui existent d'utiliser davantage des qualités de brut autres que celles qui font prime sur le marché, en modifiant les dispositions réglementaires en la matière chaque fois que cela est possible et souhaitable
- adopter, autant que cela est nécessaire, des politiques nationales qui contribuent à la réalisation de l'objectif mentionné plus haut

Convient que la situation à court terme doit être envisagée compte tenu de ses implications à long terme pour le marché de l'énergie et qu'en conséquence les actions à court terme doivent autant que possible être compatibles avec, et renforcer, les mesures à plus long terme actuelles et envisagées (y compris le développement de ressources énergétiques de substitution) qui devraient contribuer à maintenir et à améliorer l'équilibre du marché pétrolier

Note et approuve les déclarations faites par les pays au sujet des mesures qu'ils ont déjà prises ou qu'ils envisagent de prendre pour faire face à la situation actuelle

Attend des compagnies pétrolières qu'elles accordent une attention particulière dans la situation actuelle, à la nécessité d'une répartition équitable du pétrole entre les pays consommateurs

Note que les mesures mentionnées plus haut devraient contribuer sensiblement au maintien d'un courant raisonnable d'approvisionnements pétroliers vers les autres pays ainsi que vers les pays de l'AIE

Se félicite des mesures prises par les pays producteurs de pétrole pour maintenir un niveau élevé de production

Invite le Groupe permanent sur les questions d'urgence et le Groupe permanent sur le marché pétrolier: à suivre attentivement la situation de l'offre pétrolière au fur et à mesure qu'elle évolue et à examiner si les mesures prises par les pays participants pour faire face à cette situation sont adéquates; à se réunir ensemble chaque mois à cet effet et à faire rapport au Comité de direction en lui soumettant des recommandations s'il y a lieu

Convient de suivre attentivement la situation du marché pétrolier mondial et d'adapter l'action de l'AIE en fonction de l'évolution des circonstances.

première réunion qu'a tenue le Conseil de direction de l'AIE en 1979 s'inscrit dans un programme général d'action (voir encadré). Chaque pays définira pour son propre compte les mesures précises à prendre pour réduire sa consommation dans la proportion fixée.

L'accent est mis en priorité sur une meilleure utilisation de l'énergie (l'AIE a énuméré à plusieurs reprises les principaux moyens dont on dispose à cet égard), mais on a souligné que les économies d'énergie ne doivent pas faire obstacle au maintien d'un niveau élevé de croissance économique. La deuxième ligne d'action proposée consiste à rem-

placer le pétrole par d'autres formes d'énergie. La solution la plus vraisemblable à court terme est le gaz naturel, mais dans des pays comme le Royaume-Uni et l'Italie, certaines centrales sont conçues de manière à pouvoir utiliser également le charbon.

Il est aussi possible de remplacer le pétrole brut qui fait prime sur le marché par d'autres qualités, par exemple, celles qui présentent une plus forte teneur en soufre. Il sera peut-être nécessaire dans un avenir proche d'employer ces combustibles et d'adapter en conséquence diverses réglementations, dont celles qui touchent à l'environnement.

Les pays qui ont des capacités excédentaires de production d'énergie au niveau national sont encouragés à en faire un plus large usage. Après la réunion, le Royaume-Uni a annoncé qu'il allait accroître sa production de charbon. Le Canada développe sa production de pétrole dans l'ouest et l'exporte vers le nord des États-Unis, en échange de pétrole pour ses provinces orientales. Ces deux pays ont un excédent de capacité de production de gaz naturel qui pourrait être utilisé. Les Pays-Bas seront peut-être en mesure d'accroître la production de gaz du gisement de Groningue pour faire face aux besoins à court terme. Ce ne sont là

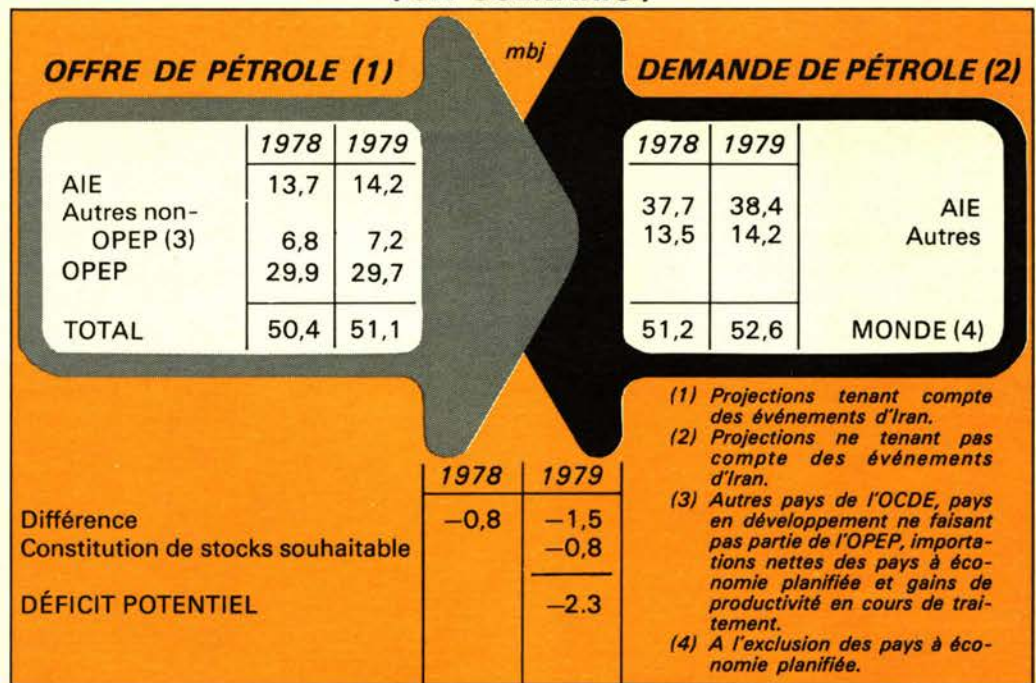
que quelques exemples des possibilités nationales.

L'avenir

Il est inutile de souligner les incertitudes qui entourent les perspectives du marché du pétrole — chaque jour apporte à cet égard son lot de nouvelles informations. Mais l'AIE continuera à suivre de près la situation — en ce qui concerne non seulement le volume, mais aussi les prix, ce qu'elle n'avait pas fait jusqu'à présent. Pour le moment, l'on ne parvient pas à avoir une connaissance précise de la situation de l'offre à cause du problème des stocks : en effet, au moment de la crise iranienne, les stocks étaient élevés dans beaucoup de pays (385 millions de tonnes pour l'ensemble de l'AIE). Il sera donc sans doute possible d'y puiser pendant plusieurs mois encore, mais pas de descendre au-dessous du niveau minimum convenu entre les membres de l'AIE (2). Ce sera plus tard dans l'année, lorsqu'il faudra reconstituer les stocks pour l'hiver, qu'on pourra vraiment juger de l'efficacité des mesures prises par l'AIE.

L'évolution de la situation dépendra bien entendu en grande partie de la pro-

OFFRE ET DEMANDE MONDIALES DE PÉTROLE EN 1979 (UN SCÉNARIO)



duction iranienne et de la réaction des autres producteurs de l'OPEP. Pendant l'interruption des exportations iraniennes, d'autres pays de l'OPEP ont comblé une partie du déficit ainsi créé; dans sa décision, l'AIE «se félicite de l'effort fait par

les pays producteurs de pétrole pour maintenir un niveau élevé de production».

(2) Les pays de l'AIE ont convenu de porter leurs stocks à l'équivalent de 90 jours d'importations au 1^{er} janvier 1980.

L'AUSTRALIE ADHERE A L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE

L'Australie vient d'adhérer à l'Agence internationale de l'énergie de l'OCDE (AIE) dont elle devient le vingtième pays participant.

Cette décision constitue la dernière en date d'une série de mesures importantes qu'a prise l'Australie en matière d'énergie. Elle confirme que ce pays a choisi d'adopter dans ce domaine une politique d'ouverture sur l'extérieur. «Nous avons le devoir de coopérer à la solution des problèmes énergétiques mondiaux et de ne pas garder exclusivement pour nous nos abondantes ressources», a déclaré Kevin Newman, ministre du Développement national.

L'Australie est déjà un gros exportateur net d'énergie — le premier parmi les pays de l'OCDE — et pourrait à l'avenir devenir l'un des plus importants du monde. Selon l'AIE, les exportations annuelles de charbon australien passeront d'ici à l'an 2000 de 30 à 200 millions de tonnes (140 mtep) (1); s'il le fallait, elles pourraient se maintenir à ce niveau pendant 350 ans. Il faut ajouter que le charbon australien a une faible teneur en soufre et que son prix de revient est peu élevé.

On peut aussi s'attendre désormais à un accroissement des exportations d'uranium, le gouvernement ayant décidé en août 1977, à la suite d'une longue enquête (2), d'étendre et de développer le secteur de l'extraction de l'uranium dans des conditions étroitement contrôlées — notamment inclure dans les contrats d'exportation des garanties maximales quant à la destination et l'utilisation des matières fissiles. L'Australie dispose d'importantes réserves de minerai d'uranium de haute qualité et facile-

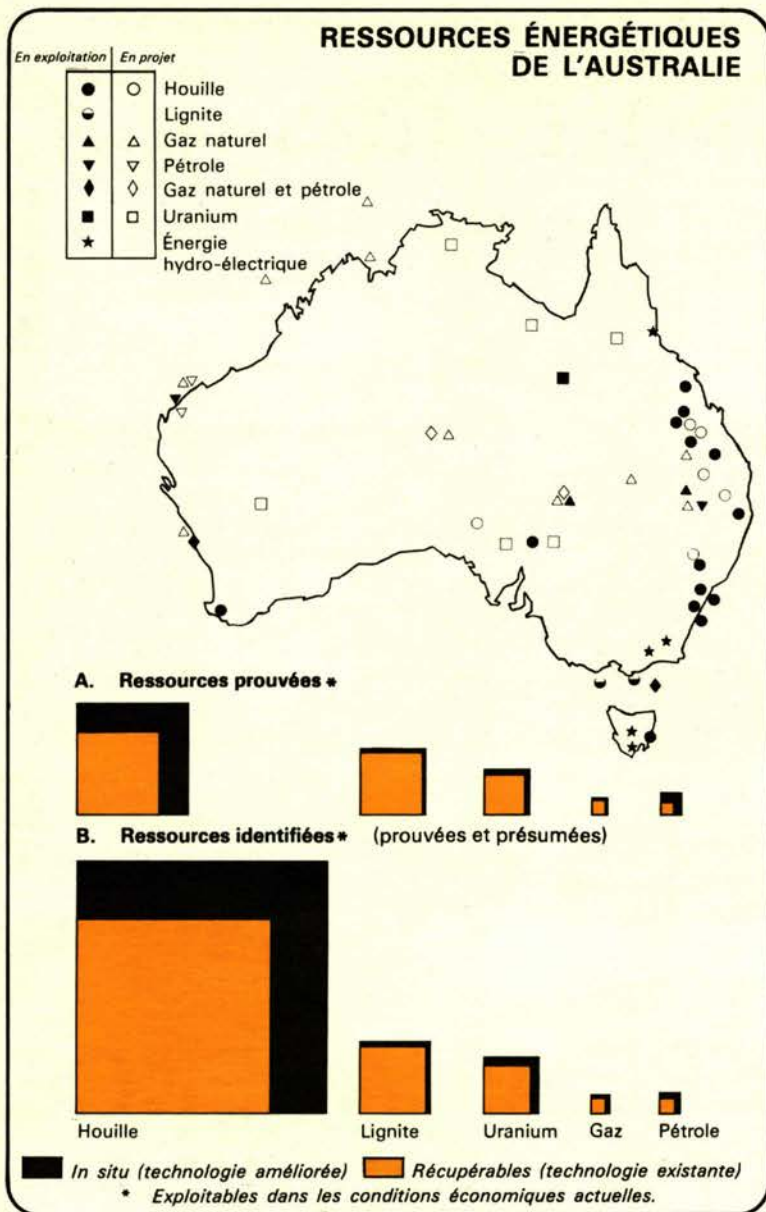
ment accessible (20 % des ressources en uranium d'extraction peu coûteuse du monde occidental) et elle n'a pas pour le moment l'intention de développer elle-même une industrie nucléaire. On étudie actuellement les possibilités d'enrichir l'uranium.

Les ressources énergétiques de l'Australie ne sont cependant pas limitées au charbon et à l'uranium. Le pays dispose aussi de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides associés, et de schiste bitumeux; une partie de ces produits, à l'exception du pétrole brut, pourrait être exportée. Les exportations de gaz naturel liquéfié extrait du plateau continental au large des côtes nord-ouest pourraient commencer dans les années quatre-vingts et atteindre 8 mtep par an vers 1990. Les exportations de gaz de pétrole liquéfié pourraient également doubler pendant la même période.

Commentaire de Ulf Lantzke, Directeur exécutif de l'AIE: «Important exportateur potentiel d'énergie, l'Australie pourrait considérablement contribuer aux efforts des pays de l'AIE pour limiter la croissance des importations pétrolières en faisant appel à d'autres sources d'énergie importée». Ulf Lantzke a également souligné que l'Australie s'attache à mettre en œuvre une politique

(1) Le charbon vapeur: perspectives jusqu'à l'an 2000. Voir l'Observateur de l'OCDE n° 96, janvier 1979.

(2) The Ranger Environmental Enquiry, lancée en 1975, a permis d'étudier pendant quelque deux ans les problèmes physiques, économiques, sociaux et d'environnement liés à l'extraction et à l'exportation d'uranium, notamment la question des droits des propriétaires traditionnels des terres aborigènes.



énergétique sont d'ores et déjà largement conformes aux principes adoptés par les pays de l'AIE en octobre 1977. Elle a récemment majoré le prix du pétrole brut pour le porter au niveau mondial et décidé de développer ses ressources en gaz naturel de façon à parvenir à un plus haut degré d'autonomie dans ces domaines. Les forages exploratoires ont plus que doublé au cours des trois dernières années, surtout au large des côtes sur le plateau d'Exmouth, où ont lieu actuellement des travaux de prospection pétrolière en haute mer qui sont les plus importants du monde et qui font appel aux techniques les plus perfectionnées.

Un dispositif institutionnel pour l'élaboration de la politique énergétique a été mis en place: un comité consultatif fédéral a été créé en 1977 ainsi qu'un organe commun composé de ministres fédéraux et de ministres des États, chargé de coordonner la politique énergétique. Des efforts sont faits pour développer la R-D en matière d'énergie, plus particulièrement en ce qui concerne le charbon auquel ont été consacrés en 1977 30 % des dépenses directes (provenant en grande partie d'une taxe sur le charbon).

Autre objectif de la politique énergétique: encourager les économies. Actuellement la consommation augmente d'environ 5 % par an mais le gouvernement s'est fixé pour but de réduire ce pourcentage. Il envisage de lancer à cet effet une campagne nationale d'éducation et de publicité.

L'Australie a enfin l'intention d'encourager des projets énergétiques pour faire face à la demande extérieure lorsque cela sera économiquement intéressant.

Bien que l'Australie vienne juste d'adhérer à l'AIE, elle a déjà noué des liens étroits avec certains pays de l'Agence et avec d'autres.

- Un accord avec les États-Unis sur la R-D en matière de charbon et la sûreté des mines; un accord sur la recherche concernant l'énergie solaire est en cours de négociation.
- Un accord avec le *National Coal Board* du Royaume-Uni.
- Une entente de coopération avec le Japon portant notamment sur le charbon, l'énergie solaire et des mesures d'économies; des ententes analogues avec l'Inde, la Nouvelle-Zélande et les pays de l'ASEAN (*Association of South-East Asian Nations*).

L'Australie fait un effort particulier pour encourager la coopération avec les pays en développement. Elle joue également un rôle actif dans le cadre de l'ONU pour tenter de promouvoir le dialogue entre les pays producteurs et les pays consommateurs d'énergie.

énergétique globale et cohérente et a noté que son adhésion à l'Agence donnerait une nouvelle impulsion à cet effort.

Les objectifs que s'est fixés l'Australie en matière de politique

Bilan énergétique de l'Australie

La production d'énergie primaire a progressé rapidement au cours des dernières années — 9,5 % par an entre 1970 et 1976 — et la demande intérieure de 5 % par an. L'augmentation rapide de la production peut être attribuée à la croissance des exportations du charbon à coke (dont 75 % sont actuellement destinés au Japon) et au remplacement du pétrole importé par du pétrole nationale.

D'après des estimations officielles, la demande nationale d'énergie devrait progresser d'environ 4 % par an au cours des dix prochaines années. La part du gaz naturel devrait s'accroître sensiblement — passant de 8 à 15 % des besoins totaux

d'énergie — au détriment du pétrole dont la part tombera de 47 à 40 %. La part du charbon devrait rester stable. La production globale d'énergie pourrait augmenter jusqu'à 10 % par an.

Pour le moment l'Australie ne prévoit pas de se lancer dans la production d'énergie nucléaire.

Le bilan énergétique de l'Australie est différent de celui de la plupart des autres pays de l'AIE. C'est ainsi que la part du charbon dans la consommation totale d'énergie est élevée, 40 % de la consommation totale contre 19 % en moyenne pour l'AIE. Environ les trois quarts de l'électricité produite en Australie proviennent de centrales thermiques alimentées en charbon et le dernier quart est essentiellement d'origine hydro-électrique. Si la part du pétrole dans la consommation d'énergie est un peu inférieure à la moyenne pour l'ensemble de l'AIE, l'Australie se rapproche des États-Unis en ce sens qu'une proportion très élevée de la consommation totale de pétrole — près de 60 % — est absorbée par les transports, ce

qui s'explique en partie par la faible densité démographique du pays.

Le problème des approvisionnements en pétrole brut nécessaires pour faire face aux besoins énergétiques futurs est une importante source de préoccupations en Australie. Ce pays subvient actuellement par lui-même à 70 % de ses besoins en pétrole contre environ 10 % en 1969 mais on prévoit que ce pourcentage tombera à environ 50 % vers le milieu des années quatre-vingts. Cette situation est plus favorable que celle d'il y a quelques années lorsqu'on prévoyait que le taux d'auto-approvisionnement tomberait à environ 25-30 %; l'amélioration est due en grande partie à l'importance des activités de prospection et à une réévaluation des réserves pétrolières nationales à la suite de la première mesure prise en 1975 dans le sens d'un rapprochement des prix australiens des prix mondiaux. Il n'en reste pas moins que l'Australie continue à faire porter sur les secteurs du pétrole et du gaz une grande partie des efforts qu'elle consacre aux problèmes de l'énergie.

LES ECONOMIES D'ENERGIE ET LES ECONOMIES DE PETROLE 1973-1978

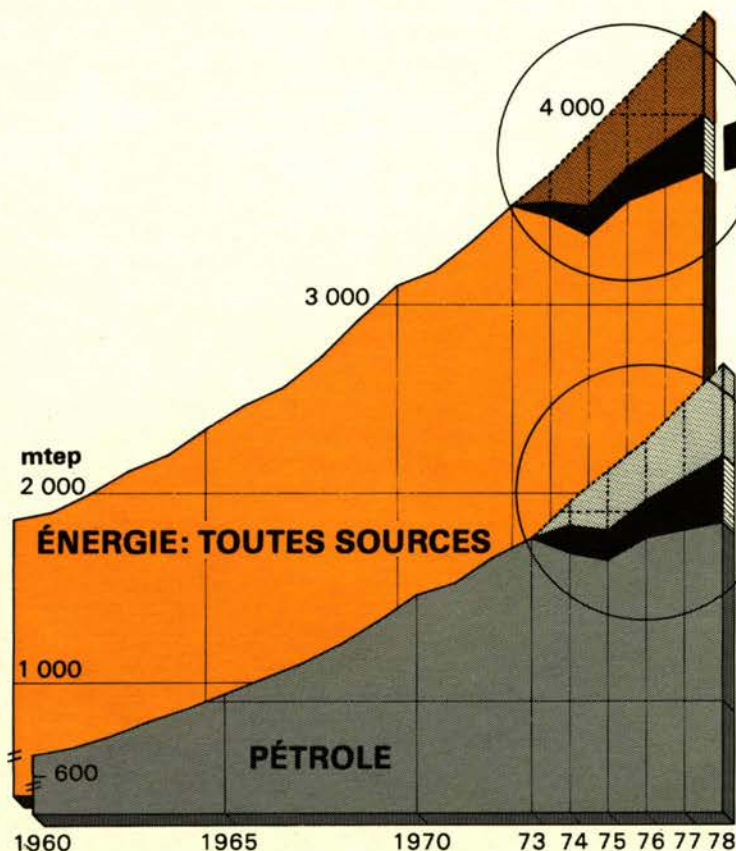
La demande d'énergie de l'ensemble des pays de l'OCDE a, d'après les dernières estimations, augmenté en 1978 de 2,2 % par rapport à 1977 pour atteindre 3 708 millions de tonnes d'équivalent pétrole (mtep) ou 74,2 millions de barils par jour (mbj); la demande de pétrole s'est, de son côté, également accrue de 2,2 % pour s'établir à 1 941 millions de tonnes (38,9 mbj). C'est la première fois depuis 1975 que la consommation de pétrole n'a pas augmenté plus vite que la demande totale d'énergie.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de la demande d'énergie et de celle de pétrole. Les courbes de la partie supérieure du graphique (A) indiquent quelle aurait été leur progression en 1978 si elle s'était poursuivie au même rythme que pendant la période 1960-1973. Les courbes du milieu (B) font apparaître ce qu'aurait été la demande d'énergie et celle de pétrole si le rapport qui existait avant 1973 entre la demande d'énergie et l'activité économique n'avait pas varié. Les courbes du bas (C) représentent les résultats effectivement enregistrés.

La différence entre les courbes du haut et celles du milieu correspond à la réduction de la demande d'énergie et de pétrole à laquelle on aurait pu s'attendre du simple fait du fléchissement de l'activité économique. En fait, la demande aussi bien de pétrole que d'énergie totale était plus faible.

Les États-Unis et le Japon ont beaucoup contribué au ralentissement de la consommation de pétrole en 1978 bien que dans le premier pays le pétrole a dû compenser la réduction forcée d'offre de charbon résultant d'une grève de mineurs.

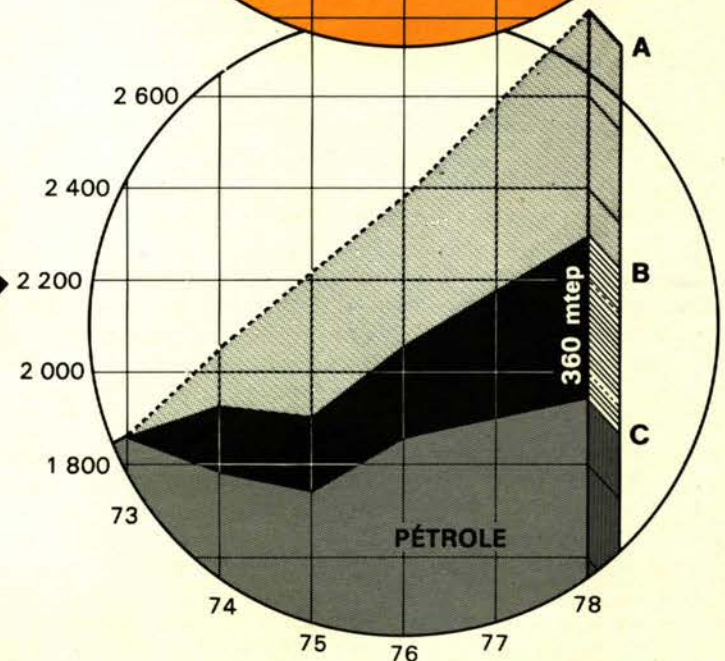
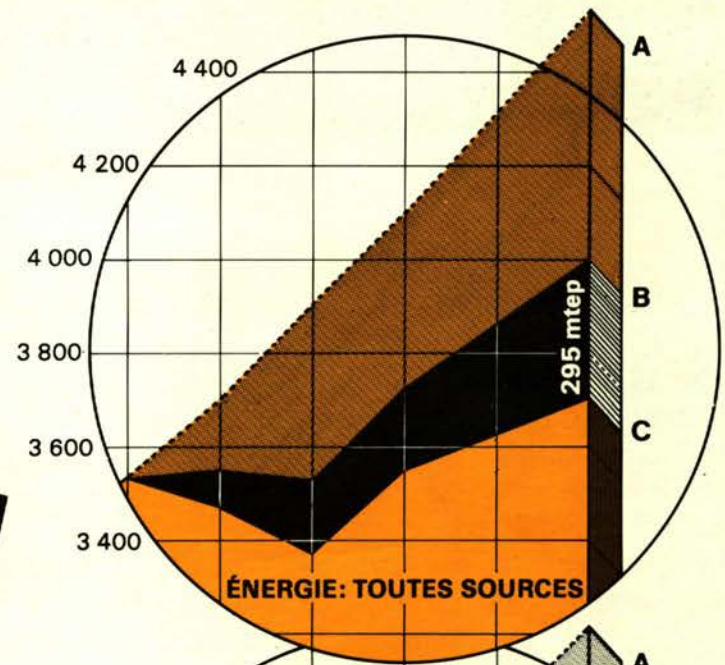
- A Projection pour 1974-78 calculée d'après le taux de croissance de la demande d'énergie et de pétrole sur la période 1960-73.
 - B Projection pour 1974-78 calculée d'après l'activité économique réelle et le rapport entre la croissance économique et la demande d'énergie et de pétrole sur la période 1960-73.
 - C Demande réelle.
- B-C Dépenses d'énergie évitées.



CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE (mtep)

	OCDE	États-Unis	CEE	Japon	Autres OCDE
TOUTES SOURCES					
1978 (provisoire)	3 708	1 842	952	358	556
1977	3 628	1 799	929	350	550
variation en %	2,2	2,4	2,5	2,3	1,0
dont: PÉTROLE					
1978 (provisoire)	1 941	883	525	261	272
1977	1 899	866	503	257	273
variation en %	2,2	1,9	4,4	1,6	0

Abstraction faite des économies «proprement dites», la sous-utilisation générale des capacités industrielles dans les pays de l'OCDE de 1974 à 1978 a pu avoir certaines incidences exceptionnelles et passagères sur le rapport entre la demande d'énergie et l'activité économique.



L'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE : PERSPECTIVES JUSQU'EN 1985

L'industrie pétrochimique a été un des moteurs de la croissance économique des pays industrialisés, fournissant une large gamme de produits tant au secteur des biens d'équipement qu'à celui des biens de consommation. Son importance est renforcée par le rôle qu'elle joue en transmettant à d'autres industries les procédés techniques complexes qu'elle a élaborés au cours de sa propre croissance. Enfin, elle dépend bien sûr du pétrole et du gaz naturel — ses matières premières de base. Pour toutes ces raisons, les conséquences pour l'industrie pétrochimique des nouvelles conditions économiques et de la situation de l'offre d'énergie que nous connaissons depuis 1974 sont particulièrement significatives.

Le Comité de l'industrie de l'OCDE a examiné la situation actuelle et les perspectives de l'industrie pétrochimique dans la zone OCDE. L'article qui suit donne un bref aperçu des principales questions qui y sont abordées (1).

La croissance de l'industrie pétrochimique avait été, jusqu'en 1973, remarquablement rapide. Une évolution favorable des prix de ses produits par rapport à ceux des produits concurrents et un flux important d'innovations tant en matière de procédés que de produits lui avaient permis d'être un des secteurs industriels les plus dynamiques au cours de cette période caractérisée par une croissance économique générale soutenue. Ainsi, entre 1960 et 1973, alors que la production industrielle totale de la zone OCDE avait progressé d'environ 5½ % par an et la production chimique de quelque 9 %, la croissance de la produc-

tion pétrochimique s'était effectuée à un rythme de 10 à 17 % selon les produits (butadiène: 10 %; benzène: 13 %; propylène: 16,5 %; éthylène: 17 %).

Toutefois, avant même que ne se déclare fin 1973 la « crise du pétrole », quelques signes indiquaient que la situation était en train de se modifier: une certaine saturation apparaissait progressivement sur les marchés pour lesquels les produits pétrochimiques étaient utilisés comme matières premières. Cela reflétait le fait que la substitution des produits de synthèse à d'autres matières (papier, bois, acier, etc.) devenait moins rapide. De plus, l'industrie semblait approcher un palier

dans les avantages apportés par l'accroissement de la taille des unités de production.

Ces tendances générales, qui étaient restées partiellement dissimulées en 1972-73 à cause du haut niveau d'activité économique générale, ont été exacerbées par la crise de l'énergie et, à partir de 1974, par la récession. Des changements se sont produits tant en amont qu'en aval de la production. En amont, on connaît les modifications profondes qui sont intervenues dans les conditions d'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel dont sont dérivés les produits pétrochimiques. En aval, la demande de produits pétrochimiques est affectée par le ralentissement de la croissance économique générale et par la modification de la composition de la demande.

Perspectives

Les prévisions concernant l'évolution de la production et de la capacité de production de la zone OCDE jusqu'en 1985 montrent que l'excédent de capacité qui est apparu en 1975 ne se résorbera pas avant

(1) Les résultats de ces travaux viennent d'être publiés sous le titre *L'industrie pétrochimique: perspective de la production et de l'investissement jusqu'en 1985. Le rapport se concentre sur les quatre produits pétrochimiques de base (éthylène, propylène, butadiène et benzène), traite de l'évolution depuis 1960 et des perspectives de la production et de la capacité de production ainsi que des besoins présents et futurs en matières premières et en investissements.*

1980 et, si la croissance économique générale demeure lente, peut-être pas avant 1985. Cette possibilité est particulièrement vraisemblable à cause du développement des capacités de production hors de la zone OCDE — notamment dans les pays du Comecon et au Moyen-Orient. Ces pays ont l'intention d'exporter une partie de leur production, principalement vers l'Europe. En même temps, les pays de l'OCDE auront moins de possibilités d'augmenter leurs exportations. Cela est illustré par les échanges États-Unis/Amérique latine car cette dernière compte parmi les régions qui devraient augmenter leurs capacités pétrochimiques. Cependant, étant donné que l'on prévoit que la croissance de l'industrie pétrochimique au Moyen-Orient sera plus lente qu'on ne le pensait il y a encore peu de temps (2), les pays de la zone OCDE ne devraient ressentir le plein impact de ce développement avant 1985.

Quant aux matières premières pour l'industrie pétrochimique — naphta, gas-oil, condensats —, bien qu'elles soient exclusivement dérivées des hydrocarbures, elles ne représentent qu'une faible proportion de la consommation mondiale de gaz et de pétrole. Par conséquent, pour ce qui est des approvisionnements, on ne prévoit pas de problèmes particuliers. Les prix peuvent cependant constituer un facteur limitatif mais, comme l'ont encore montré les récents événements, ils échappent presque entièrement à la prévision.

PRODUCTION DES QUATRE PRODUITS PÉTROCHIMIQUES DE BASE

zone OCDE; évolution 1960-1976 — prévisions pour 1980 et 1985
(taux annuels de variation)

	1960/65	1965/70	1970/73	1973/74	1974/75	1975/76	1976/80	1980/85
Ethylène	(17¼)	(19½)	11,0	6,1	-18,6	16,0	(5)	(5½)
Propylène	(16½)	19,5	13,7	3,8	-18,2	20,3	(6)	(6½)
Butadiène	(9)	(10½)	(9¾)	(2¾)	(-21,8)	24,2	(5)	(3½)
Benzène	(10½)	(5½)	(-29½)	35,0	(6)	(5)

(1): Estimations.

Investissements

La sous-utilisation actuelle des capacités de production qui durera probablement jusqu'au début des années 1980 conduira sans doute à une concurrence accrue. La baisse des prix qui s'ensuivra, la hausse attendue des coûts et la réduction consécutive des marges de profit diminueront la capacité d'autofinancement des entreprises. Or, il est à craindre qu'il sera difficile de compenser cette érosion de l'autofinancement par des apports externes de capitaux privés dans une situation où l'industrie pétrochimique apparaîtra pour les investisseurs nettement moins intéressante que par le passé.

Si les perspectives de la demande ne s'amélioreront pas d'ici à 1985, le problème de l'investissement risque d'être aggravé par la nécessité pour l'industrie de

prévoir le remplacement des installations existantes (3), remplacement qui, selon les estimations, ne pourra être financé que pour un tiers environ à l'aide des réserves pour amortissement.

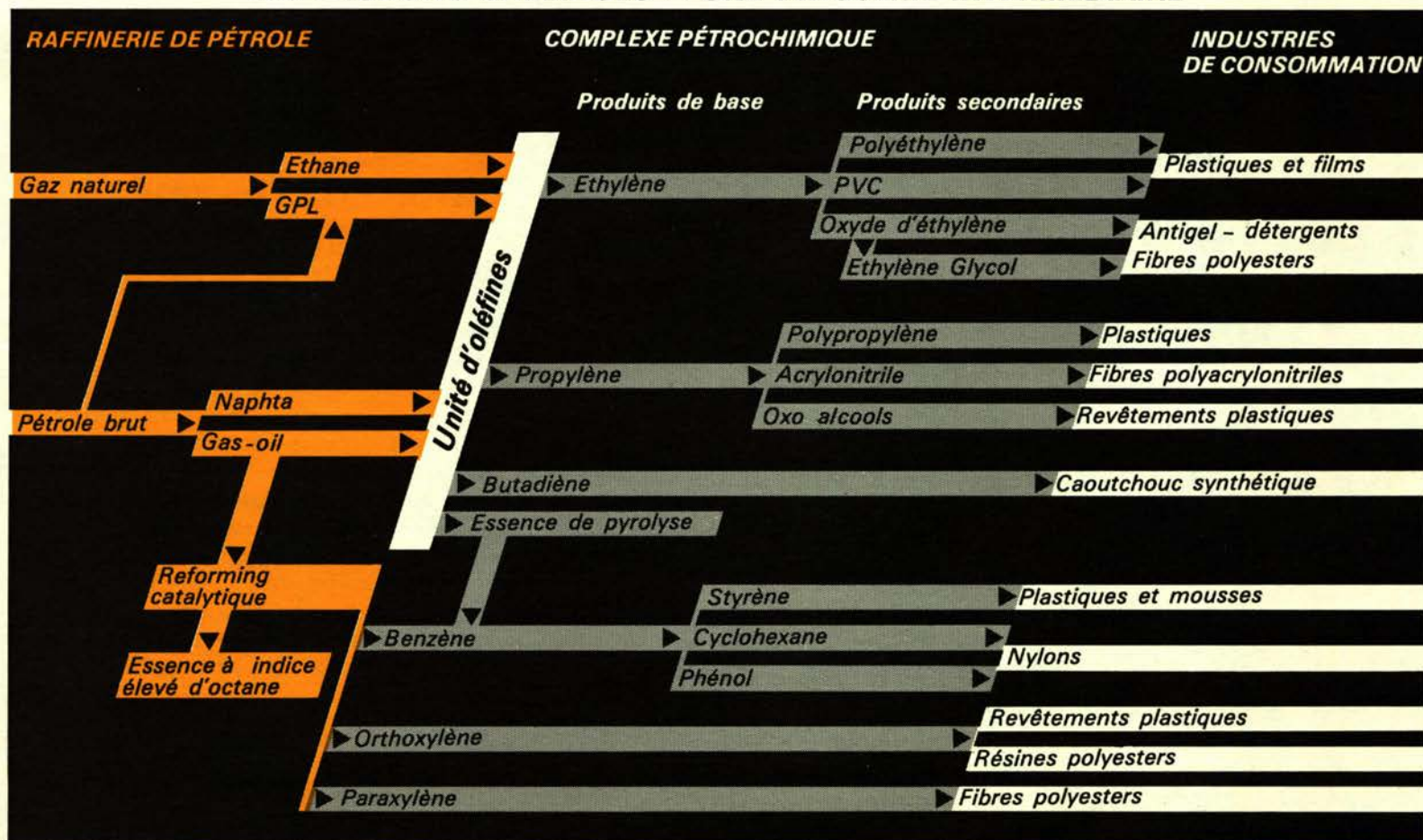
**

Enfin, il n'est pas possible de prendre la vraie mesure de certains problèmes en cours de maturation sans regarder au-delà de 1985. Le Comité de l'industrie de l'OCDE continuera donc à suivre de près l'évolution de la situation.

(2) Le rapport a été écrit avant les événements d'Iran. Ce pays, déjà un important fournisseur de la matière première, était considéré comme devant devenir un des producteurs importants de produits pétrochimiques.

(3) 1970 était la date moyenne de mise en service des installations fonctionnant en 1975.

LES PRODUITS CHIMIQUES — UNE INDUSTRIE INTERMÉDIAIRE



LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE: QUELQUES CHIFFRES



La construction navale connaît depuis quelques années une crise d'une exceptionnelle gravité. Trois éléments caractérisent la situation: le niveau très bas des carnets de commandes et des nouvelles commandes; l'adaptation progressive des structures de l'offre à la demande au niveau mondial; l'émergence de l'industrie de la construction navale dans les pays du tiers monde.

Quelques chiffres permettent de mesurer la gravité de la situation dans le secteur.

Le carnet de commandes mondial était début 1974 au niveau record de 133 millions de tonneaux de jauge brute (tjb; voir encadré). Fin 1978, il était d'environ 25 millions de tjb (tableau 1).

Le niveau des nouvelles commandes est, pour l'année 1978, à peine supérieur à 8 millions de tjb.

On a assisté au cours de 1978 à une modification progressive de la répartition mondiale du carnet de commandes et des nouvelles commandes. Ces dernières ont été géographiquement moins concentrées qu'auparavant (tableau 2). Le carnet de commande diminue rapidement dans la plupart des pays, et en particulier au Japon (tableau 1). La part des pays tiers dans les nouvelles commandes mondiales est, fin 1978, de quelque 30 %.

Adaptation de l'offre

La crise dans l'industrie de la construction navale a entraîné la nécessité d'une adaptation de l'offre à la demande. Ainsi estime-

LE TONNEAU DE JAUGE BRUTE COMPENSÉE (tjbc)

Traditionnellement le tonneau de jauge brute (tjb) est l'unité de capacité utilisée pour mesurer l'activité de la construction navale. Cependant, après la seconde guerre mondiale, des changements importants sont intervenus dans la technologie des navires: augmentation de leurs tailles, multiplicité des types, accroissement de leur complexité. Le besoin s'est fait sentir de rechercher une unité de mesure plus cohérente qui tienne compte de ces éléments. Le tonneau de jauge brute compensée a donc été élaboré et il est utilisé par l'OCDE: ce système cohérent est fondé sur l'application à la jauge brute des différents navires d'un coefficient de compensation « majorateur » ou « minorateur » selon que le volume de travail nécessaire pour produire un tjb serait plus grand, ou plus faible, que dans le cas d'un navire standard.

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CONSTRUCTION NAVALE

Lorsqu'ont commencé les graves difficultés de l'industrie de la construction navale, l'OCDE disposait déjà d'un cadre pour les discussions qui s'imposaient: le Groupe de travail sur la construction navale, composé de quinze pays Membres et de trois pays observateurs (1), à savoir pratiquement toutes les nations concernées par le problème.

Après avoir mis en place un arrangement sur les crédits à l'exportation de navires, le Groupe a conclu en 1972 un « arrangement général concernant l'élimination progressive des obstacles aux conditions normales de concurrence dans l'industrie de la construction navale » et adopté en 1976 des « lignes d'orientation générale pour les politiques gouvernementales dans l'industrie de la construction navale ».

(1) Membres: Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, CEE; observateurs: Canada, États-Unis, Portugal.

1. CARNET DE COMMANDES

Milliers de tonnes et pourcentage

	Fin 1976				Fin 1977				Fin 1978			
	tjb	%	tjbc	%	tjb	%	tjbc (coeffic. 1977)	%	tjb	%	tjbc (coeffic. 1977)	%
13 pays européens du Groupe de travail *	21 177	56,9	19 454	64,7	12 885	58,2	11 266	61,5	8 094	57,5	8 704	65,4
Japon	16 080	43,1	10 612	35,3	9 241	41,8	7 059	38,5	5 974	42,5	4 605	34,6
Total Groupe de travail	37 257	100	30 066	100	22 126	100	18 325	100	14 068	100	13 309	100
Monde	55 373				36 725				24 859			

2. NOUVELLES COMMANDES

Milliers de tonnes et pourcentage

	1976		1977				1978			
	tjb	%	tjb	%	tjbc (coeffic. 1977)	%	tjb	%	tjbc (coeffic. 1977)	%
13 pays européens du Groupe de travail	1 770	16,9	2 817	30,7	3 988	42,2	2 292	41,8	3 225	51,0
Japon	8 677	83,1	6 438	69,3	5 536	57,8	3 189	58,2	3 104	49,0
Total Groupe de travail	10 447	100	9 255	100	9 524	100	5 481	100	6 329	100
Monde	12 936		11 759				8 342			

* Voir encadré.

Sources: OCDE et Lloyds' Register of Shipping.

t-on que la production mondiale, qui en 1976 était de 34 millions de tonneaux de jauge brute et qui fin 1978 était descendue à 17,6 millions, doit poursuivre sa baisse jusqu'en 1981 environ, où, suivant plusieurs prévisions, elle atteindrait de 8 à 10 millions de tonneaux. Une reprise s'amorcerait ensuite progressivement vers 1983 mais le niveau d'équilibre que l'on atteindrait vers 1985 serait très sensiblement inférieur à celui des années 1975-76.

La structure de la production mondiale évolue rapidement: en 1974 les pétroliers représentaient 70 % du carnet de commandes mondial, fin 1978 cette proportion n'était plus que de 25 %. Cela signifie que la part des navires relativement plus sophistiqués demandant plus de main-d'œuvre lors de la construction augmente et donc que la réduction de l'emploi dans les chantiers est moins que proportionnelle à la réduction de la production exprimée en tjb.

Cependant le problème de l'emploi, lié à l'adaptation nécessaire des capacités de production, reste crucial dans les pays Membres. Par rapport aux niveaux de 1975, et en termes de personnes employées, la réduction a, dans plusieurs pays, déjà atteint 20-30 %. La diminution des heures travaillées est générale et importante dans pratiquement tous les chantiers.

Des programmes ou des plans de restructuration de l'industrie de la construction navale en vue de son adaptation aux nouvelles conditions du marché sont mis en œuvre dans les pays membres du Groupe suivant les «Lignes d'orientations générales par les politiques gouvernementales dans l'industrie de la construction navale» adoptées en 1976 par le Groupe de travail (voir encadré).

Emergence du tiers monde

La comparaison du carnet de commandes des vingt premiers pays constructeurs du monde en 1970 et en 1978 est révélatrice

du changement intervenu depuis le début de la décennie. En 1970, seul un pays du tiers monde, le Brésil, y figurait, en 17^e position; fin 1978, quatre pays du tiers monde avaient pris place sur la liste: le Brésil (3^e avec plus de 10 % du carnet mondial), la République de Corée (10^e avec 2,7 %), Taiwan (16^e avec près de 2 %), l'Inde (20^e avec 1,4 %).

Le tableau 3 montre l'évolution des livraisons de ces pays de 1970 à 1977.

Dans beaucoup de pays du tiers monde, le développement de l'industrie de la construction navale est lié à leur politique d'industrialisation et au développement de leur flotte de commerce. Cependant, dès à présent, la vocation également exportatrice de nombre d'entre eux s'affirme.

3. ÉVOLUTION DES LIVRAISONS DE SIX PAYS DU TIERS MONDE 1970-1977

Pays	1970		1977	
	nombre de navires	tjb	nombre de navires	tjb
Brésil	10	64 068	39	380 190
Corée du Sud	3	1 899	57	562 019
Inde	7	20 208	14	36 145
Pérou	102	26 312	41	6 640
Singapour	13	4 742	47	99 910
Taiwan	17	89 561	6	296 019
TOTAL	152	206 790	204	1 380 923

EVOLUTION DE LA R-D INDUSTRIELLE 1967-1975

L'OCDE vient de terminer son premier rapport sur la R-D industrielle dans les pays Membres. Il traite principalement des années 1967-75 mais comprend aussi des informations sur la période 1959-67. L'étude (1), faite par la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, porte principalement sur les onze pays qui ensemble représentent 97 % de toute la R-D industrielle de l'OCDE - les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France (87 %) ainsi que l'Italie, les Pays-Bas, la Suède, le Canada, la Belgique et la Suisse (10 %); (2).

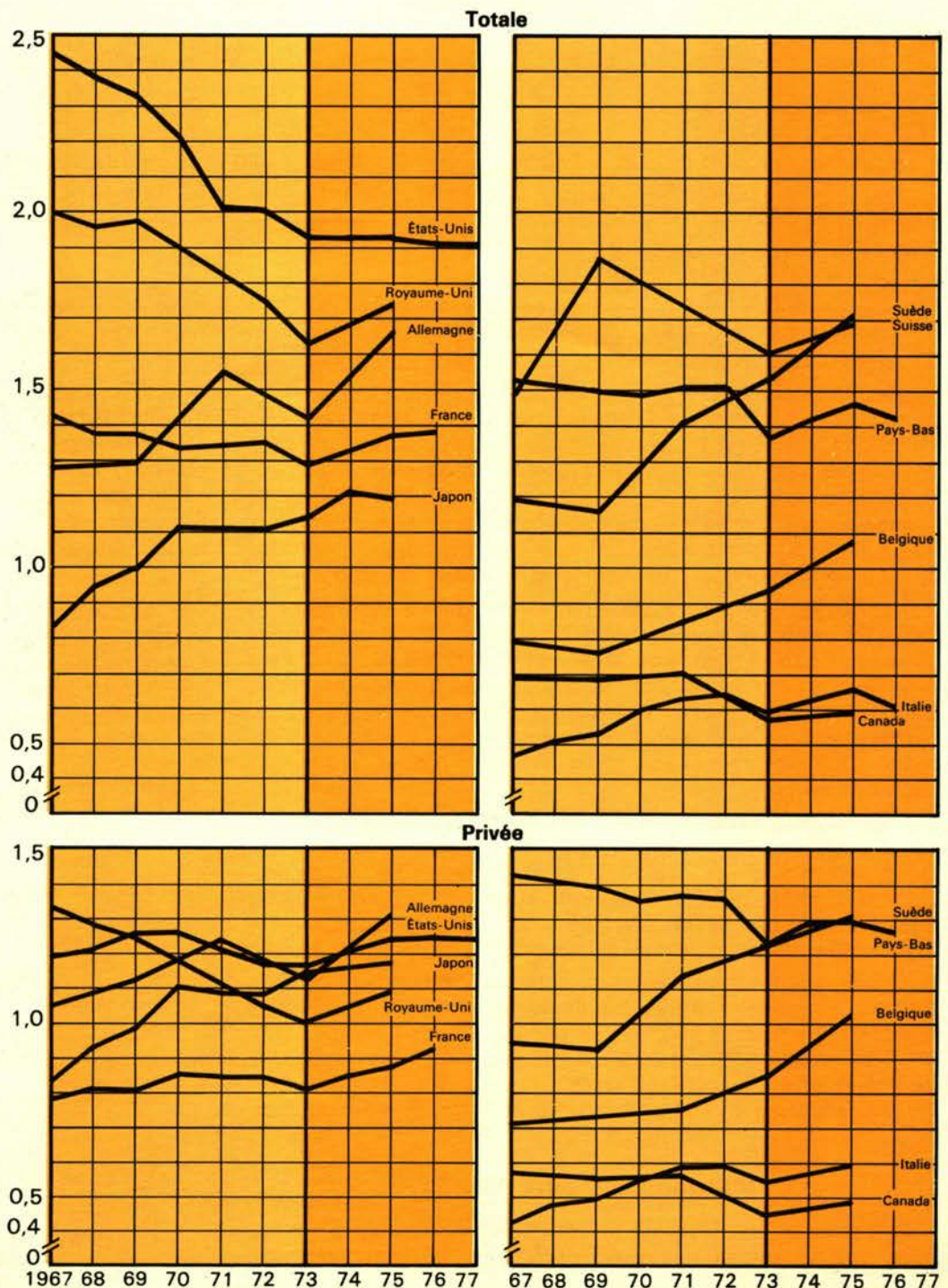
Évolution par pays

La période 1967-1975 est marquée par une nette redistribution de la R-D industrielle: l'effort a décliné aux États-Unis et au Royaume-Uni et s'est fortement accru

au Japon et en Allemagne. En France, la situation demeure pratiquement inchangée (graphique B).

La baisse de la R-D industrielle aux États-Unis - dont l'effort représentait néanmoins en 1975 environ la moitié du

A. LA R-D INDUSTRIELLE en % des ressources industrielles totales



L'étude se penche sur l'évolution de la recherche dans huit industries manufacturières: l'aérospatial, l'électricité/électronique, la chimie, les industries tributaires de la chimie (produits plastiques, textiles synthétiques par exemple) et les «autres industries manufacturières»; les industries non manufacturières - l'agriculture, les industries extractives et les services - ne représentent qu'environ 5 % de toute la R-D industrielle.

La faible augmentation - 8 % seulement en volume - des dépenses consacrées à la R-D industrielle dans les pays de l'OCDE entre 1967 et 1975 contraste nettement avec l'accroissement de deux tiers au cours des huit années précédentes (avec un doublement en volume du financement privé). Quant au nombre des chercheurs, il s'est accru de 15 % et celui de la main-d'œuvre totale de seulement 2 %. L'augmentation de presque 30 % de la R-D effectuée sur fonds privés a tout juste compensé le déclin du financement public.

(1) A paraître prochainement sous le titre Évolution de la R-D industrielle dans divers pays Membres de l'OCDE.

(2) Les pays dont l'effort de R-D est relativement faible ont été examinés séparément dans un bref chapitre.

total de la zone OCDE — résulte largement de la diminution des fonds publics, particulièrement de ceux destinés à l'industrie aérospatiale, alors qu'au Royaume-Uni, c'est le financement privé qui est en cause. En Allemagne et au Japon, l'augmentation de la R-D industrielle a été alimentée surtout par des fonds privés.

Les pourcentages de toutes les ressources industrielles consacrées à la R-D par les principaux pays se sont rapprochés au cours de la période. En 1975, ils vont de 1,2 % pour le Japon à 1,9 % pour les États-Unis. Si l'on ne considère que les fonds privés, la fourchette est encore plus étroite, les principaux exécutants se regroupent tous autour de 1,2 % à l'exception de la France. Les «intensités de R-D» (voir encadré) sont aussi fortes pour les

dépenses totales, et même plus fortes pour les dépenses privées, en Suède, en Suisse et aux Pays-Bas, un peu plus faibles en Belgique et considérablement plus faibles en Italie et au Canada (graphique A).

La R-D et la nouvelle situation économique

Le ralentissement de l'économie mondiale depuis 1973 ne semble pas avoir eu de conséquences pour les tendances de la recherche industrielle. En effet, le déclin du financement public se poursuit presque sans interruption et l'accroissement du financement privé est pratiquement terminé en 1971; depuis, il fluctue dans la plupart des pays.

Des coûts croissants

Les coûts de la R-D ont augmenté rapidement au cours de la période étudiée, particulièrement les coûts salariaux, le personnel le moins qualifié ayant reçu les plus fortes hausses. Cela a eu pour effet, dans tous les pays et toutes les industries, une diminution, par chercheur, du personnel de soutien. Étant donné qu'aucun accroissement des dépenses par chercheur, résultant de l'achat d'équipements et de services destinés à compenser la

MÉTHODOLOGIE

Les données de R-D pour la période 1959-67 ne sont que des estimations: les augmentations en volume ont été calculées grâce au déflateur implicite du PIB.

Pour la période 1967-75, des indices de prix pour la R-D ont été élaborés pour montrer les variations en volume. De même, on a utilisé des taux de change adaptés à la R-D pour étudier les changements intervenus dans la répartition entre les pays de l'OCDE. On a enfin comparé les dépenses de R-D industrielle pour chaque pays avec les ressources industrielles totales (représentées par le produit intérieur brut des branches marchandes, agrégat très similaire à la valeur ajoutée) pour obtenir des «intensités de R-D».

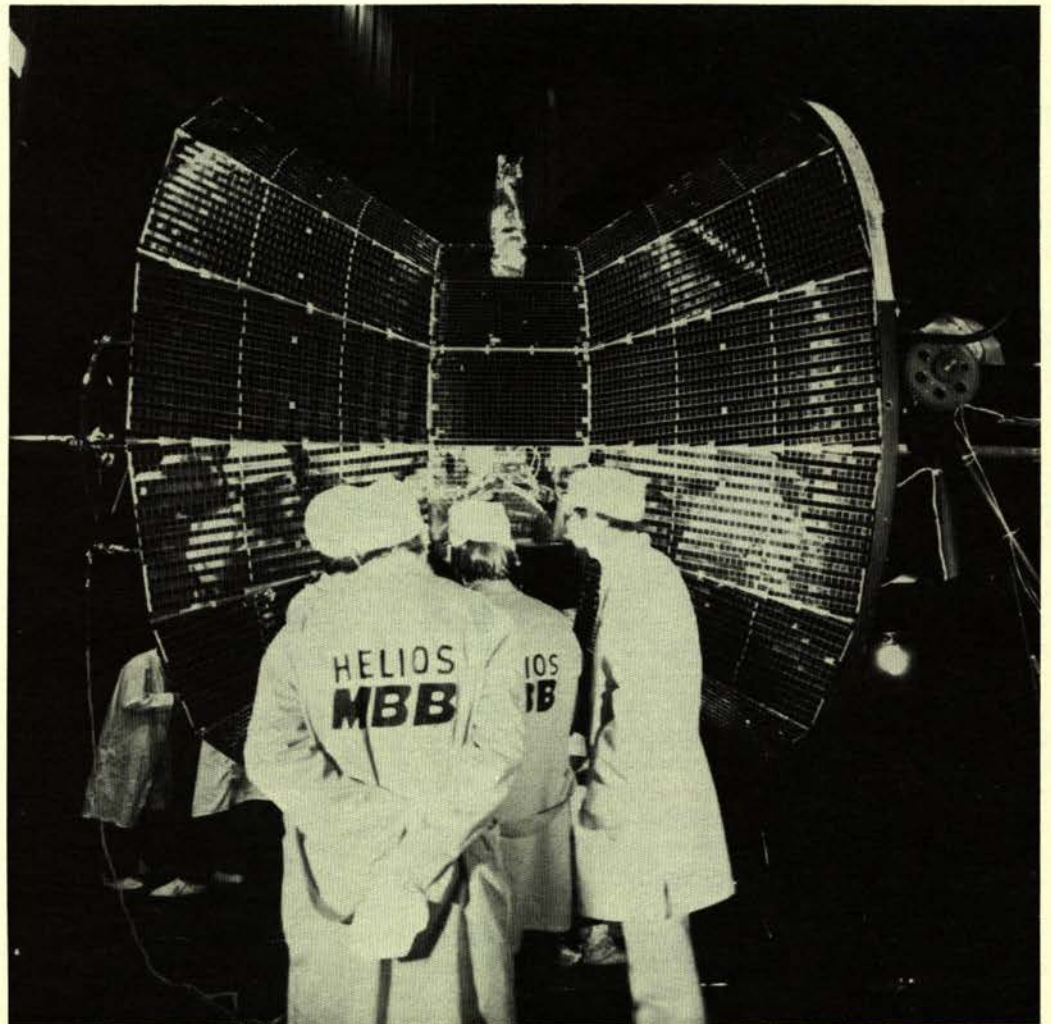
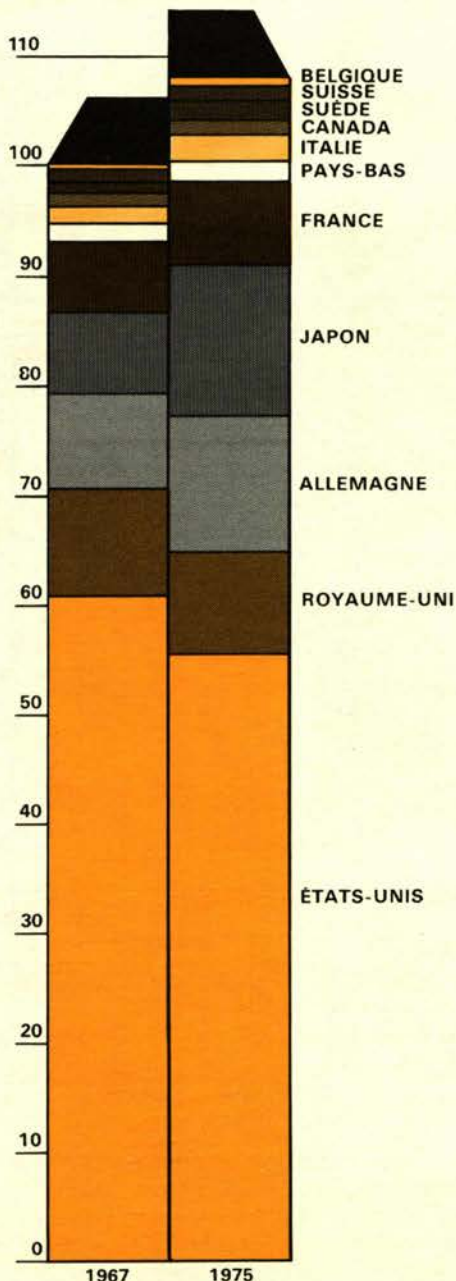
diminution du personnel de soutien, n'apparaît, ce phénomène pourrait indiquer une diminution de la qualité de l'environnement de travail des chercheurs au cours des dernières années, et éventuellement, de celle de leur efficacité.

Les différentes industries

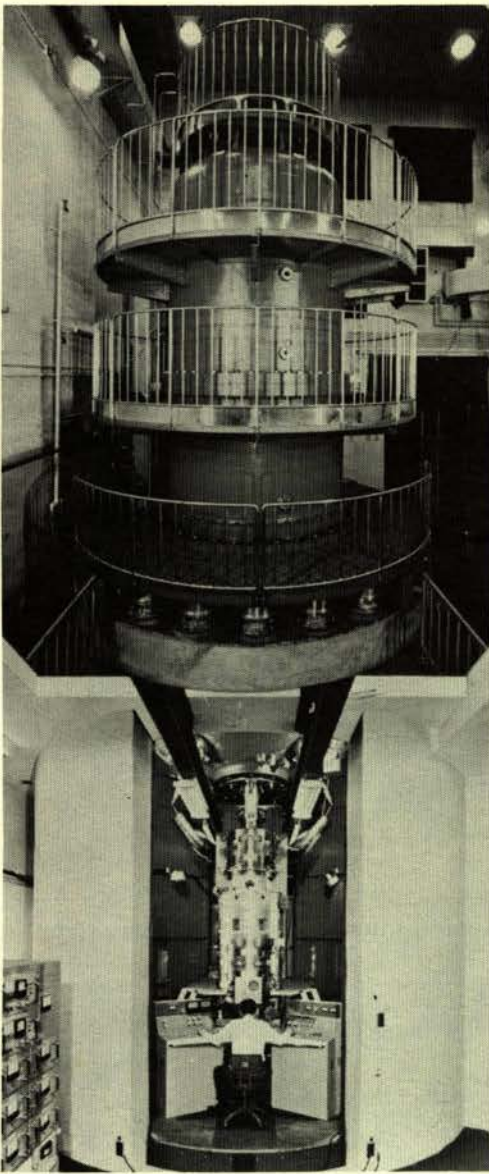
En 1975, le groupe des industries à «haute intensité technologique» dépense

B. DÉPENSES TOTALES DE R-D INDUSTRIELLE dans la zone OCDE 1967 et 1975

prix constants 1967 = 100



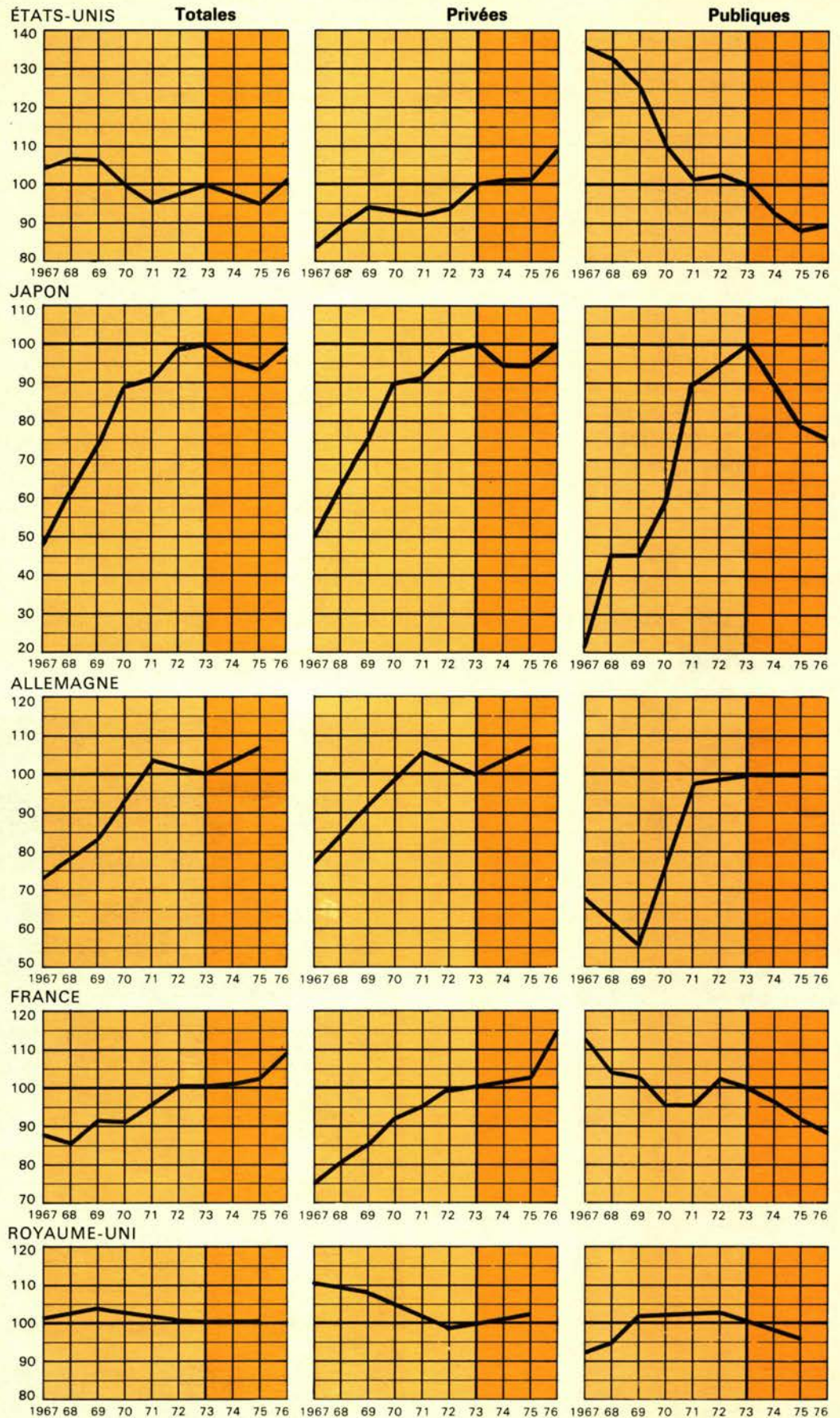
Aux États-Unis, la R-D industrielle publique a beaucoup baissé. Ci-dessus: un simulateur spatial au Jet Propulsion Laboratory de la NASA à Pasadena, Californie.



La R-D industrielle financée sur fonds privés s'est fortement accrue au Japon — entre autres dans le domaine de l'équipement électronique sophistiqué. Ci-dessus: un microscope de 3 MeV élaboré par Hitachi Ltd. et l'université d'Osaka.

64 % de l'ensemble des sommes consacrées à la R-D industrielle, le groupe électrique ayant la première place (28 % de toutes les dépenses de R-D industrielle) suivi par la chimie (19 %) et le groupe aérospatial (17 %). En 1967, c'était ce dernier groupe qui détenait la première place dans la zone OCDE, mais en 1975, le volume de R-D effectué par lui ayant baissé d'environ un tiers, il n'était plus que troisième. Cela est dû principalement au déclin du financement public particulièrement aux États-Unis où cette industrie a eu à supporter les plus importantes réductions des programmes fédéraux de défense et d'espace. La diminution du financement public a également eu des conséquences pour le groupe électrique aux États-Unis; pour l'OCDE dans son ensemble cependant, ce groupe a conquis en 1975 la première place grâce à l'augmentation considérable de la R-D financée sur fonds privés (particulièrement au

C. DÉPENSES DE R-D prix constants 1973 = 100



Japon). La croissance du groupe chimie, qui est régulière et touche tous les pays, est due presque exclusivement au financement privé. La R-D dans l'industrie pharmaceutique connaît une augmentation particulièrement soutenue.

Pour les autres groupes industriels, à l'exception du groupe des métaux de base, les dépenses de R-D s'accroissent sur la période. L'augmentation la plus marquée est celle du groupe « autres matériels de transport ».

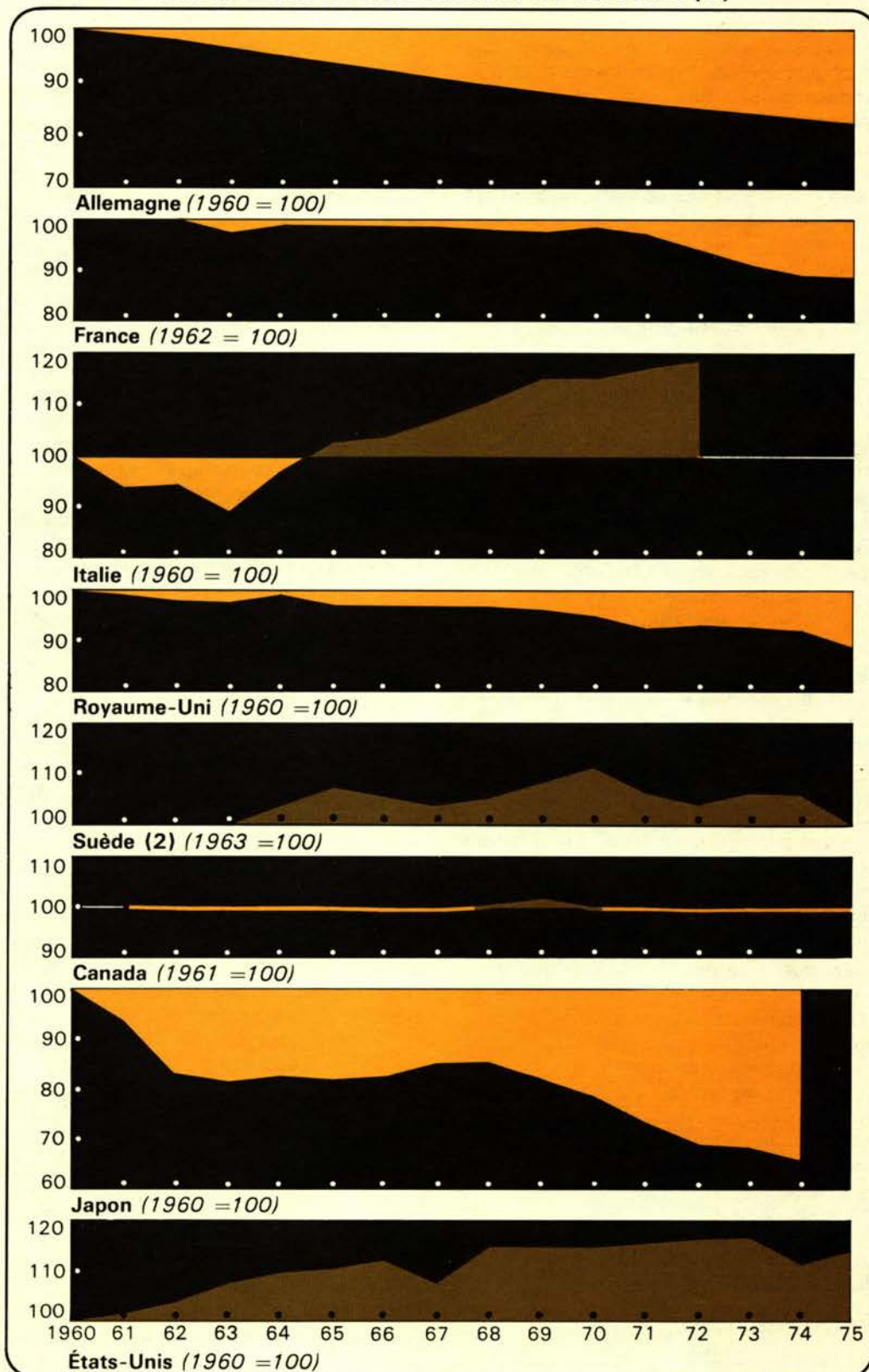
LE PROBLEME DE L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

L'un des traits les plus frappants des événements économiques depuis 1975 a été le fait que l'investissement industriel n'a pas contribué de façon notable à une reprise de l'activité économique dans les pays de l'OCDE. Cette faiblesse persistante compromet dans l'immédiat l'effort de redressement en raison de la place qu'occupe l'investissement dans la demande globale et menace à long terme la croissance à cause du rôle crucial qu'il joue dans la formation de nouvelles capacités de production. Ainsi les responsables ont-ils dû envisager la possibilité que, même lorsque la reprise sera en cours, l'économie de leurs pays ne sera pas encore en mesure de réaliser le plein emploi, à cause d'un nombre d'emplois inférieur à l'expansion de la population active. En outre, par suite de la faiblesse des investissements, ces économies pourraient avoir à faire face à des goulets d'étranglement inflationnistes résultant d'une capacité insuffisante par rapport à la demande croissante.

Pour toutes ces raisons, les investissements sont étudiés avec une attention particulière depuis quelques années et ils ont fait l'objet de nombreuses discussions et publications. Les principales raisons que l'on avance pour expliquer leur faible niveau sont les phénomènes liés de l'inflation, du niveau déprimé de la demande mondiale, du manque de confiance de la part des investisseurs en une amélioration notable, dans un proche avenir, des faibles bénéfices et des taux d'intérêt nominaux élevés.

Il s'agit là en partie de phénomènes cycliques, dus aux phases particulières qu'a traversées ces dernières années le cycle conjoncturel des pays de l'OCDE. Toutefois, on commence aussi à se demander si certains problèmes ne seraient pas le résultat de modifications intervenues dans la structure même des investissements dans les économies modernes, changements qui persisteront quels que soient à l'avenir les mouvements cycliques. La question qu'on se pose est en général celle-ci : ne faudra-t-il pas, à l'avenir, pour atteindre un niveau de production donné, plus de capitaux réels qu'il n'en fallait dans le passé ? Une autre façon de dire la même chose serait que la productivité du capital est en train de diminuer. L'OCDE a mesuré cette évolution de 1960 à 1975 pour le secteur manufacturier dans huit grands pays Membres (graphique) et observé une tendance déclinante pour l'Allemagne, la

PRODUCTIVITÉ DU CAPITAL
DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (1)



1. Productivité de capital = $\frac{\text{Valeur ajoutée équivalant à la pleine utilisation des capacités}}{\text{Stock de capital}}$
2. Valeur ajoutée non ajustée.

France, le Japon, le Royaume-Uni et la Suède, une situation inchangée au Canada et une tendance ascendante pour l'Italie, au moins jusqu'en 1972, et pour les États-Unis, encore que dans ce dernier pays un ralentissement ait été constaté vers 1966.

Le déclin observé dans certains pays peut s'expliquer de plusieurs façons.

Tout d'abord, beaucoup d'indications — et notamment des enquêtes récentes en Allemagne, en Australie, au Canada et au Japon — donnent à penser qu'au cours des dernières années, un plus grand nombre d'investissements ont été consacrés à la rationalisation, au renouvellement et à la modernisation des installations qu'à l'expansion de la production. Ces investissements peuvent certes entraîner une augmentation de la production par le biais d'une hausse de la productivité de la main-d'œuvre, mais dans une proportion bien moindre que si ces investissements avaient été destinés à développer la capacité de production.

En *deuxième lieu*, une proportion croissante de la formation de capital est depuis quelques années affectée à des programmes de lutte contre la pollution, de sécurité et de protection sanitaire qui n'ont que peu d'effet, ou aucun effet direct du tout, sur la production. Exemple : de 1972 à 1976 au Japon, près de 17 % de l'ensemble des investissements industriels ont été consacrés à la lutte contre la pollution. Ce chiffre, qui est de l'ordre de 10 % aux États-Unis et de 6 % en Allemagne, varie selon les industries : aux États-Unis les dépenses d'installation d'équipement de dépollution dans l'industrie sidérurgique absorberont probablement au cours des années à venir près de 30 % du total des investissements dans cette industrie. Six industries — la sidérurgie, le raffinage du pétrole, les produits chimiques, la production et la distribution d'électricité, les pâtes et papiers et les métaux non ferreux — ont bénéficié de 70 à 80 % de l'ensemble des investissements anti-pollution effectués au Japon et aux États-Unis.

En *troisième lieu*, la composition de la production industrielle dans les pays de l'OCDE pourrait s'orienter vers des secteurs à plus forte intensité de capital, c'est-à-dire les secteurs qui, tels les pâtes et papiers, les produits chimiques et les métaux de première fusion, ont des rapports capital/travail plus élevés. Ainsi au Japon, la proportion élevée d'industries de base à forte intensité de capital et la vive allure de la formation de capital ont-elles conduit à un accroissement rapide du rapport capital/production. On peut cependant s'attendre à une modification de cette tendance en raison de l'évolution probable de la structure de l'industrie japonaise qui tend à mettre en veilleuse les industries de base à forte intensité de capital en faveur d'industries à plus forte intensité de connaissances.

Une analyse préliminaire effectuée par l'OCDE montre que l'importance des modifications structurelles de ce type sera moindre au cours des cinq années à venir que par le passé, phénomène qui pourrait entraîner un besoin moindre de ressources d'investissements que précédemment, c'est-à-dire moins de capitaux. A l'heure actuelle cependant, la productivité décroissante du capital semble se poursuivre.

Investissement et emploi

Si l'on dirige une plus grande proportion des investissements en cours vers la rationalisation et la modernisation plutôt que vers l'expansion des installations, cela semble en général motivé par une diminution des coûts — de l'énergie dans de nombreux cas, mais plus souvent encore, de la main-d'œuvre.

Les investissements consacrés à la mise en place ou à l'agrandissement des installations de production soutiennent naturellement l'emploi. Par contre, la rationalisation ou la modernisation des installations peuvent être, et sont en général, conçues pour réduire l'emploi et améliorer la productivité de la main-d'œuvre. Depuis le début de la révolution industrielle, on s'est préoccupé des effets sur l'emploi d'investissements de ce type, par exemple des conséquences de l'automatisation sur les perspectives d'emploi des ouvriers d'usine. Ces investissements peuvent, de par leur nature même, là où ils sont effectués, diminuer le nombre d'emplois disponibles à moins que les installations ne soient agrandies en même temps.

Les investissements de rationalisation sont néanmoins considérés comme souhaitables en raison de leurs effets à long terme ; ils sont une condition préalable à toute amélioration durable de la productivité et de la position concurrentielle d'un pays. Pendant les vingt années qui ont précédé la crise du pétrole de 1973, les conditions de croissance relativement fortes et régulières de la zone OCDE avaient permis d'éviter que de tels effets négatifs pour l'emploi ne posent de graves problèmes. Les ouvriers déplacés par suite de la modernisation des installations ont pu assez facilement trouver d'autres emplois. Dans les conditions actuelles, cependant, le niveau de chômage élevé et la faible croissance dans la zone OCDE entraînent une remise en question des investissements de rationalisation.

Les gouvernements doivent désormais concilier des objectifs apparemment divergents : le désir d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre et celui d'assurer le plein emploi. A court terme, il semble que des compromis devront être acceptés en ce qui concerne la réalisation de ces deux buts. A long terme, cependant, il est généralement admis qu'ils se complètent mutuellement étant donné que les améliorations

de productivité se traduisent par une plus grande concurrence sur le plan international et constitueront la base nécessaire à la création d'emplois durables et plus nombreux. Même à court terme, les investissements de rationalisation peuvent dans les industries de biens d'équipement avoir un effet favorable sur l'emploi.

L'OCDE a procédé à une brève analyse pour déterminer s'il est possible d'arriver à des conclusions concernant la quantité d'investissements qui serait nécessaire pour soutenir la création de nouveaux emplois. Des calculs provisoires portant sur l'évolution d'un certain nombre de secteurs manufacturiers entre 1970 et 1975 ont montré qu'il n'existe pas de relation positive simple entre l'investissement en capital et l'emploi mais qu'au contraire, de nombreux facteurs influent sur le niveau de l'emploi. Le plus important d'entre eux semble concerner la croissance de la demande. Dans des industries qui adoptent une attitude combative vis-à-vis de la concurrence et qui ont certains avantages relatifs (l'industrie des biens d'équipement dans de nombreux pays de l'OCDE par exemple), il semble qu'une relation positive existe entre la progression de l'investissement et celle de l'emploi. Par contre, dans les industries qui sont sur la défensive vis-à-vis de la concurrence étrangère ou dans lesquelles se posent d'importants problèmes structurels, des réductions d'emplois apparaissent quel que soit le comportement de l'investissement. Par ailleurs, si un puissant effort d'investissement peut aider les économies à se rapprocher de l'objectif de plein emploi, cela n'est pas suffisant en soi et n'inversera probablement pas la tendance qui fait que c'est le secteur des services plutôt que l'industrie qui constitue la source de la plupart des nouveaux emplois dans les pays de l'OCDE.

Financement de l'investissement et coût du capital

En matière d'investissement, l'inflation, la faiblesse de la demande et l'incertitude des anticipations des entreprises sont des facteurs de découragement extrêmement importants. Mais le problème de l'investissement peut également être dû à une incapacité d'investir ou à une insuffisance des ressources financières disponibles.

L'aptitude à investir est déterminée par la rentabilité et par le revenu net augmenté des charges (*cash flow*), la position du bilan des entreprises et, indirectement, par le coût du capital. La rentabilité constitue le principal critère du financement des investissements, que celui-ci soit opéré par des emprunts, la vente d'actions aux actionnaires ou par la réintroduction des bénéfices dans l'entreprise afin de payer directement les investissements. En conséquence, l'évolution de la

rentabilité est une variable clef lorsque l'on considère la propension à investir. Les séries chronologiques montrent que dans le secteur manufacturier les taux de rentabilité semblent avoir fléchi depuis quelques années dans un certain nombre de pays — à l'exception des États-Unis — en particulier depuis 1973 (tableau 1). Pour la plupart des pays, comme on pouvait s'y attendre, la baisse a été particulièrement marquée en 1974-1975, c'est-à-dire dans une période de faible utilisation des capacités de production. En 1975, les entreprises étaient confrontées avec le problème généralisé de la compression du *cash flow*, de la limitation des possibilités de financer les investissements sur fonds propres et du brusque accroissement du recours aux emprunts — lorsque des prêts étaient disponibles.

On doit cependant aussi se poser la question de savoir si l'investissement est freiné par le recours considérable des

entreprises à l'emprunt plutôt qu'aux fonds propres ou à l'émission d'actions. Les avis des experts financiers diffèrent sur ce point, mais il est généralement admis que la position du bilan perd pratiquement toute signification en tant que déterminant de l'investissement lorsqu'on le compare aux autres facteurs essentiels. Il y a évidemment des limites à l'endettement car la charge très lourde des intérêts peut exercer une contrainte insupportable sur les moyens financiers de l'entreprise. Toutefois, dans la situation économique actuelle, l'insuffisance de moyens de financement ne paraît pas constituer un obstacle à de nouveaux investissements, sauf en cas d'aggravation de l'inflation et si des politiques gouvernementales restrictives doivent être mises en œuvre.

Le troisième déterminant de l'aptitude à investir — le coût du capital — est lui-même fonction non seulement du taux d'intérêt mais également de facteurs tels

que le prix de revient des biens d'équipement, l'influence de la fiscalité sur les coûts et le facteur de gains de capital. Le taux d'intérêt d'abord. Si les taux nominaux sont encore élevés par rapport au passé, le taux «réel», lorsqu'on a pris en compte l'inflation, est assez bas ou même négatif dans de nombreux pays. Cela pourrait avoir un effet favorable sur l'investissement si deux facteurs n'agissaient en sens inverse : d'une part, les taux d'intérêt nominaux élevés imposent une charge financière particulièrement lourde à l'emprunteur pendant les premières années de remboursement ; d'autre part, même si les taux «réels» sont faibles, voire négatifs, les investisseurs peuvent hésiter à emprunter à des taux nominaux élevés, en raison de la possibilité d'un fléchissement de ces taux, ce qui les laisserait supporter une charge anormalement élevée au titre du service de la dette. Les taux d'intérêt et le coût du capital jouent égale-

Les investissements actuels sont en grande partie consacrés à la rationalisation et à la modernisation des installations et de l'équipement plutôt qu'à l'expansion. Ci-dessous: pupitre de commande d'un laminoir d'acier dans le nord du Pays de Galles.



1. TAUX DE RENDEMENT DANS L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

1955 = 100

	Canada		États-Unis		Japon		Allemagne		Italie		Royaume-Uni		Suède	
	RB	RN	RB	RN	RB	RN	RB	RN	RB	RN	RB	RN	RB	RN
1956	103,6	103,2	88,4	84,5	106,5	108,4	95,0	91,6	94,5	94,5	91,9	88,8	100,0	99,3
1957	89,6	86,9	82,2	75,5	131,7	118,1	92,1	86,5	89,8	89,6	91,2	85,2	103,1	104,3
1958	83,4	75,9	68,5	58,3	122,1	112,8	90,1	84,2	85,2	86,9	89,7	81,6	100,0	100,0
1959	85,0	78,3	84,6	80,2	130,2	119,2	92,1	85,2	90,6	95,9	94,1	85,7	105,5	107,2
1960	79,3	71,9	90,9	88,3	164,8	137,8	91,3	82,6	93,8	101,4	100,7	92,3	101,6	102,2
1961	77,2	69,9	86,7	84,5	165,3	135,1	85,4	75,2	93,0	98,6	89,0	77,5	94,5	92,1
1962	82,9	77,5	92,9	93,3	146,9	124,9	76,3	64,3	85,9	87,6	81,6	68,4	89,0	84,9
1963	85,0	80,2	97,1	99,7	145,5	123,7	71,3	58,5	75,8	71,0	85,3	71,9	79,5	71,2
1964	88,1	83,8	102,5	106,7	146,7	122,1	76,7	63,7	65,6	57,2	89,0	76,5	88,2	84,2
1965	80,0	73,1	112,4	119,2	130,7	113,9	79,2	65,6	71,1	66,9	86,8	73,5	91,3	87,8
1966	75,6	67,2	114,1	118,9	133,7	115,8	70,8	56,3	79,7	80,7	77,9	63,8	82,7	76,3
1967	69,9	60,5	101,7	100,3	148,7	125,5	70,4	56,3	79,7	80,0	76,5	62,2	81,9	74,1
1968	75,6	67,2	102,1	99,7	159,3	132,2	80,4	68,5	80,5	81,4	76,5	62,2	85,0	78,4
1969	74,6	66,4	90,9	85,1	157,8	130,0	78,3	66,6	82,0	84,1	74,3	59,2	90,6	87,8
1970	64,8	54,5	74,7	64,1	155,3	120,7	71,3	58,5	79,7	79,3	64,7	49,0	103,9	105,0
1971	66,3	56,5	77,2	68,2	138,7	109,5	64,2	50,2	68,8	64,8	63,2	47,4	81,1	74,1
1972	71,5	63,2	84,6	78,4	126,1	100,5	57,9	43,1	70,3	68,3	63,2	47,4	77,9	70,5
1973	79,3	73,5	85,9	80,5	112,6	86,6	56,7	41,5			54,4	38,8	95,3	95,7
1974	80,3	73,9	75,1	64,7	90,5	81,5	55,8	40,8			41,2	24,5	115,7	121,6
1975	69,9	61,3	80,5	74,1	91,5	82,9	48,8	32,2			33,1	14,8	89,8	84,2
1976	65,8	55,7	91,3	89,8			52,9	36,7			32,4	14,3	72,4	59,0

RB: taux de rendement brut.
RN: taux de rendement net.

Le tableau ci-dessus fait partie d'un rapport établi par un consultant de l'OCDE, T.P. Hill, professeur à l'université d'East Anglia, Royaume-Uni (Bénéfices et taux de rendement). Il fait apparaître un contraste assez frappant entre la tendance des taux de rendement aux États-Unis et au Japon d'une part, dans les pays européens de l'autre. Dans les deux premiers pays, les taux ont été sujets à des fluctuations cycliques importantes, et à long terme on ne discerne, ni dans l'un ni dans l'autre, de mouvement net à la baisse. En revanche, les données relatives aux pays européens dégagent uniformément une tendance descendante — cela est particulièrement clair pour l'Allemagne et le Royaume-Uni.

L'étude de T.P. Hill montre également qu'en termes absolus les taux de rendement ont été, à partir du milieu des années soixante-dix, sensiblement plus élevés au Japon et aux États-

Unis que dans les pays européens étudiés. En Allemagne, dans les années cinquante, les taux s'établissaient, en moyenne, à peu près au même niveau qu'au Japon et aux États-Unis, tandis que, à la fin des années soixante-dix, ils ont nettement baissé par rapport à ces pays. En Italie, en Suède et au Royaume-Uni, ils ont eu tendance à être relativement faibles, tout au long de la période considérée, les chiffres concernant le dernier de ces pays étant tombés à des valeurs exceptionnellement basses de 1974 à 1976.

Si ce fléchissement des taux de rendement n'est pas perçu dans toute son ampleur par beaucoup d'observateurs, c'est, affirme T.P. Hill, à cause de la pratique constante, dans les entreprises, de calculer les bénéfices et les taux de rendement à partir du coût « historique » du stock de capital. Les distorsions résultant de cette pratique, dit-il, sont particulièrement fortes quand l'inflation s'accélère pour atteindre les taux que le Royaume-Uni a connus au milieu des années soixante-dix.

ment un rôle important lorsqu'il s'agit de déterminer où les investissements vont être faits. Il semblerait par exemple que le calcul des investissements soit très influencé par les variations des taux d'intérêt entre les pays de l'OCDE.

En ce qui concerne plus généralement le coût du capital, des études empiriques ont montré qu'il a fléchi presque constamment entre le début des années cinquante et le début des années soixante-dix. Selon une analyse faite récemment au Royaume-Uni, le coût des ressources financières n'exerce pas une contrainte majeure sur les investissements dans le secteur manufacturier mais l'incertitude quant à l'évolution économique constitue le principal facteur dissuasif. Toutefois, cette même étude fait observer que les entreprises appartenant aux secteurs à intensité de capital relativement élevée s'inquiètent de la hausse rapide des coûts des installations et du matériel. Ce fait,

joint au contexte inflationniste, les a conduites à s'interroger sur la possibilité de maintenir les investissements à leur taux antérieur.

Pour ce qui est de l'ensemble de la zone OCDE, les coûts en capital d'une tonne de capacité dans les industries à forte intensité de capital — sidérurgie, aluminium, pâtes et papiers, produits chimiques — ont approximativement doublé depuis 1970, en raison surtout de la hausse rapide des coûts des usines et du matériel. La flambée des prix de revient des biens d'équipement par rapport au prix de production dans ces industries semble avoir une très grande importance en tant que frein des investissements. La hausse des coûts a sensiblement accru les primes de risques et réduit les recettes escomptées des nouveaux investissements.

Cependant, la hausse du coût des biens d'équipement n'est que l'un des facteurs qui affectent l'investissement dans les

industries de base. Un autre problème qui se pose à ces industries tient au fait que leurs investissements viennent obligatoirement par grands « paquets » et sont fortement cycliques. Il s'ensuit que les marges bénéficiaires sont très irrégulières.

**

En conclusion, les principales contraintes qui pèsent sur les investissements dans les industries de base tiennent à l'incertitude relative quant aux perspectives futures des marchés, aux faibles taux de rentabilité prévus des investissements et, aussi, depuis quelques années, aux faibles niveaux des bénéfices. Cela laisse à penser que les mesures visant à atténuer les incertitudes, à réduire les primes de risques des nouveaux investissements et à améliorer la rentabilité pourraient jouer un rôle de premier plan en encourageant les dépenses d'investissements neufs dans ces industries.

les pays Membres

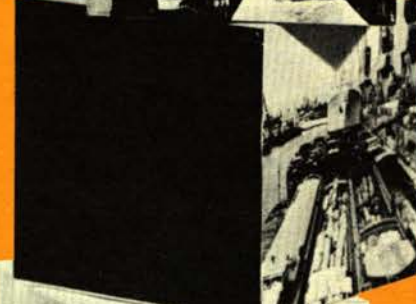
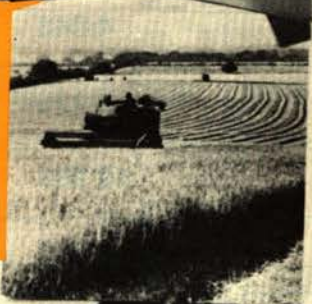
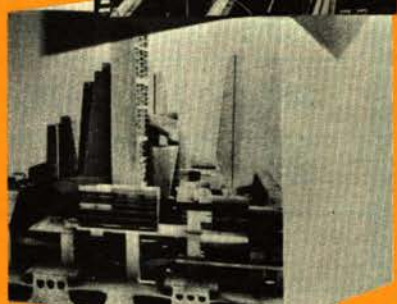
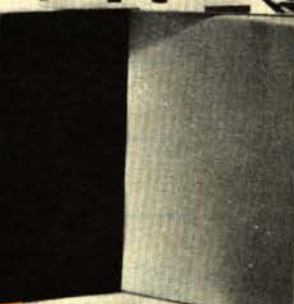
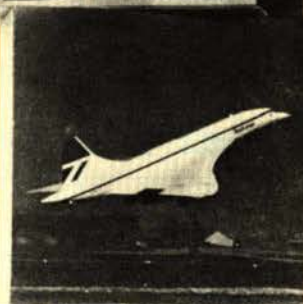
Edition 1979 - 15^e année

de l'OCDE

L'OBSERVATEUR DE L'OCDE publie ici un ensemble de tableaux donnant un aperçu de la diversité des économies des vingt-quatre pays Membres de l'Organisation. Sauf mention contraire, cet ensemble a été établi sur la base des statistiques complètes de 1977. Les tableaux n'ont pas pour objet de fournir tous les éléments de comparaison qui sont nécessaires pour comprendre la situation de chaque pays par rapport au groupe de l'OCDE. Mais ils esquissent la silhouette économique de chacun de ces pays.

Pour obtenir des données complémentaires, les lecteurs pourront se référer aux publications statistiques de l'Organisation: Principaux indicateurs économiques, Bulletins statistiques du commerce extérieur, Statistiques de la population active, Statistiques des comptes nationaux, Statistiques financières, Statistiques sectorielles, Statistiques agricoles, etc.

EXPLICATION DES SIGNES: () estimations du Secrétariat; — néant; .. chiffre non disponible



En raison de fréquentes révisions statistiques, les chiffres relatifs à la population et à l'emploi peuvent différer assez sensiblement de ceux publiés lors de la précédente édition.

(a) Les chiffres ne sont pas strictement comparables entre les pays.

	SUPERFICIE TOTALE en milliers de km ²	SUPERFICIE AGRICOLE en milliers de km ²	SUPERFICIE CULTIVÉE en milliers de km ²	POPULATION TOTALE en milliers d'habitants	DENSITÉ au km ²
ALLEMAGNE	248,6	132,3	80,1	61 400	247
AUSTRALIE	7 686,8	..	451,7	14 073	2
AUTRICHE	83,9	37,7	16,3	7 520	90
BELGIQUE	30,5	15,2	8,1	9 830	322
CANADA	9 976,1	640,6	401,6	23 316	2
DANEMARK	43,1	29,3	26,5	5 089	118
ESPAGNE	504,8	275,8	206,6	36 672	73
ÉTATS-UNIS	9 363,1	4 301,6 1974	1 882,2 1974	216 817	23
FINLANDE	337,0	27,2	25,5	4 740	14
FRANCE	549,1	322,3	190,9	53 084	97
GRÈCE	132,0	88,2	39,0	9 268	70
IRLANDE	70,3	48,5	12,5	3 180	45
ISLANDE	103,0	22,8	—	221	2
ITALIE	301,2	175,3	123,2	56 446	187
JAPON	372,3	57,8	55,4	113 860	306
LUXEMBOURG	2,6	1,3	0,6	355	137
NORVÈGE	324,2	9,0	8,0	4 043	12
NOUV.-ZÉLANDE	268,7	143,5	9,9	3 128	12
PAYS-BAS	40,8	20,8	8,5	13 853	340
PORTUGAL	92,1	41,3	36,0	9 773	106
ROYAUME-UNI	244,0	185,7	69,8	55 919	229
SUÈDE	450,0	37,2	30,0	8 255	18
SUISSE	41,3	20,0	3,8	6 327	153
TURQUIE	780,6	538,3	277,0	42 135	54

TAUX BRUTS DE NATALITÉ %	TAUX DE CHÔMAGE en % de la population active totale (a)	EMPLOI CIVIL TOTAL en milliers de personnes	dont :		
			AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE %	INDUSTRIE %	AUTRES %
9,5	4,0	24 511	6,8	45,3	47,9
16,1	5,6	6 000	6,6	32,5	60,9
11,4	1,6	2 988	11,8	40,6	47,6
12,4	6,3	3 711	3,3	37,9	58,8
15,5	8,1	9 754	5,7	28,9	65,4
12,2	5,1	2 414	9,1	30,4	60,5
18,0	6,3	12 462	20,7	37,4	41,9
15,3	6,9	90 546	3,6	(28,9)	(67,5)
13,9	6,0	2 101	12,9	34,8	52,3
14,0	4,9	20 962	9,6	37,7	52,7
15,5	(1,1)	(3 167)	(28,4)	(30,3)	(41,3)
21,4	9,4	1 022	23,1	30,3	46,6
18,0	0,5 1976	98 1976	14,2 1976	37,9 1976	47,9 1976
13,4	7,1	19 847	15,9	38,6	45,5
15,5	2,0	53 420	11,9	35,4	52,7
11,4	0,5	147	5,9	45,1	49,0
12,5	0,9	1 824	9,0	32,3	58,7
17,3	0,3	1 215	11,6	34,6	53,8
12,5	4,5	4 555	6,3	33,2	60,5
18,6	7,8	3 781	32,5	33,1	34,4
11,7	5,5	24 550	2,7	40,0	57,3
11,6	1,8	4 099	6,1	34,3	59,6
11,5	0,4	2 817	8,5	42,7	48,8
32,3	(9,5)	(14 151)	(55,8)	(13,6)	(30,6)

Notes :		ALLEMAGNE*	AUSTRALIE*	AUTRICHE*	BELGIQUE	CANADA*	DANEMARK*	ESPAGNE*	ETATS-UNIS*	FINLANDE	FRANCE*	GRÈCE	IRLANDE*	ISLANDE	ITALIE*	JAPON*	LUXEMBOURG*	NORVÈGE*	NOUVELLE-ZÉLANDE	PAYS-BAS*	PORTUGAL	ROYAUME-UNI*	SUÈDE*	SUISSE	TURQUIE*
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT aux prix du marché	en milliards de \$ EU aux prix et taux de change courants 1977	516,20	95,78	47,95	79,21	200,25	46,02	115,59	1 878,84	30,17	380,66	26,21	9,38	1,92	196,05	694,36	2,75	35,59	14,22	106,39	16,30	244,34	78,27	60,59	47,44
	1978	(634,4)	(109,2)	(57,9)	(96,4)	(207,1)	(54,6)	(141,1)	(2 094,9)	(32,2)	(466,7)	(31,5)	(12,0)	(2,0)	(236,0)	(967,9)	(3,3)	(40,0)	(17,3)	(128,9)	(17,8)	(307,1)	(85,9)	(84,6)	(50,8)
	variation annuelle moyenne en volume 1972-1977 (% par an) 1977-1978 en %	2,3	3,3	3,6	3,2	4,2	2,5	3,7	2,6	2,4	3,3	3,8	3,2	3,5	3,0	4,5	1,5	4,7	1,9	3,0	3,8	1,8	1,3	- 0,5	6,9
		(3)	(2,5)	(1,5)	(2,25)	(3,5)	(1)	(3)	(3,75)	(3)	(3)	(5,5)	(6,5)	(5)	(2)	(5,75)	(2,5)	(3,75)	(0,75)	(2)	(3,8)	(3)	(2,25)	(1)	(3,2)
	en \$ EU par habitant aux prix et taux de change courants	8 410	6 810	6 380	8 060	8 590	9 040	3 150	8 670	6 360	7 170	2 830	2 940	8 680	3 470	6 100	7 700	8 800	4 550	7 680	1 670	4 370	9 480	9 580	1 130
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE	total en % du PIB aux prix courants	20,9	23,1	27,2	21,2	22,7	23,3	21,5	17,5	26,7	22,6	23,0	24,7	27,3	19,8	30,0	25,8	36,6	(a) 22,7	21,1	20,4	18,1	20,5	20,7	17,9
	machines et outillage en % du PIB aux prix courants	8,6	9,7	10,6	6,4	7,6	7,4	9,2	7,3	10,3	9,3	8,4	9,6	7,6	8,5	10,5	8,6	13,3	..	8,6	5,5	9,0	8,5	6,9	8,4
			1976-77				1975						1975				1975			1976					1973
DÉPENSES DE CONSOMMATION PRIVÉE	en % du PIB aux prix courants	55,8	58,8	57,4	62,0	56,7	56,2	69,0	64,6	51,1	62,0	66,7	64,7	60,0	63,9	58,0	61,8	56,1	(a) 57,0	58,3	75,5	59,2	54,3	63,7	69,3
	en \$ EU par habitant aux prix et taux de change courants	4 690	4 000	3 660	5 000	4 870	5 080	2 180	5 600	3 250	4 450	1 890	1 900	5 200	2 220	3 540	4 760	4 940	(a) 2 590	4 480	1 260	2 580	5 140	6 100	380
																									1973
DÉPENSES ET RECETTES COURANTES DE L'ÉTAT en % du PIB	dépenses courantes	41,3	28,9	39,8	43,5	37,0	42,8	23,4	32,6	35,6	40,4	29,0	43,3	..	42,5	22,3	44,4	46,2	..	52,3	31,1	41,5	55,6	30,4	18,0
	recettes courantes	43,5	32,0	43,0	41,8	36,4	46,5	26,7	32,0	43,5	42,2	29,4	36,8	..	37,4	24,5	52,8	51,2	..	54,0	28,3	40,6	60,9	34,3	27,1
			1976-77				1976						1975				1976				1976	1976	1976	1972	1972
APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT aux pays en développement et agences multilatérales en % du PNB		0,27	0,45	0,24	0,46	0,51	0,60	..	0,22	0,17	0,60	0,10	0,21	..	0,82	0,39	0,85	..	0,37	0,99	0,19	..
DÉPENSES BRUTES POUR LA R-D (sciences exactes et naturelles ; technologie) % du PIB		2,1	..	(b) 1,2	1,2	1,0	(b) 1,1	0,3	2,3	1,0	1,8	..	0,8	0,9	0,9	1,7	..	1,2	0,8	1,9	0,2	2,1	1,8	(b) 2,2	..
		1975		1975	1975	1976	1975	1974	1976		1975		1975	1975	1976	1976		1976	1975	1976	1976	1975		1975	
PRIX À LA CONSOMMATION	augmentation 1978 % (déc. 77-déc. 78)	2,4	7,8	3,7	3,9	8,4	7,1	16,5	9,0	5,9	9,7	11,5	7,9	46,9	11,9	3,5	3,4	8,1	10,2	3,9	23,3	8,4	7,4	0,7	37,7
	augmentation annuelle moyenne 1973-1978 % par an	4,8	12,8	6,9	9,2	9,2	11,0	18,8	8,0	13,8	10,7	15,5	15,3	39,8	17,0	11,3	7,9	9,5	13,8	7,8	19,8	16,1	10,3	4,1	24,5
																									(est.)
RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES au 31.12.78 en millions de DTS		41 353	1 856	4 611	4 535	3 507	2 471	7 963	15 032	972	10 692	914	2 064	23	11 380	25 714	4 535	2 209	346	5 822	1 507	13 100	3 376	16 550	761
					UEBL			30.11.78				30.11.78					UEBL				30.11.78				30.6.78

Notes :

a) Transports internationaux exclus sauf pour le Canada et la Turquie.

UEBL : Union économique belgo-luxembourgeoise

ALLEMAGNE

AUSTRALIE

AUTRICHE

BELGIQUE

CANADA

DANEMARK

ESPAGNE

ÉTATS-UNIS

FINLANDE

FRANCE

MONNAIE	unité monétaire	Deutsche Mark	Dollar australien	Schilling	Franc belge	Dollar canadien	Couronne danoise	Peseta	Dollar	Mark finlandais	Franc français
	nombre d'unités monét. par \$ EU (29 déc. 1978) aux taux du marché	1,82	0,869	13,37	28,80	1,186	5,09	70,11	1,0	3,935	4,18
	par DTS	2,33	1,132	17,42	37,52	1,545	6,63	91,34	1,3	5,126	5,45

IMPORTATIONS (marchandises seulement)	totales (CAF) en millions de \$ EU	100 700	12 240	14 210	40 249 UEBL	39 542	13 255	17 776	147 847	7 622	70 493
	en provenance des autres pays de l'OCDE en millions de \$ EU	73 607	9 287	11 549	33 035 UEBL	34 116	11 068	10 030	77 762	4 942	48 545
	en provenance du reste du monde en millions de \$ EU (non spécifiés exclus)	26 990	2 905	2 661	7 192 UEBL	5 426	2 187	7 746	70 074	2 680	21 875
	totales en % du PIB aux prix courants	19,5	12,8	29,6	49,1 UEBL	19,7	28,8	15,4	7,9	25,3	18,5
	variation du volume des importations totales de 1972 à 1977 en % par an	5,5	6,7	7,3	5,8	5,4	4,3	3,7	4,5	1,4	5,5

EXPORTATIONS (marchandises seulement)	totales (FOB) en millions de \$ EU	117 932	13 264	9 789	37 488 UEBL	41 559	10 065	10 204	120 163	7 680	63 514
	vers les autres pays de l'OCDE en millions de \$ EU	86 957	8 823	6 843	31 811 UEBL	37 044	8 429	6 845	72 486	5 286	44 074
	vers le reste du monde en millions de \$ EU (non spécifiés exclus)	30 620	4 354	2 946	5 374 UEBL	4 515	1 613	3 297	47 348	2 394	19 439
	totales en % du PIB aux prix courants	22,8	13,8	20,4	45,7 UEBL	20,8	21,9	8,8	6,4	25,5	16,7
	variation du volume des exportations totales de 1972 à 1977 en % par an	6,8	2,7	6,0	4,8	3,6	3,5	10,4	6,4	2,7	6,3

TOURISME (a) ÉTRANGER	recettes en millions de \$ EU	3 804	343	3 708	993 UEBL	1 616	940	4 003	6 164	352	4 377
	% de variation par rapport à 1976	+18,7	+16,3	+17,9	+17,9	-1,5	+17,1	+29,8	+6,2	+9,0	+20,3
	dépenses en millions de \$ EU	10 805	580	2 062	1 635 UEBL	2 829	942	533	7 451	355	3 920
	% de variation par rapport à 1976	+22,1	-7,6	+35,8	+14,8	+9,3	+25,9	+31,9	+8,7	+12,0	+14,2

GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	NOUVELLE-ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
-------	---------	---------	--------	-------	------------	---------	------------------	----------	----------	-------------	-------	--------	---------

Drachma	Livre	Couronne islandaise	Lira	Yen	Franc luxembourgeois	Couronne norvégienne	Dollar néo-zélandais	Florin	Escudo	Livre	Couronne suédoise	Franc suisse	Livre turque
36,03	0,49	318,10	829,75	194,6	28,80	5,02	0,94	1,969	46,01	0,49	4,296	1,57	25,25
46,94	0,64	414,42	1 080,99	253,5	37,52	6,54	1,22	2,565	59,94	0,64	5,597	2,11	32,89

6 778	5 384	608	47 550	70,809	40 249 UEBL	12 874	2 743	45 602	4 954	63 699	20 115	17 901	5 723
5 028	4 647	499	29 472	26,862	33 035 UEBL	11 078	..	33 381	3 608	45 377	16 110	15 376	3 874
1 737	661	109	18 060	43,944	7 192 UEBL	1 796	..	12 218	1 325	18 230	4 005	2 526	1 849
25,9	57,4	31,7	24,3	10,2	49,1 UEBL	36,2	19,3	42,9	30,4	26,1	25,7	29,5	12,1
5,1	6,4	..	1,4	4,6	5,8	8,1	1,9	3,7	..	2,6	3,6	1,3	8,7

2 724	4 393	512	45,033	80,495	37 488 UEBL	8 712	3 006	43 678	2 022	57 517	19 084	17 540	1 741
1 590	3 939	418	31 108	37 587	31 811 UEBL	7 051	..	36 670	1 600	39 551	15 288	12 457	1 228
1 131	383	95	13 386	42 907	5 374 UEBL	1 661	..	6 005	391	17 798	3 796	5 083	513
10,4	46,8	26,7	23,0	11,6	45,7 UEBL	24,5	21,1	41,1	12,4	23,5	24,4	28,9	3,7
11,3	8,9	..	6,3	9,8	4,8	4,9	3,0	5,3	..	6,6	1,6	5,1	- 2,7

981	323	15	4 762	424	993 UEBL	476	155	1 110	404	3 805	446	1 943	205
+ 19,1	+ 24,7	+ 25,0	+ 88,6	+ 35,9	+ 17,9	+ 17,2	+ 0,6	+ 4,6	+ 27,4	+ 31,3	+ 26,3	+ 15,7	+ 13,3
89	237	27	894	2 151	1 635 UEBL	861	281	2 454	135	1 921	1 245	1 114	269
- 1,1	+ 26,1	+ 58,8	+ 26,4	+ 29,3	+ 14,8	+ 33,7	+ 21,6	+ 24,1	- 3,6	+ 7,0	+ 15,4	+ 19,0	+ 29,3

MORTALITÉ INFANTILE nombre de morts dans la première année pour 1 000 naissances vivantes				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				15,5	13,8 1976	16,8	15,3 1976	14,3 1975	8,7	15,6	15,2 1976	12,0	11,4
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
20,3	15,7	9,6	17,7	8,9	10,6	10,5 1976	14,2	9,5	38,9 1975	14,1	8,0	9,8	..

TAUX DE SCOLARISATION à plein temps pour les jeunes de 15-19 ans % du groupe d'âge				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				41,5	45,0	32,0	61,3 1975	66,4 1975	57,4	35,5 1976	72,0 1975	60,8 1975	54,6
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
45,4 1975	50,0 1976	..	40,8 1975	70,9	33,5 1975	63,6	44,8	62,7	33,4 1976	44,6 1975	56,3 1976	68,2 1975	12,7 1975

LOGEMENTS ACHEVÉS nombre pour 1 000 habitants 1976				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				6,3	..	5,9	7,9 mis en chantier	10,3	7,7	8,8	6,1 permis	12,1	10,0
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
14,0 permis	7,5	9,8	3,2	15,2 mis en chantier	9,2 1975	10,5	9,6 permis	7,8	3,7 1975	5,9	6,7	5,8	2,5

PROTÉINES ANIMALES grammes par habitant et par jour 1976				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				65	77	58	62 UEBL	66	68	52	72	66	73
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
..	69	..	51	35	62 UEBL	61	78	61	38	55	71	65	..

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR HABITANT besoins totaux d'énergie primaire en tonnes d'équivalent pétrole				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				4,25	4,73	3,30	4,53	8,72	3,91	1,85	8,30	4,98	3,36
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG (1)	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
1,54	2,38	5,88	2,46	3,08	10,64	4,90	3,61	4,58	0,93	3,78	6,09	3,87	0,76

(1) 70 % des besoins totaux d'énergie (plus du double de la moyenne de l'OCDE) sont consommés par le secteur industriel fortement exportateur.

TÉLÉPHONES nombre pour 1 000 habitants 1976				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				344	395	304	300	596	494	239	721	409	293
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
238	150	411	271	426	442	366	515	391	119	394	689	634	28

RÉCEPTEURS DE TÉLÉVISION nombre pour 1 000 habitants 1975				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				306	274	247 1974	255	411	308	184	571 1974	306	268
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
126	192	234	213 1974	235	257 1974	255	259	259 1974	65	320	352	273	12 1974

LES FEMMES DANS LA VIE ÉCONOMIQUE POLITIQUES POUR L'ÉGALITÉ

L'afflux sans précédent de femmes, et en particulier de femmes mariées, sur le marché du travail — afflux clairement irréversible qui modifie radicalement la composition par sexe de la population active — pose de nombreux défis aux sociétés industrielles.

Un groupe de travail de l'OCDE sur le rôle des femmes dans l'économie a analysé les conséquences de cette nouvelle situation dans divers domaines — l'emploi, les conditions de travail, les aménagements d'horaires, les services sociaux et les prestations de la sécurité sociale. Il a été inspiré par la nécessité d'accélérer la réalisation de l'égalité de droit et de fait des hommes et des femmes dans l'économie et d'assurer une meilleure répartition des rôles et des responsabilités dans la vie économique et familiale. L'article qui suit résume les conclusions de ce rapport (1).

Les femmes sur le marché du travail

Le rôle des femmes dans la vie économique se transforme depuis plusieurs décennies à une cadence de plus en plus rapide. Leur participation sur le marché du travail a beaucoup augmenté (graphique A) et, dans de nombreux pays, elle s'est poursuivie en dépit de la récession. Il faut souligner en particulier que les femmes mariées (graphique B), même celles qui ont des enfants, poursuivent de plus en plus souvent leur activité rémunérée, ou y reviennent après une interruption relativement brève, et que les femmes plus âgées retournent sur le marché du travail après une absence plus ou moins longue. En outre, l'augmentation rapide du nombre de familles monoparentales rend l'exercice d'une occupation lucrative indispensable pour bon nombre de femmes seules.

Cependant, malgré ce changement quantitatif du taux d'activité, le type de travail accessible aux femmes n'a guère évolué du point de vue qualitatif. La disparition ou la diminution de métiers dans le secteur agricole ou celui des services domestiques a été compensée par de nouvelles possibilités d'emploi qui se situent, pour la plupart, dans le secteur des services ou dans certaines industries manufacturières (graphique C). Mais la ségrégation professionnelle des femmes est encore très marquée, car les travailleuses restent confinées dans un petit nombre de métiers considérés comme traditionnellement féminins, moins bien rémunérés et généralement à bas niveaux de responsabilité. Jusqu'ici, il n'y a guère d'indices d'une amélioration à cet égard : dans certains pays, cette forme de ségrégation semble même s'accroître.

La lenteur des progrès vers une véritable égalité devant l'emploi entraîne inévitablement des coûts qui sont à la fois directs — par exemple la nécessité d'aider financièrement les individus et les familles qui n'ont pas réussi à devenir économiquement indépendants — et indirects — le gaspillage des potentialités productives et créatives des femmes. A long terme, le développement économique et social de l'ensemble de la société ne peut manquer de bénéficier de l'utilisation effective de toutes ses ressources humaines.

La récession retarde les solutions à apporter à ces problèmes, mais elles n'en restent pas pour cela moins urgentes. Les conditions qui empêchent les femmes d'utiliser pleinement leurs capacités constituent une forme de sous-emploi ou de chômage caché et entraînent un manque d'efficacité qui accentue encore les effets de la récession. Toutes les politiques qui se proposent de restaurer le plein emploi devraient également prendre en considération la nécessité de réaliser l'égalité entre les sexes sur le marché du travail, évitant ainsi une com-

pétition « faussée » entre hommes et femmes, car à qualifications égales ils auront les mêmes chances et ôteront la tentation à certains employeurs d'utiliser une main-d'œuvre surqualifiée à moindre prix.

Éducation et formation

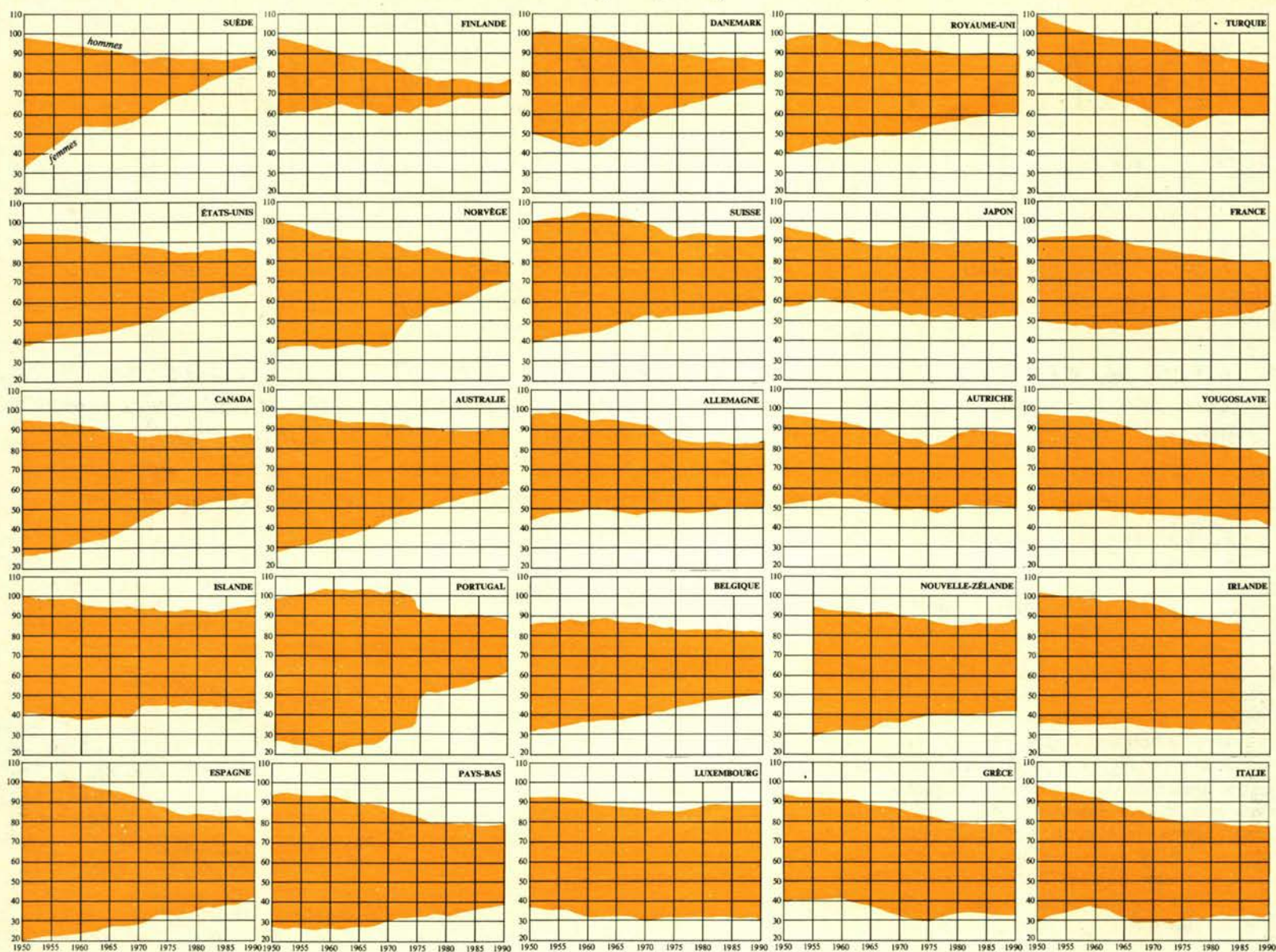
Dans la plupart des pays Membres de l'OCDE, l'enseignement obligatoire rend les taux de scolarisation des filles et des garçons presque identiques jusqu'à l'âge de quinze ans environ. Après cet âge, les taux d'activité varient selon les pays. Tandis que le taux général de scolarisation a tendance à augmenter pour les deux sexes, celui des femmes reste notablement bas dans l'enseignement supérieur (tableau 1).

A chaque niveau de l'enseignement l'introduction d'un certain nombre de mesures est susceptible de contribuer à l'égalité entre filles et garçons, hommes et femmes. Par exemple, au niveau de l'enseignement pré-primaire et primaire, la tâche essentielle est de réduire l'influence précoce des préjugés fondés sur le sexe en favorisant une meilleure répartition des instituteurs et des institutrices, en encourageant le recrutement de candidats masculins dans les petites classes et en rééquilibrant les proportions de maîtres et de maîtresses à tous les niveaux. Les jeux et les livres de lectures renforcent encore les attitudes de ce type et de nombreux pays procèdent actuellement à une révision systématique du matériel d'enseignement afin qu'il ne perpétue pas l'image désuète des rôles féminins et masculins dans la famille et dans l'emploi. Dès les premières années de leur scolarité, garçons et filles devraient pouvoir prendre conscience de l'identité des aspirations et de l'égalité des chances avec un partage équitable des rôles professionnels et familiaux.

Le choix d'un enseignement supérieur ou d'une carrière professionnelle se fait le plus souvent au niveau secondaire. Le taux de scolarisation plus faible des filles observé dans certains pays et les thèmes d'étude généralement restreints qu'elles choisissent constituent un élément qui jouera plus tard un rôle important dans les inégalités en matière d'emploi. Parmi les mesures à envisager, les pouvoirs publics devraient, après la période scolaire obligatoire, s'efforcer d'égaliser les taux de scolarisation des filles et des garçons, de mettre fin à la ségrégation (institutions et programmes) d'encourager le recrutement d'enseignantes à ce niveau, d'assurer le libre accès à tous les cours tout en veillant à ce que le taux de participation soit bien équilibré

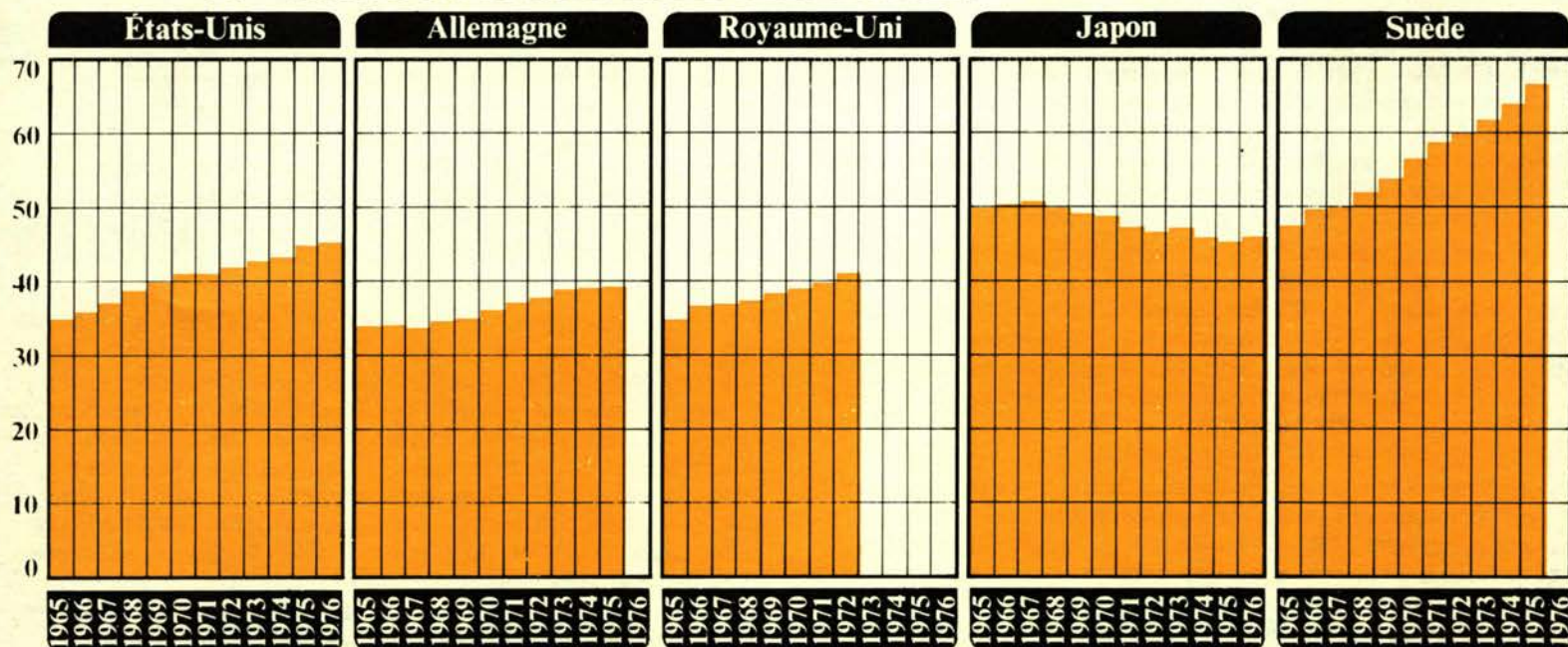
(1) Il sera publié prochainement sous le titre Les femmes et l'égalité des chances.

A. POPULATION ACTIVE PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE, PAR SEXE, 15-64 ANS
(ordre décroissant de participation féminine en 1975)



Source: Statistiques de la population active, OCDE, 1978.

B. TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES MARIÉES - ÉVOLUTION 1965-1976



Sources: Statistiques de la population active, OCDE, 1978.

Pour la Suède, l'institut industriel de recherche économique et sociale, Stockholm.

entre filles et garçons, de *décourager les choix professionnels prématurés*, fondés sur un nombre trop restreint d'expériences et de cours, en donnant aux filles des conseils professionnels qui les encouragent à fréquenter les niveaux supérieurs de l'enseignement secondaire, et en incitant filles et garçons à s'aventurer dans des domaines non traditionnels.

Au niveau *post-secondaire*, le déséquilibre entre les effectifs masculin et féminin s'accroît et exerce un effet direct sur l'activité économique ultérieure des femmes. En outre, la répartition inégale des filles et des garçons dans les diverses disciplines, à un stade antérieur, aboutit à une forte concentration de filles dans certaines branches, ce qui entraîne des conséquences néfastes pour leurs possibilités d'emploi et de rémunération. Le cas échéant, les mesures suivantes pourraient être envisagées : *supprimer toute discrimination en matière d'admission* (et éliminer les obstacles officiels), adopter une politique « active » en fixant, par exemple, des objectifs à atteindre concernant la participation féminine, et *mettre en place des services d'information et d'orientation* afin d'encourager hommes et femmes à s'engager dans des domaines d'étude et de formation non traditionnels, organiser ou développer *des cours à temps partiel et du soir*.

La *formation des adultes et l'éducation récurrente* sont particulièrement importantes, car elles permettent de combler les lacunes de l'enseignement préalablement dispensé et répondent ainsi aux besoins de ceux — et ils sont nombreux — qui reviennent sur le marché du travail, surtout après une longue absence, due par exemple à des responsabilités familiales ou à un chômage prolongé.

Rémunération et emploi

La notion d'égalité a évolué depuis quelques années. Le principe de l'égalité des rémunérations, notamment des salaires et des primes accessoires, pour un « travail de valeur égale » ou pour tout travail défini comme étant équivalent, s'affirme de jour en jour. La plupart des pays ont promulgué à ce sujet des lois qui, conjuguées aux progrès marqués dans le cadre des négociations collectives, ont contribué à réduire les écarts entre les rémunérations des hommes et des femmes, bien que des différences importantes subsistent (graphique D).

Il s'est souvent avéré difficile d'aligner le salaire des travailleuses sur celui de leurs homologues masculins, car il n'existe pas d'exakte contrepartie entre les deux groupes. L'impossibilité de comparer dans le détail les postes respectivement occupés par des hommes et par des femmes a parfois servi de prétexte à l'inertie et il a fallu formuler les lois avec minutie afin qu'elles soient à la fois suffisamment précises pour être observées et que leur application soit étendue. Mais, mis à part certains cas de manque délibéré de coopération, les différences entre les métiers masculins et féminins ont créé entre les rémunérations des écarts relativement importants qui persistent même lorsque l'égalité des rémunérations pour un travail d'égale valeur a été proclamée.

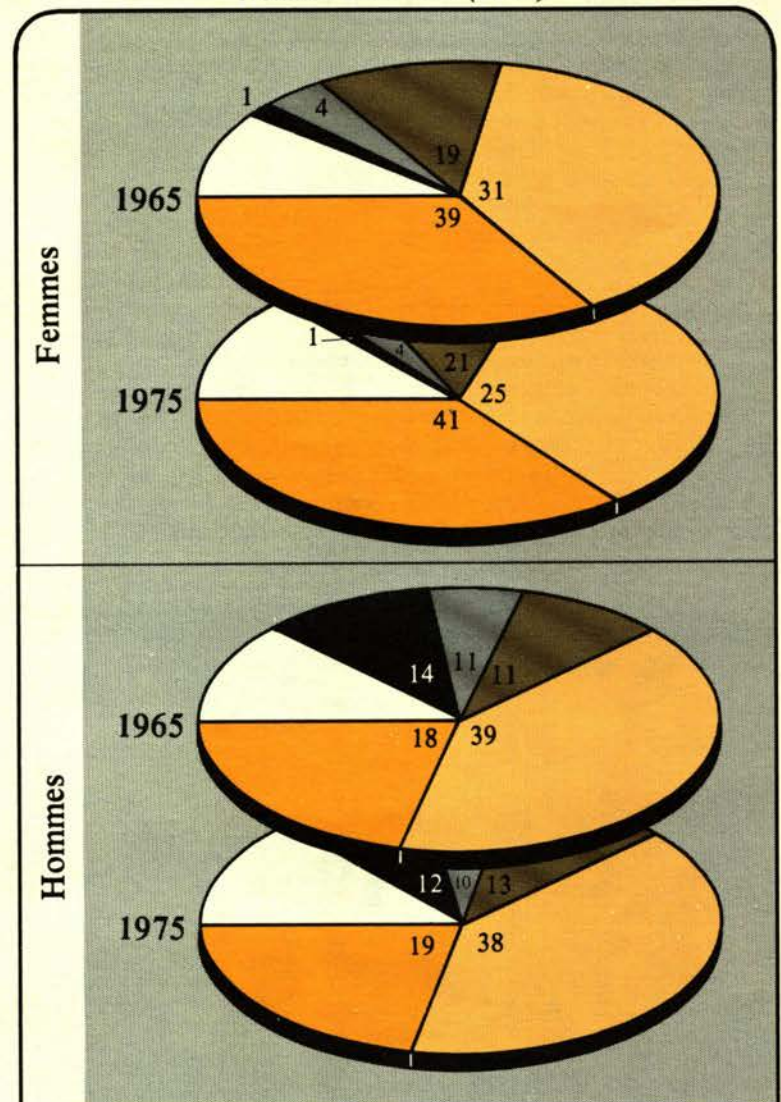
Dans le domaine plus général de l'emploi, les garanties théoriques ou législatives contre l'inégalité ne se sont pas non plus révélées suffisantes, surtout lorsqu'aucune barrière visible ne s'oppose à l'emploi ou à l'avancement professionnel des femmes. Aussi a-t-on de plus en plus tendance à juger une politique de l'emploi plutôt par ses résultats que par les intentions qui la dictent.

La *négociation collective* a l'avantage de permettre d'avancer sur un vaste front et peut contribuer à réduire les différences entre les rémunérations des diverses catégories de travailleurs dans un secteur donné, atténuant ainsi les effets nocifs de la ségrégation professionnelle. Les conventions collectives sont des instruments assez souples qui peuvent fréquemment et facilement être mises à jour.

Cependant les négociations collectives ne peuvent être efficaces que si certaines conditions sont remplies, et elles ne le sont pas toujours dans tous les pays Membres. Il faudrait en particulier encourager les femmes à participer davantage aux activités syndicales — en lançant des campagnes d'adhésion sur les lieux de travail, en leur offrant des programmes de formation et en leur réservant des sièges dans les assemblées et dans les commissions où les décisions sont prises.

Plusieurs pays ont estimé qu'il était nécessaire de garantir juridique-

C. RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES ENTRE BRANCHES D'ACTIVITÉ (1) évolution 1965-1975 (en %)



(1) Onze pays : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Finlande, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Suisse. Les statistiques pour 1965 n'étant pas disponibles pour la Suède, ce pays a été exclu des calculs pour cette année-là; la Suisse est dans la même situation pour 1975. Ce tableau comprend uniquement les personnes qui ont un emploi rémunéré, à l'exclusion des travailleurs indépendants.

- Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels
- Industries manufacturières
- Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels
- Transports, entrepôts et communications
- Bâtiments et travaux publics
- Autres (agriculture, chasse, sylviculture et pêche; industries extractives; eau, gaz et électricité; banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises).

Source: Statistiques de la population active, OCDE, 1964-1975.

ment que certains principes, tels que celui de l'égalité des rémunérations, soient respectés dans les conventions collectives, voire d'encourager les employeurs et les syndicats à formuler leurs propres mesures d'égalité positives.

La plupart des pays sont sur le point d'adopter, ou ont adopté, des lois concernant l'égalité en matière de rémunérations et d'emploi. L'importance de ces législations en tant qu'élément agissant est variable. Elles présentent l'avantage de protéger ceux qui n'appartiennent pas à des organisations professionnelles et, leur application étant de portée universelle, elles comblent les lacunes laissées par les négociations collectives ou le volontariat social.

L'expérience a montré qu'un mécanisme d'application contraignant était nécessaire, à la fois pour examiner les plaintes individuelles et pour les compléter en prenant des initiatives par une action de plus grande envergure. Il paraît souhaitable de disposer des moyens suivants :

- une législation forte et un organisme administratif efficace pour encourager le respect de la loi
- une procédure de conciliation rapide et informelle avec, si possible, la participation du plaignant
- la classification préalable des griefs afin qu'une décision rapide puisse être prise au sujet des actions appropriées
- la protection des victimes d'une infraction à la législation

L'aménagement du temps

L'assouplissement des horaires de travail est un élément important de l'amélioration de la qualité de la vie, qu'il s'agisse de l'individu, de la famille ou de la communauté. C'est l'emploi des femmes, en particulier, qui peut en tirer le meilleur parti, car il est encore courant qu'elles supportent la plus grande partie des charges familiales, même si elles travaillent à l'extérieur. En aménageant mieux le temps, on pourrait faciliter une meilleure répartition des obligations familiales et professionnelles entre les époux.

A court terme, une plus grande liberté dans l'aménagement du temps peut aider chaque individu et éliminer certains obstacles qui s'opposent à l'égalité des chances, mais elle ne permet pas, à elle seule, de progresser vers l'égalité des sexes. L'aménagement du temps risque même d'être perçu comme un moyen de permettre aux femmes de continuer à assumer leur rôle traditionnel dans la famille, tout en exerçant un métier, sans que les responsabilités soient vraiment mieux réparties entre les sexes. C'est pourquoi il est important que les mesures en matière d'assouplissement de l'utilisation du temps, et plus particulièrement celles qui sont liées à l'exécution des obligations familiales, s'appliquent aussi bien aux hommes qu'aux femmes, afin que ces responsabilités puissent être mieux partagées. Ainsi, prises en conjugaison avec l'évolution des attitudes à l'égard des rôles respectifs des deux sexes et avec l'ensemble des politiques destinées à mieux intégrer les femmes dans le marché du travail, les diverses modalités d'aménagement du temps, notamment la réduction de la journée du travail, peuvent être considérées comme l'un des éléments d'une stratégie d'égalisation.

Les gouvernements pourraient envisager de prendre des mesures complémentaires dans trois domaines. Premièrement, aider les travailleurs à se réinsérer sur le marché du travail après une période d'absence, en leur offrant des programmes d'orientation et de recyclage et en leur accordant une aide financière pendant qu'ils cherchent



un nouvel emploi. Deuxièmement, garantir le réemploi après une certaine période de congé payé ou non payé. Troisièmement, continuer d'assurer la couverture de la sécurité sociale de tous ceux qui ont volontairement abandonné leur emploi pendant une certaine période et maintenir leurs droits aux prestations à long terme, par exemple à la retraite. Ces possibilités devraient bien entendu être offertes indistinctement aux hommes et aux femmes.

La garde des enfants

La garde des enfants est en général assurée principalement par les femmes, qu'elles travaillent ou non à l'extérieur. Les contraintes que cette charge fait peser sur leurs activités professionnelles sont une cause importante de l'inégalité d'accès à l'emploi. Le développement de l'activité économique des femmes pourrait entraîner une évolution des attitudes du public et alléger ce fardeau, dans la mesure où les pères assumeraient une plus grande part des tâches traditionnellement réservées aux mères. Ces changements prendront du temps. Cependant, même si un partage plus équitable des responsabilités familiales, accompagné d'un aménagement du temps et de la carrière, permet aux femmes d'élargir leur champ d'activités sans que cela entraîne des tensions inutiles pour elles-mêmes et leurs enfants, il restera absolument essentiel de prévoir de plus amples dispositions pour la garde des



1. ÉTUDIANTS A PLEIN TEMPS AGÉS DE 21 ANS, PAR SEXE

Évolution 1970-1975 (en % de la population totale
par sexe de ce groupe d'âge)

Pays	Année	Hommes %	Femmes %	Variation %	
				Hommes	Femmes
Allemagne	1970	12,0	9,3	↑1,0	↑1,0
	1975	13,0	10,3		
Australie	1970	6,3	2,6	↑2,3	↑2,5
	1975	8,6	5,1		
Autriche (1)	1970	7,8	3,2	↑1,5	↑2,9
	1975	9,3	6,1		
Belgique	1970	17,5	8,0	↑2,9*	↑3,5*
	1975	20,4*	11,5*		
Canada	1970	27,5	14,7	↓3,8	↔0
	1974	23,7	14,7		
Danemark	1970	29,0	13,0	↓3,0	↑2,0
	1974	26,0	15,0		
Espagne	1970	14,5	6,7	↑2,9	↑7,4
	1975	17,4	14,1		
États-Unis	1970	38,7	20,7	↓5,1	↑4,5
	1975	33,6	25,2		
France	1970	13,0	10,3	↑1,4	↑1,6
	1975	14,4	11,9		
Norvège	1970	20,2**	18,4**	↑3,5**	↑3,2**
	1975	23,7	21,6		
Nouvelle-Zélande	1970	13,4	5,3	↓0,3	↑2,7
	1975	13,1	8,0		
Pays-Bas	1970	19,1	6,1	↓6,5	↓1,5
	1975	12,6	4,6		
Portugal	1970	7,9	7,4	↑6,1	↑4,3
	1975	14,0	11,7		

(1) Non compris les étudiants étrangers.

* Prévisions.

** Estimations.

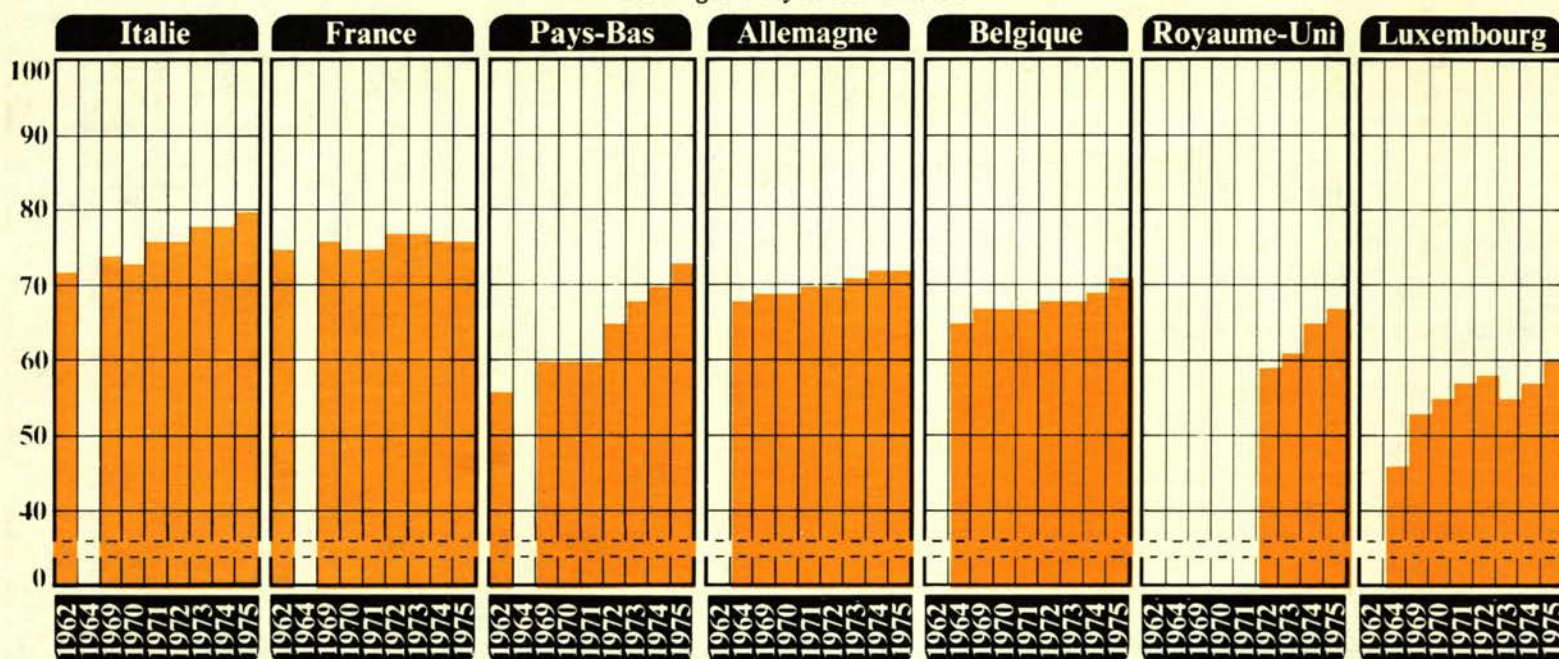
Source: Chiffres établis par le Département des statistiques de l'enseignement de l'OCDE à partir des réponses aux questionnaires envoyés aux pays Membres.

enfants. Le groupe de travail souligne que l'éducation des enfants est une fonction sociale et n'est donc pas la responsabilité des seuls parents, mais aussi celle de la société tout entière, dans l'intérêt des enfants, des parents et de l'avenir de la collectivité.

Malgré le manque de garderies, surtout pour les jeunes enfants, le nombre de mères ayant des enfants d'âge pré-scolaire, qui poursuivent leurs activités professionnelles, continue de croître rapidement. Dans certains pays, la politique adoptée a pour but de favoriser cette tendance. Dans d'autres, on préfère inciter la mère à rester au foyer, au moins pendant les premières années de l'enfant, en lui accordant des congés supplémentaires et une aide financière. En fait, les deux formules sont, dans la plupart des pays, utilisées conjointement. Quelles

D. GAINS HORAIRES MOYENS DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

100 = gain moyen des hommes



Source: Statistiques sociales de la CEE pour 1976.

que soient les modalités de l'action des pouvoirs publics, la demande de places dans les garderies, qui dépasse les possibilités d'accueil, oblige en général à instituer un système de priorités, l'admission des enfants étant subordonnée aux besoins des familles.

Aussi bien dans l'intérêt de la famille que du point de vue des possibilités d'accès à l'emploi des parents, il est souhaitable qu'ils puissent tous deux prendre un congé parental pour donner des soins à un nourrisson ou en cas de maladie d'un enfant.

Sécurité sociale

Dans la plupart des pays, les systèmes de sécurité sociale sont fondés sur le modèle traditionnel selon lequel le mari fournit l'essentiel du revenu, la femme étant considérée comme à sa charge, en même temps que les enfants et les infirmes. Dans de tels systèmes, les droits aux prestations de sécurité sociale de la femme dérivent de ceux du mari, et dans de nombreux cas sont subordonnés à la permanence des liens conjugaux.

Le principal problème d'ordre pratique que posent les droits dérivés est qu'ils ne donnent plus de sécurité et sont souvent insuffisants. Cela est très net en cas de dissolution du mariage qui, pour les femmes qui ont peu travaillé à l'extérieur, peut entraîner une catastrophe financière : elles peuvent perdre leurs seuls droits aux prestations de la sécurité sociale qui dérivent des droits de leur ex-mari.

Les droits autonomes des femmes aux prestations posent également des problèmes, car leurs prestations sont souvent insuffisantes, en raison, entre autres, des périodes d'interruption de leur activité professionnelle, utilisées pour assumer leurs responsabilités familiales. Cette situation peut affecter directement le niveau des prestations et limiter également les perspectives d'emploi et les gains, si bien que le montant versé au titre des régimes de retraite proportionnelle aux gains subit une double réduction.

Pour changer cette situation, il s'agit non seulement d'éliminer les discriminations ouvertes, lorsqu'elles existent encore, mais aussi de supprimer les effets discriminatoires occultes des divers systèmes. Toutefois, nombre de problèmes ne proviennent pas de lacunes dans les détails des systèmes eux-mêmes et ne peuvent être résolus par de nouvelles mesures administratives ou législatives. La cause fondamentale en est la situation inférieure qu'occupe l'ensemble des femmes dans la vie économique. Des salaires peu élevés, des perspectives de carrière restreintes, un niveau généralement inférieur d'éducation professionnelle ainsi que les handicaps qu'imposent, dans les circonstances actuelles, les responsabilités familiales désavantagent nettement

les femmes mariées n'exerçant pas ou que sporadiquement une activité lucrative, les cotisations étant calculées sur la base des salaires. Même si certaines modifications des dispositions de sécurité sociale paraissent souhaitables, la solution permanente de certains grands problèmes est fonction des progrès réalisés dans les autres domaines, afin de créer des conditions économiques et sociales dans lesquelles les femmes puissent véritablement bénéficier de l'égalité des droits.

Dans l'intervalle, il faudrait envisager, le cas échéant, les mesures suivantes :

- assurer — si ce n'est déjà le cas — des prestations minimales suffisantes (particulièrement en matière de pensions) pour aider à court terme les personnes dont les droits dérivés ou autonomes ne fournissent pas un revenu suffisant
- modifier les méthodes de calcul des prestations proportionnelles aux gains, afin de ne pas pénaliser les personnes qui touchent de faibles salaires et celles qui ont interrompu leurs activités professionnelles pour prendre soin de leurs enfants au foyer
- adopter des moyens plus équitables pour compenser l'insuffisance des cotisations due à des interruptions prolongées de l'emploi (ne pas tenir compte des « mauvaises années »)
- prendre des dispositions pour garantir les droits en cas de dissolution du mariage, en partageant les droits acquis sur la base des cotisations des conjoints ou par d'autres moyens
- étendre au prorata le droit aux prestations (chômage, maladie) aux travailleurs qui ont régulièrement un emploi à temps partiel et à d'autres travailleurs qui en sont actuellement exclus
- calculer les pensions de retraite et les pensions de réversion, en cas de décès, sur la même base pour les femmes et pour les hommes.

* *

Les femmes jouent déjà — et continueront à jouer — un rôle capital dans nos économies. L'OCDE doit donc adopter à l'égard de la population active féminine les mêmes principes et les mêmes objectifs qu'à l'égard de la population active en général, à savoir créer et maintenir « l'emploi et améliorer les conditions de la vie active pour tous ceux qui peuvent et souhaitent travailler, en recourant aux instruments appropriés de la politique économique, de la politique d'emploi et de main-d'œuvre et de la politique sociale » et favoriser « une plus grande justice dans la répartition des possibilités d'emploi et des revenus » (2).

(2) Recommandation du Conseil sur une politique globale de l'emploi et de la main-d'œuvre (5 mars 1976).

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE: LE POINT DE LA SITUATION

Les importants flux de main-d'œuvre intra-européens, caractéristiques des années soixante et du début des années soixante-dix, se sont considérablement amenuisés, mais l'évolution semble maintenant s'être stabilisée. De ce fait, le nombre de travailleurs étrangers a diminué dans les principaux pays importateurs de main-d'œuvre, mais il reste néanmoins considérable (tableau 1) — de 3 à 16 % de la population active (plus de 30 % au Luxembourg). Par ailleurs, si les gouvernements se gardent maintenant de laisser augmenter le nombre de travailleurs étrangers, ils sont de plus en plus soucieux d'assurer l'intégration sociale de ceux qui restent et autorisent à cet effet la venue des familles. Ces efforts semblent refléter une certaine volonté politique. Il en résulte que dans tous les pays, sauf en Suisse, la population étrangère totale s'est accrue ou est restée stationnaire. Telles sont les principales conclusions de l'étude que l'OCDE vient de terminer dans le cadre du système d'observation permanente des migrations (SOPEMI).

Le recrutement de nouveaux travailleurs étrangers reste possible du fait de la libre circulation de la main-d'œuvre à l'intérieur de la CEE et du marché commun du travail entre les pays nordiques. En outre, les pays d'immigration accueillent des réfugiés ou d'autres catégories de personnes dans certaines circonstances particulières. Ainsi c'est l'Asie du Sud-Est qui a fourni récemment le plus fort contingent d'immigrés à la France, et la Suède a accueilli des réfugiés chiliens et des étudiants iraniens et polonais. La population étrangère se renouvelle par l'accroissement naturel et par conséquent le principal problème qui se pose pour l'avenir est de savoir dans quelles conditions les fils et les filles des émigrés auront accès au marché du travail.

Dans tous les pays, le taux de chômage des travailleurs étrangers dépasse celui des travailleurs nationaux et l'écart tend à se creuser. Cette situation contraste avec celle des premières années qui ont suivi l'arrêt de l'immigration, époque à laquelle les étrangers étaient moins

touchés. Elle s'explique par le fait que les immigrés sont très nombreux dans les jeunes groupes d'âge, qui sont les plus exposés aux problèmes d'emploi.

Mesures d'intégration

La plupart des pays Membres de l'OCDE favorisent l'intégration des résidents de longue date, encouragent l'enseignement des langues et prennent des dispositions dans le domaine du logement. Les conditions de vie des travailleurs migrants sont suivies de près et les étrangers se sont vus accorder certains droits politiques. Le nombre de mariages mixtes et de naturalisations est en augmentation et la structure familiale ainsi que le mode de vie de ces immigrés tendent à se rapprocher de ceux des pays hôtes.

Parallèlement, les pays d'émigration tout comme les pays d'immigration se soucient de plus en plus de préserver la culture d'origine

1. TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS HUIT PAYS EUROPÉENS — 1977 (milliers)

Pays d'accueil Pays d'origine	Allemagne	Autriche	Belgique	France	Luxembourg	Pays-Bas	Suède	Suisse
Algérie	—	—	2,4	331,1	—	—	0,2	—
Autriche	75,0	—	3,7	—	—	—	2,4	24,1
Espagne	100,3	—	27,3	204,0	2,2	17,5	1,9	62,7
Finlande	2,9	—	—	—	—	—	103,0	—
Grèce	162,5	—	9,6	—	—	1,9	9,2	4,8
Italie	281,2	2,1	106,4	199,2	10,8	10,0	2,8	253,1
Maroc	15,2	—	22,2	152,3	—	29,2	0,6	—
Portugal	60,2	—	3,9	360,7	12,9	5,2	1,0	4,8
Tunisie	—	—	1,9	73,0	—	1,1	0,4	—
Turquie	517,5	27,0	17,0	31,2	—	42,4	4,2	14,9
Yougoslavie	377,2	131,0	—	42,2	0,6	8,0	25,8	25,4
Autres	296,6	28,8	111,9	190,6	22,6	21,0	73,8	103,0
TOTAL	1 888,6	188,9	306,3	1 584,3	49,1	136,3	225,3	492,8
% de la population active	9,5	6	8,4	7,3	32,0	3,0	5,4	16,4
Variation 1974-77 (%)	-19	-13	+10,5	-16	+5	-29	+12	-17

des populations étrangères, en particulier par le biais de l'éducation des enfants. On a tendance à favoriser l'acquisition simultanée de plusieurs cultures ce qui, dans les grands pays d'immigration, est un changement par rapport aux conceptions traditionnelles.

En *Autriche*, les travailleurs étrangers ont le droit de voter et de se présenter aux élections de la Chambre du travail, organisme dont le statut officiel est reconnu par la Constitution.

En *Allemagne*, malgré l'interdiction formelle, en vigueur depuis 1973, de recruter de nouveaux travailleurs étrangers, une commission des représentants du gouvernement fédéral et des Länder a proposé des mesures visant à améliorer les droits de résidence, la situation des enfants étrangers au jardin d'enfants et à l'école, le passage de l'école à la vie active et l'enseignement des langues. Des crédits supplémentaires ont été affectés pour développer l'enseignement des langues et faciliter l'intégration sociale et professionnelle des jeunes étrangers. Les logements seront transformés afin de permettre l'accueil des familles et d'autres crédits seront dégagés pour financer la construction de nouveaux logements pour les étrangers ou subventionner la modernisation de logements anciens.

Le Bundesrat a approuvé le 2 juin 1978, un projet de loi prévoyant l'octroi aux étrangers de permis de travail d'une durée illimitée après cinq ans de résidence et du statut de résident permanent après huit ans (au lieu de dix ans actuellement). La limitation du nombre d'étrangers dans les zones fortement peuplées a été supprimée.

En *Belgique*, le gouvernement a rejeté des propositions soumises au Parlement, qui visaient à rendre obligatoire le rapatriement des travailleurs étrangers, notamment des chômeurs. Un projet de loi prévoyant des sanctions légales à l'encontre de certaines manifestations publiques de racisme a été soumis au Parlement en janvier 1978 (il est devenu caduc à la suite d'une crise gouvernementale).

En *France*, le nombre des naturalisations a continué à augmenter.

Les *Pays-Bas*, où la densité de population est déjà forte, n'ont jamais cherché à encourager l'immigration pour d'autres raisons que celles dictées par les besoins du marché du travail. En revanche, il est admis que les travailleurs soient accompagnés de leur famille. Ainsi, en règle générale, tout travailleur — homme ou femme — peut faire venir la famille s'il a été employé aux Pays-Bas pendant un an et s'il dispose d'un logement convenable. La politique des pouvoirs publics en la matière repose sur le principe que ceux qui s'installent à titre définitif aux Pays-Bas doivent bénéficier du même niveau d'instruction que les ressortissants néerlandais et que ceux qui ont l'intention de rentrer chez eux doivent être préparés à une réinsertion dans la vie de leur pays. Les Pays-Bas appliquent une politique libérale en matière de naturalisation ; celle-ci peut être obtenue sans difficulté par les étrangers qui sont en mesure de prouver qu'ils résident à titre permanent aux Pays-Bas et qu'ils sont raisonnablement bien intégrés dans la société néerlandaise.

La politique *suédoise* d'intégration de la population étrangère est maintenant bien au point. Des lignes directrices relatives à l'octroi d'aide publique aux immigrants et aux minorités ethniques ont été approuvées par le Parlement en 1975. Elles reposaient sur le principe du « pluralisme ethnique » et sur celui de l'enrichissement que d'autres cultures peuvent apporter au pays d'accueil. La même année, un conseil consultatif de haut niveau sur les questions d'immigration a été créé et, en 1976, deux mesures d'importance primordiale ont été prises :

- les droits, les libertés et la protection des résidents étrangers ont fait l'objet d'amendement à la Constitution
- la loi électorale a été révisée pour conférer aux étrangers le droit de voter et de se présenter aux élections locales et régionales.

La publication des résultats de deux enquêtes lancées en 1974 sur les conditions de vie des travailleurs immigrés a montré que, s'il n'y avait guère d'écart entre les rémunérations, les étrangers avaient généralement moins d'économies, mais par contre, des dépenses courantes plus lourdes que les Suédois. On les trouve aussi plus souvent dans des emplois pénibles, dans des conditions difficiles, faisant du travail posté ou des tâches inférieures à leurs qualifications. Ils sont proportionnellement moins nombreux dans l'enseignement supérieur, et comparativement, moins bien logés. En revanche, on a pu consta-

ter qu'en particulier les Finlandais, qui constituent le groupe d'immigrants le plus important, participaient à la vie politique — activités syndicales et municipales — pratiquement au même degré que les Suédois du même sexe, du même groupe d'âge et de la même catégorie professionnelle.

En 1978, des pressions politiques se sont fait jour en vue d'accorder aux étrangers le droit de vote aux élections nationales. Il a toutefois été décidé que ce droit était un attribut essentiel de la qualité de citoyen et que cet objectif pourrait être atteint de façon plus appropriée par le biais d'une politique plus libérale en matière d'acquisition de la nationalité suédoise. Enfin, une commission spéciale a été chargée d'examiner le développement quelque peu inquiétant d'attitudes racistes au sein de la population suédoise.

En *Suisse*, la Commission fédérale pour les étrangers (CFE) a défini « l'intégration » comme l'expression de la volonté des deux parties d'insérer la communauté étrangère dans la société suisse sans que cela suppose la destruction des liens culturels avec le pays d'origine. Elle a attiré l'attention sur les responsabilités particulières des employeurs et sur leurs possibilités d'action à cet égard, dans les domaines de l'information, des relations humaines, de l'enseignement et de la formation (notamment les cours de langues), les activités des comités d'entreprises, etc.

Sous certaines conditions, les migrants se sont vus accorder, à Neuchâtel et dans le nouveau canton du Jura, le droit de vote aux élections municipales.

Rapatriement et développement

Le principe de la stabilisation des effectifs étrangers, adopté par tous les pays d'accueil, suppose non seulement le strict contrôle de l'embauche de nouveaux travailleurs étrangers et l'intégration des étrangers résidant dans les pays d'accueil, mais aussi le rapatriement de ceux qui souhaitent partir. Tous les gouvernements ont résisté aux pressions politiques tendant à rendre obligatoire le rapatriement, mais ils sont disposés à encourager les départs volontaires.

La *France* verse une prime individuelle de départ. Celle-ci a été instituée en mai 1977 pour les étrangers touchant des allocations de chômage, et elle a été étendue à d'autres catégories en septembre de la même année. Pour en bénéficier, il faut avoir exercé pendant cinq ans une activité salariée en France et avoir été enregistré comme demandeur d'emploi au 1^{er} octobre 1977, mais les autres étrangers, notamment ceux qui perçoivent des salaires très bas, ainsi que les victimes d'accidents du travail, peuvent également en bénéficier. La prime n'est accordée qu'aux ressortissants de certains pays, dont l'Espagne, le Portugal, la Yougoslavie et la Turquie.

Quant à l'aide au développement des pays d'émigration, l'*Allemagne* en a une longue expérience. C'est essentiellement la Turquie qui en a bénéficié avec des résultats divers. D'autres systèmes sont maintenant prévus. En mars 1978, une délégation allemande s'est rendue à Athènes pour discuter de la formation en Allemagne de travailleurs grecs se préparant à rentrer au pays, de la création en Grèce d'entreprises qui emploieraient des travailleurs grecs actuellement en Allemagne, et de la reconnaissance, par les employeurs grecs, des qualifications acquises par les émigrés durant leur séjour en Allemagne.

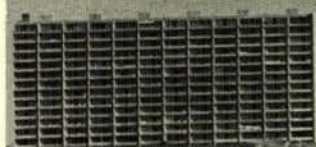
Au cours de ces dernières années, la *Suède* a confirmé son souci de répondre aux attentes des pays d'émigration en matière d'aide au développement. Les accords bilatéraux passés avec la Finlande fonctionnent maintenant sans problème.

Envoi de fonds des migrants

Il est clair, en dépit de la confusion imputable aux fluctuations des taux de change, que, sauf en *Finlande* les envois de fonds des travailleurs expatriés continuent à jouer un rôle important dans l'économie de tous les pays exportateurs de main-d'œuvre. Par ailleurs, certains indices permettent de penser que, même dans les cas où les envois de fonds ont fortement diminué, le taux d'épargne reste élevé, les migrants préférant conserver leurs économies dans la monnaie la plus forte.

L'AGRICULTURE ÉLÉMENT ESSENTIEL DE L'AMÉNAGEMENT DES RÉGIONS PÉRI-URBAINES

par
Yves Cathelinaud,
Direction de l'agriculture



Les utilisations non agricoles — habitat, industrie, mines, barrages, infrastructures de communications, etc. — posent de multiples problèmes à l'agriculture par la consommation de sol et la dégradation de l'espace agricole qui en résultent (1).

Le Comité de l'agriculture de l'OCDE vient d'achever la deuxième phase des travaux qu'il a consacrés à cette question. Il a cette fois centré son analyse sur les régions proches des villes et examiné les mesures concrètes prises dans les différents pays pour l'aménagement du territoire et l'utilisation rationnelle du sol.

On a étudié à cet effet vingt agglomérations (2) diverses par la taille et le rythme d'expansion. Toutes proportions gardées, les problèmes qui s'y posent apparaissent très similaires; en revanche les mesures prises par les pouvoirs publics pour les résoudre sont d'une extrême variété, bien qu'on constate un rapprochement progressif des politiques suivies dans les différents pays. L'article ci-après est inspiré par ces travaux (3).

Le Conseil de l'OCDE a recommandé le 14 mars que les pays Membres fassent de l'agriculture un des pivots de l'aménagement des aires péri-urbaines.

La plupart des mutations du système économique et des besoins en espace qui les accompagnent se situent actuellement dans les régions voisines des agglomérations. En effet, les nouvelles activités ne s'installent qu'assez peu dans des villes congestionnées ou dans des campagnes reculées. C'est donc essentiellement dans ces régions péri-urbaines que l'on observe les conflits les plus aigus pour l'utilisation du sol. Or c'est le secteur agricole qui détient les sols nécessaires à l'expansion de l'agglomération. En outre, l'agriculture de ces régions, qui par elle-même a une grande importance économique, joue un rôle considérable dans la qualité de l'environnement des citadins.

L'agriculture sous la pression urbaine

La croissance urbaine a changé de nature depuis trente ou quarante ans et les relations de la ville avec l'agriculture environnante

également. Le développement des transports a permis aux activités économiques et à l'habitat de s'établir à l'écart de l'agglomération ancienne. Il en est résulté une beaucoup plus grande consommation de sol — le prix du terrain étant moins cher qu'en ville — et, du fait de l'éparpillement de nouvelles implantations, un accroissement considérable de l'interface entre les activités urbaines et agricoles. Le développement des transports a aussi radicalement modifié les échanges traditionnels entre la ville et la campagne environnante : la ville est désormais en mesure de s'approvisionner en denrées alimentaires dans des régions éloignées et a cessé de dépendre de ce point de vue de son environnement rural immédiat. Dans ces conditions, une partie beaucoup plus grande du secteur agricole national est entrée en contact avec l'influence urbaine. Ce que l'on appelait la frange urbaine est devenue l'agriculture péri-urbaine : une partie considérable du secteur agricole qui s'étend jusqu'à 20 ou 30 kilomètres autour d'une ville de quelque 200 000 habitants. Si l'expansion urbaine pose un certain nombre de problèmes à la collectivité, elle en pose aussi aux agriculteurs péri-urbains.

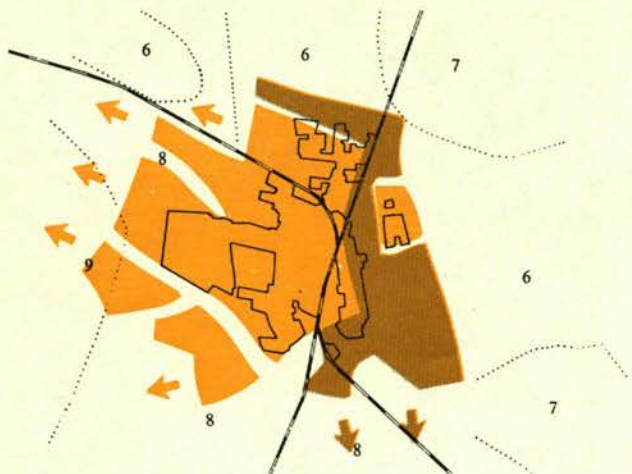
La proximité de la ville comporte pour ces agriculteurs des inconvénients mais aussi des avantages dont le bilan est difficile à établir. L'expansion urbaine (bâtiments, voirie, etc.) se manifeste par l'occupation physique de sols jusqu'alors utilisés à des fins agricoles ou qui l'avaient été dans un passé récent. Ces implantations réduisent le territoire agricole, mais surtout elles le fragmentent et en rendent l'exploitation plus difficile. Lorsque cette destructuration du secteur agricole proprement dit devient assez avancée, les entreprises d'approvisionnement, de services, de collecte des produits agricoles vont quitter la zone péri-urbaine. En outre, la concurrence pour l'eau devient vive, particulièrement dans les régions d'irrigation.

Les nuisances et les pollutions urbaines peuvent également avoir un impact non négligeable — dans les régions fortement industrialisées, comme la Ruhr par exemple. On ne doit pas non plus oublier les déprédations causées par la population citadine qui peuvent parfois amener les agriculteurs à abandonner totalement certaines cultures ou certaines formes d'élevage.

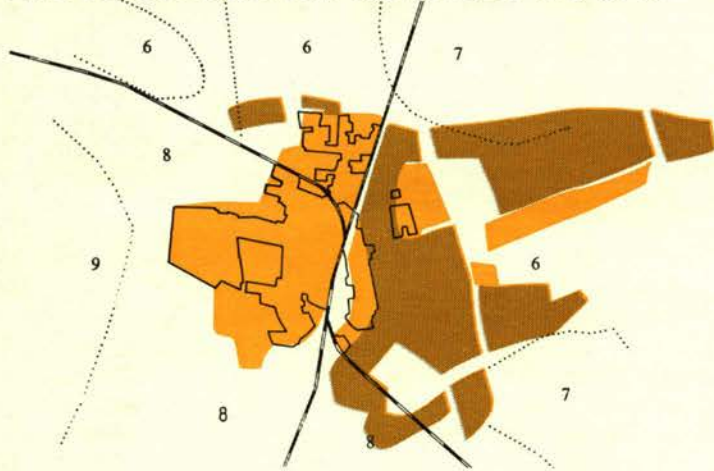
(1) Voir l'OBSERVATEUR DE L'OCDE N° 83, septembre-octobre 1976.
(2) Anjo (Japon), Athènes (Grèce), Auckland (Nouvelle-Zélande), Bonn (Allemagne), Cologne (Allemagne), Copenhague (Danemark), Crans-Montana (Suisse), Christchurch (Nouvelle-Zélande), Duisbourg, Dortmund (Allemagne), Eslöv (Suède), Helsinki (Finlande), Hønefoss (Norvège), Kayseri (Turquie), Kristianstad (Suède), La Haye (Pays-Bas), Lyon (France), New York (États-Unis), Niagara (Canada), Padoue (Italie), Vienne (Autriche).

(3) L'agriculture dans l'aménagement des aires péri-urbaines Vol. I — Synthèse; Vol. II — Études de cas et rapports sur certaines options politiques — OCDE, Paris 1979.

PROPOSITIONS POUR L'EXPANSION DE LA ZONE URBAINE D'ESLÖV SUIVANT LE SCHEMA DIRECTEUR DE 1967



LES PROPOSITIONS RÉVISÉES EN 1976



L'élévation considérable des prix fonciers représente sans doute le signe le plus marquant de l'influence urbaine. A de tels niveaux de prix, il devient très difficile pour les agriculteurs d'agrandir leur exploitation non seulement en achetant des terres mais également en louant, étant donné que — dans les pays européens et au Japon tout au moins — les législations du fermage imposent des baux de longue durée, alors que les propriétaires fonciers veulent pouvoir vendre leur terre si une occasion se présente. Dans les pays où la fiscalité foncière est lourde, comme au Canada et aux États-Unis, le haut niveau des prix fonciers conduit à des impôts fonciers élevés, particulièrement quand les communes péri-urbaines en expansion doivent financer d'importantes dépenses d'investissements.

En contrepartie, les agriculteurs péri-urbains propriétaires peuvent espérer réaliser de fortes plus-values. Toutefois, cet espoir ne deviendra réalité que pour quelques-uns, car même dans les vingt ans à venir la demande prévisible ne devrait guère porter que sur 2 à 10 % de la superficie des régions en question.

Par rapport à leurs confrères plus éloignés, les agriculteurs péri-urbains ont l'avantage de pouvoir pratiquer la vente directe et cela à un moment où les consommateurs ont une attirance croissante pour les produits achetés à la ferme. Mais cela implique pour l'agriculteur qu'il assume quelques-unes des opérations ou des risques de la distribution et, dans certains pays, cette formule est en régression.

Un autre avantage traditionnellement offert par la proximité de la ville était la possibilité d'y trouver un emploi — soit pour un membre de la famille, soit à mi-temps pour l'exploitant lui-même — et par conséquent d'améliorer les revenus du foyer. Actuellement le chômage frappe souvent plus durement ces catégories de travailleurs qui ne sont pas toujours socialement aussi bien protégés que d'autres. On a en fait fréquemment attendu de l'agriculture à temps partiel qu'elle réabsorbe une partie des excédents de main-d'œuvre.

Mais le caractère dominant de l'agriculture péri-urbaine, et qui contribue le plus à lui donner sa physionomie particulière, est sa situation d'incertitude : incertitude face à l'avancée de l'urbanisation, incertitude face à l'évolution de la législation en matière d'environnement qui peut amener à limiter ou même à interdire certaines activités agricoles. L'agriculture péri-urbaine est une agriculture où les difficultés et les risques, mais souvent aussi les possibilités, sont plus considérables qu'ailleurs : elle est donc particulièrement sélective. Les jeunes les plus motivés se lancent dans l'intensification ; les autres préfèrent chercher une part de leurs revenus hors de l'agriculture ; les agriculteurs les plus âgés se livrent au contraire à une exploitation de plus en plus extensive, comptant sur la vente de leur terre pour assurer leur retraite.

L'étendue du reste du territoire agricole national détermine aussi largement le visage de l'agriculture péri-urbaine. S'il est vaste, comme aux États-Unis, les friches péri-urbaines peuvent être importantes, mais s'il n'existe guère dans d'autres régions des terres agricoles susceptibles d'apporter une production concurrente, l'agriculture péri-urbaine reste intensive : c'est ce qu'on observe dans la Ruhr et au Japon.

Une nouvelle conception de l'aménagement

L'aménagement du territoire a longtemps eu pour objectif principal de maintenir l'équilibre entre les diverses régions par une répartition harmonieuse des activités sur l'ensemble du territoire. L'espace — et particulièrement l'espace agricole — était alors simplement considéré comme une ressource disponible qu'on affectait, sans trop compter, aux diverses activités qu'on souhaitait implanter.

Cette politique a conduit dans certains cas à des déséquilibres ou à des conflits sur le plan régional ou local et les aménageurs ont dû s'attacher à mieux orienter l'utilisation de l'espace.

- **Au niveau régional** : presque tous les pays de l'OCDE ont établi, ou établissent actuellement, des schémas directeurs ou des plans-cadres d'aménagement.

- **Au niveau local** : les plans de zonage définissant l'utilisation du sol sont dans la plupart des pays de plus en plus coordonnés avec les plans régionaux. Le Danemark et les Pays-Bas sont de bons exemples de cette évolution : dans ces pays, l'aménagement du territoire se traduit par un zonage détaillé de l'ensemble du territoire national. Un effort analogue a été fait au Japon dans les régions où la densité de population est particulièrement importante.

L'agriculture trouve peu à peu une place plus grande dans les plans d'aménagement du territoire. Un certain nombre de pays, prenant conscience de la limitation de leurs ressources en terres agricoles, ont adopté des dispositions pour protéger les terres fertiles (Danemark, Finlande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Turquie). Par ailleurs, l'agriculture figure plus largement dans les plans-cadres régionaux, grâce en particulier à la participation croissante de ses représentants au sein des commissions d'aménagement.

Trois fonctions de l'agriculture péri-urbaine

L'agriculture péri-urbaine remplit trois fonctions importantes à l'égard de la collectivité.

- **La production de denrées agricoles.** Les aires péri-urbaines comptent les terres les plus fertiles et les plus intensivement cultivées ; elles ont une importance considérable dans la production agricole. Les pays qui disposent, par rapport à leur population, de peu de terres arables ressentent particulièrement la disparition de ce potentiel

productif, mais les pays mieux dotés ont également intérêt à éviter tout gaspillage, ne serait-ce que pour ne pas réduire leur potentiel d'exportation.

● *La contribution à la qualité de l'environnement.* On attend de plus en plus de l'agriculture péri-urbaine qu'elle fournisse un cadre de vie attrayant autour de la ville. Cela ne va cependant pas de soi, car un paysage agricole séduisant est rarement celui de l'exploitation intensive imposée par les conditions économiques. De ce point de vue, une répartition judicieuse du sol entre les diverses activités est également nécessaire pour que, d'une part, l'agriculture n'inflige pas ses pollutions (engrais, pesticides, déchets des gros élevages) aux autres secteurs, et d'autre part, que lui soit évitées les pollutions et les nuisances engendrées par d'autres activités.

● *La mise à disposition progressive d'une certaine surface de sol pour les besoins des autres secteurs.* En effet, l'expansion des agglomérations se poursuit parce que la population urbaine continue de croître, parce que les centres très denses des villes se vident de leur population et que dans presque tous les pays on observe une tendance vers une plus grande surface de sol occupée par habitant.

La politique foncière péri-urbaine et l'agriculture

La politique foncière dérive de traditions profondément enracinées dans chaque pays et les mesures prises dans ce domaine présentent par conséquent une diversité extrême. On peut cependant identifier un point important de convergence : la place croissante accordée au zonage comme mesure centrale d'organisation de l'espace. La quasi-totalité des pays de l'OCDE retient désormais le principe du partage du territoire des communes en différentes zones affectées chacune à un usage précis : habitat, industrie, agriculture, etc. Néanmoins, en raison des importants moyens que nécessite l'application de ce principe, tant durant sa phase d'élaboration que durant sa mise en œuvre, son extension n'est encore que partielle. Le zonage suscite d'ailleurs encore des controverses car son application pose de délicats problèmes en matière d'urbanisme (réduction de l'offre de terrains, risque de ségrégation sociale, notamment). On se limitera ici à ses effets sur l'agriculture.

En raison de leur plus grande densité de population et des problèmes critiques qui s'y posent, c'est dans les aires péri-urbaines qu'a lieu l'essentiel de l'effort d'organisation de l'espace. Toutefois, dans de nombreux pays, les communes rurales péri-urbaines restent parfois en dehors du zonage parce que, par exemple, le chiffre absolu de leur population n'est pas très élevé. Dans ces cas, toute la pression urbaine restreinte dans les parties zonées risque de porter sur cette partie non défendue, comme on peut l'observer aux États-Unis, alors que le bénéfice essentiel que le secteur agricole attend d'une politique foncière efficace est de mettre fin à l'incertitude quant à l'avenir de l'exploitation. Par ailleurs, il est clair que les communes rurales péri-urbaines ont moins de moyens techniques ou financiers pour établir leur zonage ou en surveiller la mise en œuvre, ce qui restreint aussi la sécurité que les agriculteurs peuvent en attendre.

S'il apparaît essentiel de réserver à l'agriculture des zones dans lesquelles l'exploitation sera assurée pour un certain nombre d'années, les législations diffèrent quelque peu sur les utilisations qui y sont permises. Au Danemark, en Norvège, en Allemagne et au Japon, toute activité non agro-forestière en est exclue, tandis qu'au Canada et en Finlande les activités de loisirs y sont permises.

Pour les agriculteurs, l'horizon de la sécurité est déterminé par la durée légale de validité des plans. Dans les faits, les possibilités de révision sont souvent plus déterminantes. Ainsi, en Norvège, les zones agricoles sont protégées pour vingt ans, mais le plan doit être réexaminé tous les quatre ans. La Suède a une disposition intéressante : les plans locaux d'aménagement sont décomposés en deux ou trois phases correspondant aux étapes prévues de l'urbanisation et les agriculteurs concernés peuvent ainsi établir leurs projets d'investissement en connaissance de cause. La durée de validité des plans détermine également en partie l'étendue du territoire prélevé sur l'agriculture pour constituer des zones urbanisables. Pour beaucoup de municipalités, il est tentant de donner une extension excessive à ces zones. A ce propos, on s'interroge notamment sur les avantages et les incon-

venients respectifs de zones urbanisables de peu d'étendue couplées avec une révision fréquente du plan, et, à l'opposé, de zones urbanisables de grande dimension dans le cadre d'un plan moins flexible.

Vers la neutralité économique du zonage

La confiance que les agriculteurs placent dans le zonage dépend largement de la fermeté dont font preuve les responsables de l'aménagement devant les demandes de dérogation ou de révision. Ces demandes sont motivées par les disparités considérables des valeurs foncières engendrées d'un trait de plume par le zonage, les propriétaires pouvant espérer obtenir de leur terre, si elle est classée dans la zone urbanisable, un prix dix ou même vingt fois supérieur à ce qu'il serait en zone classée agricole.

La fiscalité constitue un moyen de réduire dans une certaine mesure la pression de ces différences. Bien que cette matière soit très complexe, on peut citer quelques exemples où la fiscalité foncière évolue dans le sens d'une contribution à la politique d'utilisation du sol. Aux États-Unis, dans un certain nombre d'États, les terres agricoles sont imposées seulement sur la valeur d'usage et non plus sur la valeur vénale et la plupart du temps l'allègement fiscal devra être restitué si le sol change d'usage. En Suisse, dans le canton du Valais, les impôts fonciers et sur la fortune sont modulés en fonction de l'utilisation réelle et de la zone d'utilisation. En Grande-Bretagne, un impôt introduit en 1976 récupère, jusqu'à 80 %, les plus-values prises par les terrains urbanisables. En Italie ou en France, on a préféré limiter récemment les possibilités de plus-values en restreignant l'étendue du droit de construire attaché au droit de propriété. Au Danemark, où les servitudes d'ordre public sont indemnisées, on a attribué une compensation une fois pour toutes aux propriétaires de terrains qui auraient pu espérer construire et qui avaient été privés de cette possibilité à la suite du zonage.

Les recherches s'orientent à l'heure actuelle plutôt vers des mécanismes de péréquation entre les propriétaires des différentes zones. L'une des formules consiste à répartir uniformément les droits de construire aussi bien sur les zones constructibles que sur les zones agricoles ; de la sorte, un propriétaire souhaitant construire en zone urbanisable est dans l'obligation de racheter les droits de construire correspondant à des terrains situés en zone agricole, ce qui conduit à un transfert financier au profit des propriétaires de cette dernière zone.

L'adaptation de l'agriculture péri-urbaine

Bien que l'agriculture péri-urbaine soit indéniablement placée dans des conditions particulières, elle est cependant le plus souvent viable dans la mesure où une politique foncière cohérente et efficace assure aux exploitants une certaine sécurité pour un avenir raisonnablement lointain, permettant en tout cas des investissements à bon escient. Toutefois, il existe un certain nombre de zones où l'agriculture assume des fonctions additionnelles importantes et qui pourraient appeler des mesures spécifiques. Ce sont par exemple les zones urbanisables immédiatement ou à terme, où il peut être intéressant de maintenir l'agriculture tant que les terres ne sont pas transférées à un autre usage. Il y a aussi le cas des coupures vertes et des zones tampons, où l'agriculture est destinée à se maintenir et où elle est chargée d'une importante fonction d'environnement. Les activités d'entretien du paysage, la renonciation à certaines formes d'exploitation intensive méritent d'être rétribuées ou compensées (les Pays-Bas prévoient dans certaines circonstances une rétribution pour ces services).

* * *

L'agriculture apparaît de plus en plus comme un élément clef dans la structure des aires péri-urbaines. Il est important de l'intégrer le mieux possible dans les schémas d'aménagement. Certes, les rôles divers qui lui sont assignés dans ces régions dépendent très largement des choix que font les sociétés quant à l'évolution de leurs villes. Cependant pour la définition des instruments qui doivent permettre à ce secteur de contribuer à la maîtrise du phénomène urbain, l'échange au niveau international d'enseignements tirés d'expériences très variées s'est révélé d'un intérêt considérable.

PRODUITS LAITIERS ET VIANDE BOVINE EN 1982

Au début des années soixante-dix, la production et les prix de la viande bovine ont connu des fluctuations sans précédent et des montagnes de beurre et de poudre de lait écrémé se sont constituées. Les agriculteurs ont été très touchés par ces événements et, avec les responsables de la politique, ils se demandent quelle sera la situation après 1980.

Deux groupes de travail du Comité de l'agriculture de l'OCDE suivent régulièrement l'évolution dans les secteurs du lait et de la viande et les diverses forces qui la déterminent. Ils ont examiné la situation telle qu'elle se présentera selon toute probabilité en 1982 avec un regard intermédiaire sur 1979. L'article qui suit résume les principales conclusions de l'étude (1) et établit une comparaison avec la situation actuelle des produits laitiers et de la viande bovine.

Produits laitiers

Les montagnes de beurre et de poudre de lait écrémé n'ont pas disparu. Cependant, les premières estimations de la production laitière en 1978, faites par le Groupe de travail, font apparaître des divergences sensibles des tendances entre la CEE et le Japon, où la production continue à augmenter assez rapidement, et les autres principaux pays producteurs où elle s'est stabilisée ou diminuée même légèrement. Des quantités plus importantes de lait sont utilisées pour la fabrication de fromage et de poudre de lait entier, mais cela n'a pas empêché une augmentation de la production de beurre et de poudre de lait écrémé dans la CEE.

Les stocks excédentaires de beurre et de poudre de lait écrémé se trouvent maintenant surtout dans la CEE, bien qu'ils soient également importants aux États-Unis. Au sein du Marché commun, les stocks de beurre ont augmenté assez fortement en 1978 et si ceux de poudre de lait écrémé ont diminué, c'est uniquement en raison des ventes fortement subventionnées pour l'alimentation du bétail; la production reste en fait très supérieure à la demande commerciale et aux besoins de l'aide alimentaire. Aux États-Unis, la production de beurre et de poudre de lait écrémé baisse; les stocks de poudre de lait ont commencé à diminuer et il est probable que les stocks de beurre suivront dans un proche avenir une évolution analogue.

La question essentielle, qui se pose aussi bien aux consommateurs qu'aux pouvoirs publics, est de savoir si les excédents persisteront. L'étude de l'OCDE (2) donne une réponse précise: ils se maintiendront à moins que de nouvelles mesures ne soient prises pour les combattre. Bien que le nombre de vaches laitières diminuera légèrement dans la

zone OCDE, l'accroissement des rendements se traduira par une hausse de 6% de la production de lait, chiffre global qui cache une augmentation plus forte au sein du Marché commun et des baisses dans certains pays, en Australie notamment.

Bien qu'on attende une augmentation assez sensible (de l'ordre de 1 million de tonnes) de la consommation de fromage qui passerait ainsi à 7 millions de tonnes, et de la demande de poudre de lait entier et de lait concentré (principalement pour l'exportation vers les pays en développement les plus prospères), la consommation de lait nature et d'autres produits frais ne devrait s'accroître que lentement. Les augmentations de la demande absorberont la majeure partie de l'accroissement probable de la production laitière mais, en raison des excédents de

matières grasses butyriques résultant de la transformation d'autres produits, la production de beurre pourrait encore marquer une légère hausse. Malheureusement, la consommation de beurre devrait continuer à diminuer au cours de cette période, de sorte que l'excédent annuel de la production par rapport à la consommation passerait de 350 000 tonnes environ à 600 000 tonnes en 1982. Ce chiffre ne correspond pas à un excédent réel car il faut en déduire les exportations commerciales et les contributions à l'aide alimentaire. Cependant, d'après l'étude, « il est très peu probable que l'expansion des débouchés soit suffisamment rapide pour absorber toutes les disponibilités supplémentaires qui pourraient se présenter... Il semble que de nouvelles mesures devront être prises en vue de réduire la production de lait ».

Cette conclusion est renforcée par les perspectives de l'offre de poudre de lait écrémé.

(1) Situation prévisionnelle des produits laitiers et de la viande bovine en 1979 et 1982, OCDE 1978.

(2) La méthode utilisée consistait à demander à tous les pays Membres quelle serait, à leur avis, l'évolution probable compte tenu des mesures actuellement en vigueur ou des modifications prévues. Les chiffres ainsi fournis ont été additionnés pour obtenir les totaux pour l'ensemble de la zone OCDE. Ceux-ci donnent simplement une indication de ce qui se produirait probablement si rien n'était fait pour modifier les politiques actuelles; ils ne doivent pas être considérés comme une indication de l'évolution probable de la situation en 1982.

A. LAIT ET BEURRE

production et consommation (millions de tonnes)

	Production de lait (a)			Production de beurre			Consommation de beurre		
	1976	1979	1982	1976	1979	1982	1976	1979	1982
Europe	122,4	127,3	132,9	2,14	2,24	2,36	2,05	1,97	2,01
dont CEE (b)	93,5	97,0	101,0	1,79	1,86	1,95	1,72	1,62	1,62
Amérique du Nord	62,3	63,6	63,4	0,56	0,58	0,51	0,55	0,57	0,50
Australie/Nouvelle-Zélande/Japon (c)	17,4	17,0	17,4	0,44	0,37	0,37	0,20	0,18	0,16
Total OCDE	202,1	207,9	213,7	3,14	3,19	3,24	2,80	2,72	2,67

(a) Lait de vache seulement.

(b) Les chiffres relatifs à la CEE ont été fournis par la Commission. Les pays membres de la CEE ont également fournis des chiffres (indiqués en détail dans l'étude) qui parfois diffèrent de ceux de la Commission.

(c) Les chiffres relatifs au Japon sont des estimations du Secrétariat.

Comme la politique actuelle de la CEE, qui consiste à subventionner l'utilisation de ce produit pour l'alimentation animale, devrait vraisemblablement prendre fin avant 1982, la Commission a estimé qu'elle n'était pas en mesure de faire des prévisions valables. Il semble néanmoins que l'excédent annuel de production par rapport aux exportations serait de l'ordre de 1 million de tonnes si les méthodes actuelles étaient abandonnées. L'ampleur de cet excédent ressort du fait que les importations effectives des pays en développement au cours de ces dernières années ne se sont élevées qu'à 500 000 tonnes (importations commerciales et aide alimentaire). Les possibilités d'accroître l'aide alimentaire sont limitées faute d'une infrastructure appropriée — laiteries pour reconstituer le lait, eau potable et normes d'hygiène strictes.

Viande bovine

La question principale est ici de savoir si les fluctuations de production et de prix risquent d'être aussi violentes qu'au cours de la première moitié des années soixante-dix. Réponse donnée par l'étude: probablement pas.

Il est vrai, bien entendu, que la production de viande bovine a un caractère cyclique que n'a pas celle du lait. L'étude compare les chiffres de 1975-1976 avec ceux de 1979 et de 1982 et fait apparaître l'évolution du cycle — de la phase descendante à la reprise; elle n'indique pas avec précision le point de renversement de la tendance pour chaque pays.

Le Groupe de travail montre que, pour l'ensemble de la zone OCDE, la production a atteint son maximum en 1976. Depuis lors, le cycle bovin est entré dans une phase descendante dans tous les principaux pays producteurs, sauf au Japon où l'augmentation est constante. Dans la CEE, la baisse de la production a été faible et de courte durée; en 1978, une nouvelle tendance à la hausse a commencé à se dessiner. Aux États-Unis et au Canada, la production continue à diminuer et semble devoir le faire plus longtemps qu'initialement prévu. Cette situation a entraîné une forte augmentation des prix des bovins et, en conséquence, des prix de détail de la viande. En Australie aussi, il semble que les producteurs réduiront les effectifs de leurs troupeaux pendant une période plus longue que prévu. Le premier effet de la réduction du troupeau est bien entendu d'accroître la production de viande et ce n'est qu'en 1978 que celle-ci a effectivement commencé à diminuer. Le résultat net de ces divers mouvements est que le creux de la production, dans l'ensemble de la zone OCDE, semble maintenant devoir être atteint en 1980 alors qu'au moment de la rédaction de l'étude, on le prévoyait pour 1979. Ce retard n'invalide cependant en aucune façon les conclusions générales relatives à 1982.

Même autour de cette année-là, la production devrait être inférieure, de 4 à 5 % peut-être, à son point culminant de 1976. Les pays qui risquent d'être les plus éloignés de leurs

B. VIANDE

Nombre de vaches (en millions) et production de viande bovine (millions de tonnes)

	Vaches en production (a)			Production de viande bovine		
	1976	1979	1982	1976	1979	1982
Europe	46,6	46,8	47,7	8,3	8,5	9,1
dont CEE (b)	30,9	30,8	31,3	6,5	6,4	6,9
Amérique du Nord	61,3	54,6	60,5	13,3	11,5	11,7
Australie/Nouvelle-Zélande/ Japon (c)	23,8	22,2	23,3	2,8	2,4	2,6
Total OCDE	131,7	123,6	131,5	24,4	22,4	23,4

(a) Y compris les vaches laitières.

(b) Les chiffres relatifs à la CEE ont été fournis par la Commission. Les pays membres de la CEE ont également fourni des chiffres (indiqués en détail dans l'étude) qui parfois diffèrent de ceux de la Commission.

(c) Les chiffres relatifs au Japon sont des estimations du Secrétariat.



maxima antérieurs sont les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Canada reviendrait à peu près à son maximum et la CEE pourrait même être un peu au-dessus. Tous ces mouvements sont relativement modestes. Parmi les producteurs d'importance secondaire mais non négligeable, la Yougoslavie devrait doubler ses disponibilités exportables.

Les pays Membres pensent qu'une forte croissance de la demande de viande est peu probable. Dans la CEE, par exemple, la situation économique générale déprime la demande tandis qu'aux États-Unis, la consommation est pratiquement déterminée par le niveau de la production car les exportations sont faibles et les importations sont normalement réglementées; elles augmentent et elles diminuent en même temps que la production (3).

Comme pendant la période couverte par les prévisions, l'offre en Amérique du Nord sera inférieure au maximum qu'elle avait atteint récemment, les prix se maintiendront probablement bien au-dessus des bas niveaux où ils étaient descendus au cours de la période de forte production.

Ce mouvement des prix est important non seulement pour les producteurs et les consommateurs d'Amérique du Nord mais aussi pour les producteurs d'Australie et, à un moindre degré, ceux de la Nouvelle-Zélande qui ont souffert ces dernières années du fléchissement des prix en Amérique du Nord, leur seul grand marché régulier depuis leur quasi-exclusion de la CEE.

Avec des prix très élevés, il est vraisemblable que le regain de confiance dans l'avenir qu'éprouvent les producteurs devrait mettre fin à la phase descendante du cycle bovin et provoquer une lente augmentation de la production peu après 1980. Il semble cependant que l'offre sera suffisante pour faire face à des exportations éventuelles pendant la période du creux de la production, en partie parce que la hausse des prix entraînera une forte baisse de la consommation en Australie où l'élasticité de la demande en fonction des prix est très forte.

L'étude n'exclut pas la possibilité que d'autres marchés exercent des pressions à la hausse sur des prix des produits commercialisés sur le marché mondial mais elle conclut que ni la CEE, ni le Japon, ni l'URSS, ni l'Europe de l'Est, ni le Moyen-Orient n'augmenteront sans doute suffisamment leurs importations pour exercer une influence appréciable sur les cours mondiaux. De même, il ne semble guère probable que les prix s'élèvent sur les marchés mondiaux en raison de la diminution des disponibilités exportables de l'Argentine.

(3) On est parti de l'hypothèse que les importations seraient réglementées conformément aux dispositions rigoureuses de la loi sur les importations de viande. De nouveaux arrangements sont en cours d'étude.

Les ministres de l'Environnement des pays de l'OCDE et des représentants d'autres organisations politiques de l'environnement dans un cadre économique en mutation. Le président de cette réunion, l'article qui suit, le nouveau Directeur de l'environnement de l'OCDE décrit la situation telle

PERIODE DE TRANSITION POUR LA

par Jim MacNeill, Directeur de

La politique de l'environnement semble passer par une période de mutation profonde, dont nous ne faisons encore que percevoir confusément les conséquences. Cette tendance semble se manifester de trois façons étroitement liées.

● Un changement significatif du champ d'action et de l'axe de la politique de l'environnement

Notre façon d'appréhender l'environnement est en train de changer radicalement et cette évolution est perceptible non seulement au niveau du discours, mais commence à marquer de son empreinte l'action concrète, la législation, les programmes et la gestion.

Lorsque l'on a commencé à se préoccuper de l'environnement, il n'était question que de pollution. Ce premier débat a rapidement pris de l'élan dans tous les pays et a remarquablement vite donné naissance à un nombre impressionnant d'institutions, de politiques et d'instruments destinés à corriger les abus du passé, à réduire la pollution, à protéger et à améliorer l'environnement. Les objectifs poursuivis et les moyens nécessaires pour les atteindre étaient relativement simples. Ils n'ont pas perdu de leur importance et certains faits donnent à penser qu'ils pourraient même trouver une nouvelle actualité à moyen terme.

Nous nous trouvons aujourd'hui au cœur d'un second débat, centré sur la question de l'intégration de l'environnement dans la société. Il ne s'agit plus seulement de réagir et de trouver des remèdes, mais aussi de prévoir et de prévenir. Cette nouvelle attitude reflète une plus grande prise de conscience du fait que la croissance économique, la gestion de l'énergie et des ressources, le contrôle des produits et la qualité de l'environnement sont indissociables. Elle suppose que l'on considère les politiques menées dans chacun de ces secteurs comme complémentaires et non comme irrémédiablement inconciliables. Elle implique aussi que l'on fasse l'effort de s'attaquer au problème de la participation dans la prise des décisions. Ce second débat soulève des questions beaucoup plus complexes — la perception des problèmes qui se posent, le chevauchement des objectifs et des compétences, les moyens d'action. Il est loin d'avoir démarré aussi rapidement que le premier et, pour l'instant, il n'a pas pris la même ampleur.

Quelques indices, mais quelques-uns seulement, donnent à penser qu'un troisième débat encore plus profond est en gestation. Son point de départ est que même les politiques d'anticipation ne peuvent rien contre les forces fondamentales qui travaillent en permanence à la dégradation de l'environnement. Ces forces seraient ancrées dans les habitudes personnelles et les traditions culturelles de nos sociétés aussi bien que dans leurs émanations institutionnelles. Cela nous amène à envisager d'autres modes de vie et d'autres types de croissance, compatibles avec le maintien d'un environnement sain.

● La prise en compte de l'environnement dans les décisions importantes

Une question très actuelle, qui domine le second débat, concerne la prise en considération de l'environnement dans les grandes décisions de développement.

Elle a pris dans plusieurs pays une acuité toute particulière pour plusieurs raisons. Premièrement, il est clair que les politiques d'environnement les plus importantes — c'est-à-dire celles qui ont les plus grandes conséquences — ne portent pas cette étiquette



mais s'appellent plutôt politique de l'énergie, politique des transports, politique d'implantation industrielle ou politique urbaine.

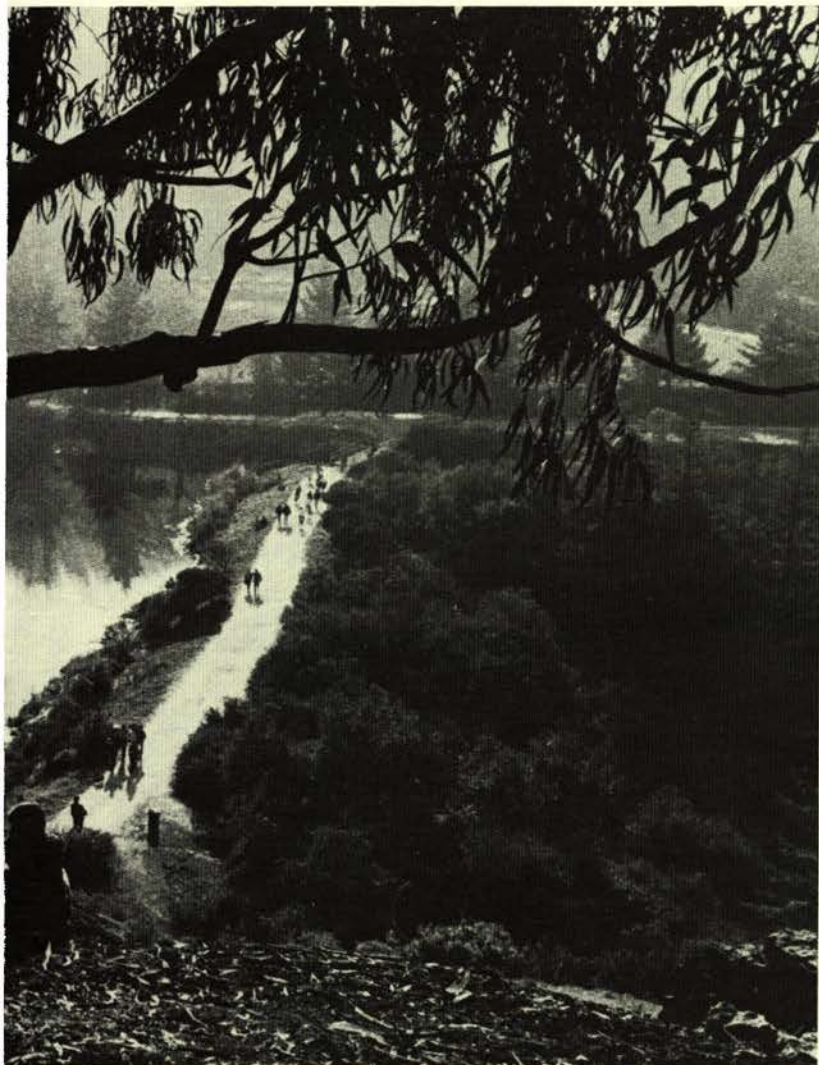
Deuxièmement, les processus de prise de décisions sont de plus en plus longs et se grippent de plus en plus souvent lorsqu'il s'agit de choisir le site de certains projets — principalement des projets de grande envergure prévus pour une très longue durée. L'une des nombreuses raisons de ces difficultés croissantes tient à l'incapacité — réelle ou perçue comme telle — des responsables de tenir compte, en temps opportun et à tous les niveaux appropriés, des considérations liées à l'environnement.

Troisièmement, il y a l'importante question du coût. Les retards peuvent coûter très cher. Mais il peut également être très coûteux de n'avoir pas tenu compte, dès la conception d'un projet, des considérations d'emplacement, des aspects techniques et esthétiques nécessaires pour le rendre acceptable du point de vue de l'environnement. Il n'est pas rare qu'un promoteur privé — ou public — soit tenté de réaliser à court terme des économies en négligeant les conséquences que peut avoir un projet pour l'environnement. Mais, à long terme, ces économies risquent d'être englouties par les coûts des mesures de rattrapage. S'il y a des menaces pour la santé, les coûts sociaux en aval peuvent être très élevés — nous commençons à l'apprendre.

internationales intéressées se rencontreront les 7 et 8 mai à Paris pour examiner l'évolution des conditions économiques. Parmi les participants, on citera Douglas Costle de l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis. Dans qu'elle se présente à la veille de la réunion.

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

l'environnement de l'OCDE



● Un réexamen des liens entre la politique de l'environnement et le développement économique

Cette question a au moins deux aspects : l'incidence des conditions économiques sur la politique de l'environnement et les conséquences de la politique de l'environnement pour les conditions économiques. L'un et l'autre doivent être réexaminés.

Il ne semble guère douteux que la conjoncture économique que nous connaissons depuis quelque temps exerce une certaine influence sur la politique de l'environnement — que l'inverse soit vrai ou faux.

Pendant la période de croissance rapide, au début des années soixante-dix, il était plus facile pour les gouvernements de trouver les ressources nécessaires pour couvrir les coûts des institutions, des politiques et des programmes de protection de l'environnement. L'industrie, qui réalisait des marges bénéficiaires supérieures à celles d'aujourd'hui, avait également moins de difficultés à réunir les capitaux nécessaires pour investir dans la protection de l'environnement et à répercuter ces coûts sur les prix. Enfin, la main-d'œuvre, plus mobile dans une situation plus proche du plein emploi, acceptait plus facilement les ajustements structurels.

Depuis, l'évolution de la situation économique a changé les données de la politique de l'environnement. Le ralentissement de la croissance et du renouvellement du capital risquent de réduire le rythme auquel des procédés nouveaux, moins polluants, sont intégrés dans le système. Les entreprises qui ont une faible rentabilité ou celles qui doivent affronter une concurrence sévère peuvent avoir des difficultés à trouver les capitaux nécessaires à la lutte contre la pollution. Le ralentissement de la progression des dépenses publiques peut, lui aussi, avoir des conséquences négatives. Les grands changements structurels et sectoriels, ainsi que l'évolution des relations économiques internationales, peuvent également influencer sur la politique future de l'environnement — et sur l'aptitude politique des gouvernements à l'appliquer.

Il est donc nécessaire de réexaminer ces effets et leurs conséquences possibles pour l'action gouvernementale, notamment pour les politiques d'anticipation et de prévention. Les pouvoirs publics devraient, à notre avis, tirer le plus grand profit d'une nouvelle analyse de la situation.

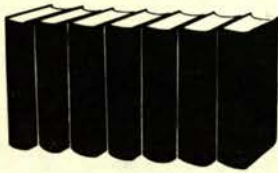
Ce faisant, il ne faut pas ignorer l'autre aspect de la question, à savoir l'incidence de la politique de l'environnement sur le développement économique et les relations commerciales. Les premiers travaux du Comité de l'environnement de l'OCDE ont montré que la politique de l'environnement n'était pas très coûteuse du point de vue de la production, des prix, de l'emploi ou des échanges.

Personnellement, je suis convaincu que le développement économique et la qualité de l'environnement, loin de s'opposer, ont au moins à long terme, une action complémentaire et cumulative, encore que cela soit difficile à démontrer avec les données et les méthodes dont nous disposons.

Avec la progression continue des revenus réels, la baisse relative du coût des communications et des transports, et l'importance de moins en moins grande des «économies d'agglomération», les questions de confort et d'environnement jouent un rôle de plus en plus grand dans le choix que font les particuliers de leur lieu de résidence et les entreprises de leur lieu d'implantation. La relation entre l'environnement et l'emploi est importante, elle aussi, particulièrement dans la situation actuelle. Contrairement à ce que l'on croit généralement, l'expérience montre que, dans de nombreux secteurs, les mesures de protection de l'environnement ont eu, en fin de compte, un effet positif sur l'emploi.

D'un autre côté, le coût économique de la détérioration de l'environnement atteint dans certains secteurs des proportions inquiétantes. Des études montrent que, dans un nombre croissant de communautés urbaines, cette détérioration a pour le secteur privé des coûts directs sous la forme d'une augmentation de la rotation de la main-d'œuvre, d'une imposition plus lourde (destinée à assurer les services publics indispensables) des entreprises qui restent sur place, du développement du vandalisme et de la criminalité et d'une baisse de la productivité.

Je pense que, là aussi, les gouvernements tireraient profit d'une nouvelle analyse des avantages économiques et sociaux de la politique de l'environnement. Ces trois points sont inscrits au projet d'ordre du jour de la réunion des ministres au mois de mai. Cette réunion vient à point nommé et devrait donner de nouvelles orientations à la politique de l'environnement dans les pays Membres de l'OCDE et au sein de l'Organisation elle-même. Elle pourrait contribuer de façon décisive à faire mieux comprendre la transition en cours, en montrant comment elle s'articule avec certaines données de la réalité politique et économique.



Nouvelles publications de l'OCDE

«Études Spéciales» des PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE N° 24:

MODÈLE DES LIAISONS INTERNATIONALES ÉTABLI PAR L'OCDE (janvier 1979)

Décrit et illustre les propriétés du modèle construit par le Secrétariat de l'OCDE pour simuler les effets qu'exerce un changement de politique effectué dans l'un des pays Membres, tant sur ce pays lui-même que sur les autres, par l'intermédiaire des échanges internationaux

et

LA DEMANDE DE MONNAIE DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE (janvier 1979)

Présente pour sept pays Membres des estimations économétriques d'un ensemble de fonctions de demande d'encaisses monétaires, destinées à éclairer le cadre économique dans lequel sont appliquées les politiques monétaires.

(12 78 02 2) ISBN 92-64-21881-5
72 pages F28,00 £3.40 EU\$7.00

«Études économiques de l'OCDE». Série 1979:

Études annuelles, très détaillées, pour chaque pays de l'OCDE, des tendances et de la politique économiques.

NOUVELLE-ZÉLANDE (janvier 1979)

(10 79 05 2) ISBN 92-64-21886-6 72 pages

AUTRICHE (décembre 1978)

(10 79 11 2) ISBN 92-64-21884-X 70 pages

NORVÈGE (décembre 1978)

(10 79 22 2) ISBN 92-64-21885-8 84 pages

ITALIE (janvier 1979)

(10 79 19 2) ISBN 92-64-21888-2 90 pages

FINLANDE (février 1979)

(10 79 31 2) ISBN 92-64-21889-0 76 pages

Le numéro F12,00 £1.50 EU\$3.00
Abonnement à la série en cours de parution
ISSN 0304-3363

F200,00 £24.00 EU\$50.00

TENDANCES DES MARCHÉS DE CAPITAUX

Publication qui fait le point trois fois par an — en février, juin et octobre — des tendances et des perspectives du marché international et des principaux marchés nationaux de capitaux de la zone OCDE.

N° 6 — octobre 1978 (décembre 1978)

(27 78 04 2) 94 pages

N° 7 — décembre 1978 (janvier 1979)

(27 78 05 2) 74 pages

Le numéro F28,00 £3.40 EU\$7.00
Abonnement (5 numéros par an)
ISSN 0378-6528

F120,00 £14.60 EU\$30.00

STATISTIQUES FINANCIÈRES DE L'OCDE N° 12/1978. Tome I, Tableaux (décembre 1978)

(20 78 10 3) ISBN 92-64-01871-9

816 pages, bilingue

Les 2 vols. ... F168,00 £20.00 EU\$42,00

(20 00 00 3) ISSN 0304-3371. Abonnement (2 volumes de base, 5 suppléments bimestriels et des suppléments mensuels sur les taux d'intérêt) ... F336,00 £40.00 EU\$84,00

STATISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE. Supplément trimestriel, novembre 1978, IV (janvier 1979)

(35 78 04 3) 48 pages, bilingue

ISSN 0304-3312 Abonnement

F44,00 £5.40 EU\$11.00

PATES ET PAPIERS. Supplément trimestriel, 1978/3 (février 1979)

56 pages, bil. ... F16,00 £2.00 EU\$4,00

ISSN 0335-377-X Abonnement

F48,00 £5.90 EU\$12,00

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSURE ET DES CUIRS ET PEaux BRUTS ET TANNÉS DANS LES PAYS DE L'OCDE, 1976-1977 (février 1979)

(71 79 80 3) ISBN 92-64-01874-3

64 pages, bil. ... F20,00 £2.50 EU\$5,00

ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION INDUSTRIELS (janvier 1979) Série «Documents»

La façon dont différents pays Membres ont répondu aux difficultés rencontrées par les entreprises dans le financement de leur adaptation ou de leur développement.

(70 78 04 2) ISBN 92-64-21868-8

54 pages F12,00 £1.50 EU\$3,00

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DU PÉTROLE. Troisième trimestre 1978. N° 4/1978 (février 1979)

(60 78 04 3) 302 pages, bilingue

F40,00 £4.90 EU\$10,00

ISSN 0378-6536 Abonnement

F120,00 £14.60 EU\$30,00

STATISTIQUES PÉTROLIÈRES. Approvisionnement et consommation, 1977 (février 1979)

Pour tous les pays de l'OCDE, des statistiques portant sur la consommation du pétrole brut, des produits d'alimentation, du gaz naturel, des condensats provenant du gaz naturel, ainsi que de 17 produits pétroliers finis; ventilation par origines et destinations (58 au total) des exportations et importations; les quantités entrées en raffinerie et la production des raffineries. La consommation des principaux produits pétroliers est ventilée en 28 postes d'utilisation finale.

(61 79 01 3) ISBN 92-64-01875-1

278 pages, bil. F80,00 £9.80 EU\$20,00

L'INDUSTRIE PÉTROCHIMIQUE: PERSPECTIVES DE LA PRODUCTION ET DE L'INVESTISSEMENT JUSQU'EN 1985 (février 1979)

(71 79 11 2) ISBN 92-64-21890-4

80 pages F32,00 £3.90 EU\$8,00

LE CHARBON VAPEUR. PERSPECTIVES JUSQU'À L'AN 2000 (janvier 1979)

Prévisions de la demande et du commerce du charbon vapeur dans un contexte énergétique global. Analyse des contraintes à l'expansion de l'utilisation et des échanges du charbon et identifications des politiques susceptibles de stimuler la substitution du charbon vapeur au pétrole.

(61 78 04 2) ISBN 92-64-21867-X

180 pages F48,00 £5.90 EU\$12,00

EXPÉRIENCES DE DÉGAGEMENT DE CHALEUR IN SITU DANS LES FORMATIONS GÉOLOGIQUES, Ludvika, Suède, 13-15 septembre 1978 (janvier 1979)

(66 79 02 3) ISBN 92-64-01872-7

284 pages, bil. F66,00 £8.00 EU\$16,50

BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE N° 22 — décembre 1978 (janvier 1979)

(67 78 22 2) 72 pages

ISSN 0304-3428 Abonnement (2 numéros et suppléments) ... F36,00 £4.40 EU\$9,00

RÉPERTOIRE DES PROJETS DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE. BULLETIN DE LIAISON ENTRE INSTITUTS DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT (février 1979)

Informations sur 226 projets en cours, analysées en termes de descripteurs du Macrothesaurus et entrées en ordinateur. Index.

(40 79 01 3) ISBN 92-64-01873-5

108 pages, bil. .. F26,00 £3.20 EU\$6,50

«Études du Centre de Développement»:

PRÉVISION ET SATISFACTION DES BESOINS DES POPULATIONS EN EXPANSION, par R. Cassen et Margaret Wolfson avec une introduction de Göran Ohlin (février 1979)

Étudie les moyens de satisfaire ces besoins, autrement que par l'adoption de programmes gouvernementaux et de services s'inspirant du mode de vie occidentale.

(41 78 03 2) ISBN 92-64-21830-0

254 pages F46,00 £5.60 EU\$11,50

NOUVELLES APPROCHES AUX PROBLÈMES DE POPULATION (janvier 1979)

Évolution depuis la Conférence mondiale sur la Population à Bucarest en 1974; étude fondée sur des entrevues avec des représentants de 12 pays en développement et des principales agences.

(41 78 05 2) ISBN 92-64-21863-7

220 pages F38,00 £4.60 EU\$9,50

INVESTIR DANS LE TIERS MONDE. 4^e édition révisée (janvier 1979)

Politiques et mesures d'incitation à l'égard des investissements privés, les dernières données statistiques sur les flux et les actifs accumulés.

(43 78 02 2) ISBN 92-64-21880-7

138 pages F48,00 £5.90 EU\$12,00

RÉDUIRE LE BRUIT DANS LES PAYS DE L'OCDE (décembre 1978)

Les instruments politiques les plus

efficaces (réglementation, incitations économiques, réparation des dommages) 15 propositions d'action.

(97 78 05 2) ISBN 92-64-21800-9

124 pages F28,00 £3.40 EU\$7,00

APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLES PROPRES (décembre 1978)

Analyse des facteurs technologiques et économiques affectant la disponibilité des combustibles à basse teneur en soufre et l'introduction des techniques de désulfuration des combustibles dans la zone OCDE jusqu'au milieu des années 1980.

(97 78 06 2) ISBN 92-64-21827-0

116 pages F25,00 £3.00 EU\$6,25

CEMT

LES TRANSPORTS ET L'ACTIVITÉ DE LA CONFÉRENCE. 24^e Rapport annuel 1977. Vol. I (décembre 1978)

(75 78 08 2) ISBN 92-821-2053-8

216 pages F55,00 £6.70 EU\$13,75

LES TRANSPORTS SEMI-COLLECTIFS. 40^e Table Ronde CEMT (février 1979)

Les modes de transport intermédiaires entre les transports individuels automobiles et les transports collectifs: taxis, taxis collectifs, systèmes de transport à la demande, collectivisation des véhicules sous forme de pools, ramassages d'entreprise. Aspects technologiques; formes d'organisation; évaluation économique et financière.

(75 78 06 2) ISBN 92-821-2051-1

188 pages F30,00 £3.60 EU\$7,50

ROLE DES TRANSPORTS DANS UNE POLITIQUE ANTICYCLIQUE 41^e Table Ronde CEMT (janvier 1979)

(75 78 07 2) ISBN 92-821-2052-X

66 pages F15,00 £1.80 EU\$3,75

MIGRATIONS, CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT (février 1979)

Causes et résultats des restrictions apportées aux migrations intra-européennes de main-d'œuvre; perspectives; suggestions pour de nouvelles formes de coopération internationales.

(82 78 03 2) ISBN 92-64-21850-5

66 pages F15,00 £1.80 EU\$3,75

PROBLÈMES ET PERSPECTIVES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'EMPLOI (janvier 1979) Série «Documents»

Tendances générales de l'évolution au cours de la décennie passée, sur la base des projections démographiques et des prévisions, examen de quelques-uns des principaux problèmes de l'avenir.

(81 78 03 2) ISBN 92-64-21807-6

140 pages F32,00 £3.90 EU\$8,00

L'APPRENTISSAGE: LES GRANDES ORIENTATIONS (février 1979)

(91 78 04 2) ISBN 92-64-21864-5

120 pages F25,00 £3.00 EU\$6,25

«Programme sur la construction scolaire»:

COLLECTIVITÉ — EQUIPEMENTS ÉCOLE. III. ÉTATS-UNIS (janvier 1979)

(95 78 02 2) ISBN 92-64-21859-9

228 pages F46,00 £5.60 EU\$11,50

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE

Alexander Horn,
D-62000 WIESBADEN, Spiegelgasse 9
Tél. (6121) 37-42-12

ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,
Florida 165, BUENOS-AIRES.
Tél. 33-1787-2391 Y 30-7122.

AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Co. Pty.
Ltd.,
23 Cross St.,
BROOKVALE, New South Wales, 2100
Tél. 938.22.44

AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, WIEN 1.
Tél. 52.22.35.

BELGIQUE

LCLS
44 rue Otlet, 1070 BRUXELLES.
Tél. 02-521 28 13.

BRÉSIL

Mestre Jou S.A.,
Rua Guaipá 518, Caixa Postal 24090,
05089 SAO PAULO 10. Tél. 261.1920.
Rua Senador Dantas 19 s/205-6,
RIO-DE-JANEIRO - GB. Tél. 232.07.32.

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
MONTREAL, Quebec H3H 1M7.
Tél. (514) 937.3519.

CORÉE

Pan Korea Book Corporation
P.O. Box N° 101 Kwangwhamun, SEOUL
Tél. 72.7369.

DANEMARK

Munksgaards International Booksellers,
Nørregade 6, DK-1165 KØBENHAVN K.
Tél. (01) 12.85.70.

ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, MADRID 1.
Tél. 275.46.55/276.02.53.
Libreria Bastinos de José Bosch,
Pelayo 52, BARCELONA 1. Tél. 222.06.00.

ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center,
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave, N.W.,
WASHINGTON, D.C. 20006. Tél. (202) 724.1857.

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10.
Tél. 625.901.

FRANCE

Bureau des publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal, F 75775 PARIS CEDEX 16.
Tél. 524.81.67.

Principal correspondant :
Librairie de l'Université,
13602 AIX-EN-PROVENCE. Tél. 26.18.08.

GRÈCE

Librairie Kauffmann,
28 rue du Stade, ATHÈNES 132. Tél. 322.21.60.

HONG-KONG

Government Information Services,
Sales of Publications Office,
Beaconsfield House, 1st floor,
Queen's Road Central. Tél. H-233191.

INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House, NEW DELHI 1. Tél. 45896.
17 Park St., CALCUTTA. Tél. 240832.

ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h. f.,
Hafnarstræti 4 & 9,
P.O.B. 1131 - REYKJAVIK.
Tél. 13133/14281/11936.

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE.
Tél. 579751/2/3.

Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tél. 365083.
Sub-depositari :
Herder Editrice e Libreria,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.
Tél. 674628.

Libreria Hoepli
Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tél. 865446.
Libreria Lattes
Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tél. 519274.

La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre
assicurata dalle migliori librerie nelle città più
importanti.

JAPON

OECD Publications and Information Center,
Akasaka Park Building,
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107. Tél. 586-2016.

LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss St.,
P.O.B. 5641, BEIRUT. Tél. 354429-344425.

MEXIQUE et AMÉRIQUE CENTRALE

Centro de Publicaciones de Organismos
Internacionales S.A.
Av. Chapultepec 345, Apartado Postal 6-981
MEXICO 6, D.F. Tél. 533.45.09.

NORVÈGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Karl Johansgate 41/43, OSLO 1.
Tél. 02-332980.

NOUVELLE-ZÉLANDE

The Publications Manager,
Government Printing Office,
WELLINGTON: Mulgrave Street (Private Bag),
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street,
Rutherford House, Lambton Quay.
AUCKLAND: Rutland Street (P.O.Box 5344).
CHRISTCHURCH: 130 Oxford Tce, (Private Bag).
HAMILTON: Barton Street (P.O.Box 857).
DUNEDIN: T. & G. Building, Princes Street
(P.O.Box 1104).

PAKISTAN

Mirza Book Agency,
65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.
Tél. 66839.

PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Chr. Plantijnstraat
'S-GRAVENHAGE. Tél. 070-814511.
Voor bestellingen : Tél. 070-624551.

PHILIPPINES

R.M. Garcia Publishing House,
903 Quezon Blvd. Ext., QUEZON CITY,
P.O.B. 1860 — MANILA. Tél. 99.98.47.

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74, LISBOA 2. Tél. 360582/3.

ROYAUME-UNI et COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office
P.O.B. 569, LONDON SE 1 9NH
Tél. 01.928.6977, Ext. 410.

or
49 High Holborn
LONDON WC1V 6HB (personal callers)
Branches at : BELFAST, BIRMINGHAM,
BRISTOL, CARDIFF, EDINBURGH, MANCHESTER.

SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH, Regeringsgatan 12
DS STOCKHOLM.
Tél. 08/23.89.00.

SUISSE

Librairie Payot,
6 rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.
Tél. 022-31.89.50.

TAIWAN-FORMOSE

National Book Company,
84-5 Sing Sung Rd., Sec. 3,
TAIPEI 107. Tél. 321-0698.

VENEZUELA

Libreria del Este,
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337, Edificio
Galipan, CARACAS 106.
Tél. 32.23.01/33.26.04/31.58.38.

YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27,
P.O.B. 36, BEOGRAD. Tél. 621.992.

Les commandes en provenance de pays où
l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées au Bureau des publi-
cations de l'OCDE, 2 rue André-Pascal,
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Pays Membres :

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Turquie

Pays à Statut spécial :

Yougoslavie

